Government of Canada | Gouvernement du Canada

KNOWLEDGE MATTERS

SKILLS AND LEARNING FOR CANADIANS

EXECUTIVE SUMMARY

CANADA'S INNOVATION STRATEGY

Canada

SP-533-02-02

EXECUTIVE SUMMARY

KNOWLEDGE MATTERS

SKILLS AND LEARNING FOR CANADIANS

"In the new, global knowledge economy of the 21st century prosperity depends on innovation, which, in turn, depends on the investments that we make in the creativity and talents of our people. We must invest not only in technology and innovation but also, in the Canadian way, to create an environment of inclusion, in which all Canadians can take advantage of their talents, their skills and their ideas."

The Right Honourable Jean Chrétien
Prime Minister of Canada

CANADA'S INNOVATION STRATEGY

Prepared by:
Human Resources Development Canada

For additional copies of this publication, please write or fax indicating the catalogue number:
SP-533-02-02

Enquiries Centre
Human Resources Development Canada
140 Promenade du Portage
Phase IV, Level 0
Hull, QC K1A 0J9

Fax: (819) 953-7260

Available on Internet at:
http://**www.innovationstrategy.gc.ca**

Available in alternate formats, upon request.
Call **1-800-788-8282** using a Touch-Tone phone.

The statistical data and projections included in this Executive Summary are drawn from a number of research studies and publications. For specific references, the reader should consult, *Knowledge Matters: Skills and Learning for Canadians*.

© Her majesty the Queen in Right of Canada, 2002
Cat. No. RH64-13/2002-1
ISBN 0-662-66362-4

10% recycled material

102-04698/

Canada's Innovation Strategy is presented in two papers. Both focus on what Canada must do to ensure equality of opportunity and economic innovation in a knowledge-based economy and society.

Knowledge Matters: Skills and Learning for Canadians recognizes that people are a country's greatest resource in today's global knowledge-based economy. It looks at what we can do to strengthen skills and learning in Canada, to develop people's talent and to provide the opportunity for all to contribute to and benefit from the new economy.

Achieving Excellence: Investing in People, Knowledge and Opportunity recognizes the need to consider knowledge as a strategic national asset. It focuses on how to strengthen our science and research capacity and on how to ensure that this knowledge contributes to building an innovative economy that benefits all Canadians.

Countries that succeed in the 21st century will be those with citizens who are creative, adaptable and skilled. Our people – their skills, talents, knowledge and creativity – are the key to our future success. By providing opportunities for all Canadians to learn and to develop their skills and abilities, we can achieve our commitment to economic growth and prosperity and demonstrate our social values of inclusion and equality.

The January 2001 Speech from the Throne recognized that no one government or organization can build a skilled workforce on its own. It must be a national effort. The Government of Canada made a commitment to work with provinces, territories and other partners to ensure that all Canadians can achieve their skills and learning goals.

Knowledge Matters: Skills and Learning for Canadians, outlines the skills and learning challenges that Canada faces, proposes national goals and milestones, sets out the Government of Canada's commitments, and challenges us to find a common vision of where we want to go and to develop an action plan that includes us all.

INTRODUCTION

WHY SKILLS? AND WHY NOW?

Three key imperatives are driving us to take action:

First, the knowledge-based economy means an ever-increasing demand for a well-educated and skilled workforce in all parts of the economy and in all parts of the country.

- All aspects of the way we live and work, the way we produce and consume, are in the midst of a profound transformation as a result of the revolution in information and communications technologies and the rise of the global knowledge-based economy.
- The skills required for many conventional occupations are changing rapidly, and many skills are quickly becoming dated as new jobs, new technologies and new industries emerge. For example, truck drivers now need to know how to use global positioning systems, students work on-line in "networked" classrooms, crane operators work with sophisticated onboard computers, and individual investors conduct stock market transactions from their home computers.
- By 2004, more than 70 percent of all new jobs created in Canada will require some form of post-secondary education and only 6 percent of new jobs will be held by those who have not finished high school.
- Canada is already facing structural skills shortages in a range of occupations, such as nursing, engineering and management.

Second, there is a looming demographic crunch that means our future labour supply will be inadequate to meet the demands of the economy.

- More than half of the workforce of 2015 is already in the labour market.
- The next cohort of youth workers will be smaller than in the past.
- Too many Canadians are currently outside the workforce: There is a sharp divide in labour force participation rates for low-skilled and high-skilled Canadians (56 percent vs. 79 percent).
- By 2011, immigration will account for *all* net labour force growth in Canada.

Third, our learning system must be strengthened if we are to meet the skills and labour force demands of the next decades.

- Our system of supports and services for early childhood development does not reach as many young families as it should.
- Canada has strong primary and secondary education systems. Today's generation of young Canadians is the best educated in our history. Yet one in eight young Canadians does not complete high school, and one in four

"Meeting education needs is entirely consistent with the broader objectives of our union. When we look at our members we see more than a group of taxpayers or cogs in the productivity game. We see human beings with needs and hopes, with dreams and desires. Education opportunities for our members is a priority for our union."

Lawrence McBrearty, National Director for Canada
United Steel Workers of America
September 10, 2001

graduates lacks the literacy skills necessary to participate in the knowledge-based economy.

- Canadians have the highest level of participation in post-secondary education in the world. However, Canada's education advantage is diminishing as other countries raise their college and university participation rates.
- To remain competitive and keep up with the accelerating pace of technological change, Canada must continuously renew and upgrade the skills of its workforce. We can no longer assume that the skills acquired in youth will carry workers through their active lives. Rather, the working life of most adults must be a period of continuous learning.
- Adults with jobs do not have enough opportunities to "earn while they learn." The proportion of adult Canadians participating in workplace training has been stagnant since the early 1990s. The participation of Canadian workers in formal learning is only average compared with other industrialized countries.

ADDRESSING THESE CHALLENGES

Making sure that Canadians have the skills and knowledge required for today's economy and society is a national challenge. The Government of Canada, provincial and territorial governments, business, labour, the voluntary sector, educational institutions, and others all have roles to play. And, ultimately, individuals are responsible for their own learning and development.

The Government of Canada has worked collaboratively with the provinces and territories on a number of initiatives and has recently introduced important measures within its own areas of responsibility.

- Cooperation between the Government of Canada and provincial and territorial governments has resulted in strengthened supports for children and families through the **National Child Benefit**, the **National Children's Agenda** and the **Early Childhood Development Agreement**.*
- The Government of Canada has also doubled the duration of maternity and parental benefits under **Employment Insurance**.
- The **Labour Market Development Agreements** are an important and effective partnership for harmonizing efforts to help unemployed Canadians return to work.
- The Government has worked closely with provincial and territorial governments to improve programs offering financial assistance to post-secondary students.
- The Government has also increased support for university research through the **Canada Foundation for Innovation**, funding for research chairs and increased support to granting councils.

* While the Government of Quebec shares the same concerns as other governments on children's issues, Quebec does not participate in federal-provincial-territorial initiatives such as the National Child Benefit, the National Children's Agenda or the Early Childhood Development Agreement.

In its December 2001 Budget, the Government of Canada announced a series of measures that build on previous strategic investments to strengthen and encourage learning and skills development:

- increased support for **Sector Councils**;
- increased investment in early childhood development programs and services for Aboriginal children and increased support for First Nations children facing learning challenges in school;
- continuing investments in **SchoolNet**;
- improved support for apprentices;
- changes to the **Canada Study Grants** to better assist students with disabilities;
- an extension of the education tax credit to individuals receiving taxable assistance for their post-secondary education; and
- an exemption from income tax of any tuition assistance for adult basic education provided under certain government programs.

The provincial and territorial governments are also taking action and showing leadership. The governments of Quebec, Alberta and New Brunswick, for example, have recently released papers highlighting the skills and learning issues in their respective provinces. Specific provincial and territorial initiatives range from early literacy and learning programs in Nova Scotia and Saskatchewan, to increased support for technology in schools in Prince Edward Island, to British Columbia's system of transferring courses and credits among institutions. Post-secondary education capacity has been expanded in Manitoba and in Ontario and strategies to enhance literacy have been developed in Newfoundland and Labrador as well as in the Northwest Territories.

MOVING FORWARD

For Canadians to have the skills they need to participate fully in society, and to secure Canada's position as a leader in the world economy, further action is required by all.

We need a Canada-wide skills and learning agenda so that:

- our existing workforce has ongoing opportunities to upgrade its skills and acquire new ones;
- our learning system can develop a world-class labour force to meet Canada's current and future skills needs; and
- our supply of skilled workers continues to grow.

The Government of Canada is calling for a renewed effort by all sectors of Canadian society to ensure we meet our skills and learning requirements for the 21st century.

As a nation, we aspire to have children who:

- *achieve physical, emotional and social development, language skills, literacy, numeracy and general knowledge to the best of their capabilities;*

- *are ready for learning throughout their lives so they can gain the abilities they need for present and future fulfilment.*

The Federal-Provincial-Territorial
Ministerial Council on Social Policy Renewal
Public Dialogue on the National Children's Agenda: Developing a Shared Vision
June 2000

GOAL

To give our children and youth the best possible start in life.

MILESTONES

- Canada becomes one of the top three countries in mathematics, science, and reading achievement.
- All young Canadians are computer and Internet literate by grade school graduation.
- All students who graduate from high school achieve a level of literacy sufficient to participate in the knowledge-based economy.
- The proportion of high school graduates who have a working knowledge of both official languages doubles.

HOW THE GOVERNMENT OF CANADA COULD CONTRIBUTE

The Government of Canada will consider actions in a number of areas to better support children and youth. These actions will be discussed with provincial and territorial governments and with stakeholders:

1. Support early childhood development programs and services. Implement the commitments of the 2001 Budget regarding Aboriginal children. In partnership with provincial and territorial governments, continue to implement the commitments in the **Early Childhood Development Agreement.**

2. Improve education outcomes of on-reserve First Nations children and youth. Work with partners to find ways of improving First Nations education outcomes in on-reserve schools.

3. Help young Canadians make a successful transition from school to work. Examine ways to improve the Government of Canada's **Youth Employment Strategy** to better assist youth in succeeding in the labour market.

Apprentices

"We need to have a serious examination of how to improve apprenticeship programs. There is a shortage of tradespeople in Canada, and it will worsen in the next few years. Canada is not prepared to deal with this issue under our current apprenticeship programming."

The Conference Board of Canada
Performance and Potential 2000–2001

GOAL

All qualified Canadians have access to high-quality post-secondary education.

MILESTONES

- One hundred percent of high school graduates have the opportunity to participate in some form of post-secondary education.
- Over the next decade, 50 percent of 25-64 year olds, including an increased proportion of individuals from at-risk groups, have a post-secondary credential (up from the current 39 percent).
- Over the next decade, the number of apprentices completing a certification program doubles (to 37,000).
- Admission of Masters and PhD students at Canadian universities increases by an average of 5 percent per year through to 2010.

POST-SECONDARY EDUCATION

HOW THE GOVERNMENT OF CANADA COULD CONTRIBUTE

The Government will consider actions in a number of areas related to post-secondary education. These actions will be discussed with provincial and territorial governments and with stakeholders:

1. Make post-secondary education more financially accessible to low-income Canadians. Work with provinces and territories to ensure the effective implementation of the changes to the **Canada Study Grants** for students with disabilities. Examine further improvements to student financial assistance to better support students in need and to encourage them to enrol in post-secondary education.

2. Encourage low-income and moderate-income Canadians currently in the workforce to participate in post-secondary education by "learning while they earn." Improve student financial assistance programs to help working Canadians upgrade their education through part-time study.

3. Facilitate mobility and access to post-secondary education for adult learners and students. Explore with provinces and territories how best to enhance the mobility of students and adult learners by facilitating the transfer of credits among institutions, and the recognition of prior learning and experience.

4. Encourage Canadians to look to skilled trades for employment. Discuss with partners possible means of encouraging more Canadians to consider working in the skilled trades.

5. Build on the expertise of community colleges. Explore how to help support the important role played by community colleges in equipping Canadians with the skills they need for the future.

6. Increase the number of highly qualified people. Discuss with partners and stakeholders how best to increase the number of highly qualified people available to drive innovation in Canada's economy. Another Government of Canada paper from Industry Canada, *Achieving Excellence: Investing in People, Knowledge and Opportunity,* outlines a number of possible initiatives to better support graduate and post-graduate studies.

"There is abundant evidence that good literacy skills, along with numeracy and technological skills, are important prerequisites to the productivity and ongoing skills development of Canada's workforce. The impact of this issue must be addressed by both the public and private sectors."

Maureen Cavan, Chair,
ABC CANADA
National Summit on Literacy and Productivity
October 2000

GOAL

To ensure Canada's current and emerging workforce is more highly skilled and adaptable.

MILESTONES

- Within five years, the number of adult learners increases by one million men and women throughout all segments of society.
- Within five years, businesses increase by one-third their annual investment in training per employee.
- The number of adult Canadians with low literacy skills is reduced by 25 percent over the next decade.

ADULT LABOUR FORCE

HOW THE GOVERNMENT OF CANADA COULD CONTRIBUTE

The Government will consider actions in a number of areas to help Canadians pursue learning opportunities and realize their aspirations, and increase our supply of labour. These actions will be discussed with provincial and territorial governments and with stakeholders:

1. Increase the reach and scope of sector council activities. Work with sector councils to increase the number of sectors covered, as well as expand human resource planning and skills development within sectors and small-sized and medium-sized businesses. Discuss with sector councils and other partners the development of a cross-sectoral "Workplace Skills Development Gold Standard" to recognize firms that engage in exemplary learning programs.

2. Support the development and dissemination of knowledge and information on adult learning. Examine ways to further research and the development and dissemination of knowledge and information about adult skills and learning.

3. Encourage workplace-based learning and opportunities for workers to "learn while they earn." Examine with partners possible financial incentives for employers who support essential skills development for their employees. Examine possible enhancements to student assistance programs for part-time study.

4. Ensure the best use of resources for active labour market measures. Building on current labour market development partnerships, work with provinces and territories to ensure the most effective use of resources to meet the skills development needs of Canadians in our evolving labour market.

5. Encourage the participation of those facing barriers to labour market participation. Consider, in cooperation with provinces and territories and other partners, targeted skills development initiatives to help persons with disabilities, Aboriginal people, visible minorities, individuals with low levels of literacy or foundation skills, and others facing particular barriers to participation in the labour market.

GOAL

To ensure that Canada continues to attract the highly skilled immigrants it needs and helps them to achieve their full potential in Canadian society and the labour market.

MILESTONES

- By 2010, 65 percent (up from 58 percent in 2000) of adult immigrants have post-secondary education.
- The income gap between immigrants in the workforce and Canadian-born workers with comparable skills and education is reduced by 50 percent.

HOW THE GOVERNMENT OF CANADA COULD CONTRIBUTE

The Government will consider actions which will be discussed with provincial and territorial governments and with stakeholders taking into account the sharing of responsibilities under federal-provincial agreements relating to immigration:

1. Attracting and selecting highly skilled immigrants. Examine with provinces, territories, municipal governments, employers and other partners how best to ensure that Canada continues to receive the skilled immigrants it needs. Industry Canada's paper, *Achieving Excellence: Investing in People, Knowledge and Opportunity,* outlines a number of possible initiatives to attract and select skilled immigrants.

IMMIG ION

2. Developing an integrated and transparent approach to the recognition of foreign credentials. Work in collaboration with provinces and territories, regulatory bodies, employers and other stakeholders to develop fair, transparent and consistent processes to assess and recognize foreign qualifications before and after arrival.

3. Better supporting the integration of immigrants into Canada's labour market. Examine with provinces and territories and other partners ways to help immigrants integrate successfully into the labour market, including language training, job-related initiatives with employers, and better labour market information and job search assistance.

4. Helping immigrants to achieve their full potential over the course of their working lives. Examine ways to ensure that Canada has the necessary information and understanding to maximize the labour force benefits of immigration to our economy and society over the long term.

Knowledge Matters: Skills and Learning for Canadians is intended to act as a catalyst for discussion on skills and learning. It invites all Canadians to work together to develop a common understanding of the challenges we face, articulate a shared vision of where we want to go, and create a plan of action to get us there.

We want to build on the collaborative relationship we have with provincial and territorial governments, one that is built on mutual respect for each other's jurisdiction. Building on the success of federal-provincial-territorial partnerships, the Government of Canada wishes to discuss with provincial and territorial governments the proposed overall national goals, consult them on its proposed actions and explore areas for collaboration.

The Government of Canada will also engage a wide range of partners and stakeholders in discussions on national goals and the actions needed to reach them. For example, the Government will sponsor a series of workshops on "best practices" in areas such as workplace-based skills development, literacy, skilled trades and e-learning.

To keep Canadians informed of progress, the Government of Canada will work with provinces and territories and other partners to develop measures to track our success and report results to Canadians on an ongoing basis.

Meeting our goals will require a long-term and shared commitment. It will require sustained efforts by all governments in Canada and citizens in every region of the country and in every sector of the economy. Canada's greatest strength has always been a talented, mobile, healthy and committed workforce. We must ensure that this remains our strength for ourselves and for our children.

A CALL TO ACTION

Gouvernement du Canada | Government of Canada

LE SAVOIR, CLÉ DE NOTRE AVENIR

LE PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES AU CANADA

SOMMAIRE

LA STRATÉGIE D'INNOVATION DU CANADA

Canada

SP-533-02-02

SOMMAIRE

LE SAVOIR, CLÉ DE NOTRE AVENIR

LE PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES AU CANADA

« Dans la nouvelle économie mondiale du savoir du 21e siècle, la prospérité est tributaire de l'innovation, qui à son tour dépend des investissements que nous consacrons à la créativité et aux talents de nos citoyens. Il nous faut investir non seulement dans la technologie et dans l'innovation, mais aussi, à la manière canadienne, dans la création d'une société inclusive où tous les Canadiens et les Canadiennes peuvent mettre à profit leurs talents, leurs compétences et leurs idées. »

Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre du Canada

LA STRATÉGIE D'INNOVATION DU CANADA

Préparé par :
Développement des ressources humaines Canada

Pour obtenir d'autres exemplaires de cette publication, veuillez en faire la demande par lettre ou télécopie, en indiquant le numéro de catalogue : SP-533-02-02

Centre de renseignements
Développement des ressources humaines Canada
140, Promenade du Portage
Phase IV, Niveau 0
Hull (Québec) K1A 0J9

Télécopieur : (819) 953-7260

Disponible sur Internet à l'adresse suivante :
http://**www.strategieinnovation.gc.ca**

Disponible en média substituts sur demande.
Composer le **1-800-788-8282** sur un téléphone à clavier.

Les données statistiques et les projections incluses dans le sommaire sont tirées d'un nombre de recherches et de publications. Le lecteur est invité à consulter *Le savoir, clé de notre avenir : Le perfectionnement des compétences au Canada* pour les références précises.

*** Dans le présent document, le masculin est utilisé au sens neutre afin d'alléger le texte.**

© Sa majesté la Reine du chef du Canada, 2002
N° de catalogue RH64-13/2002-01
ISBN 0-662-66362-4

10% de
matière recyclée

La stratégie d'innovation du Canada est présentée en deux documents qui ont tous les deux pour principal objet de définir ce qui doit être fait au Canada pour promouvoir l'égalité des chances et l'innovation économique dans une société et une économie axées sur le savoir.

Le document *Le savoir, clé de notre avenir : Le perfectionnement des compétences au Canada* part du constat que, dans une économie du savoir, les gens constituent la plus grande ressource d'un pays. On y examine les moyens qui peuvent être pris pour augmenter les compétences des travailleurs au Canada, pour développer les talents des Canadiens et Canadiennes et pour leur permettre à toutes et à tous d'apporter leur contribution à la nouvelle économie et de profiter des possibilités qu'elle offre.

Le document *Atteindre l'excellence : Investir dans les gens, le savoir et les possibilités* tient compte de la nécessité de considérer le savoir comme une ressource nationale d'une grande importance stratégique. On y examine les moyens de renforcer nos capacités dans les domaines des sciences et de la recherche et de faire en sorte que les connaissances qu'elles nous permettent d'acquérir aident à bâtir une économie innovatrice qui bénéficiera à tous les Canadiens.

Les pays qui se démarqueront au 21e siècle seront ceux dont les citoyens se seront montrés créatifs, auront su s'adapter aux changements et seront hautement qualifiés. Nos ressources humaines – à savoir les compétences, les talents, les connaissances et la créativité de nos gens – constituent la clé de notre prospérité future. En donnant à tous les Canadiens la possibilité de s'instruire et d'augmenter leurs compétences et aptitudes, non seulement mettrons-nous en pratique nos principes d'égalité et d'inclusion sociale mais il nous sera aussi plus facile d'atteindre nos objectifs de croissance économique et de prospérité.

Le discours du Trône de janvier 2001 signale qu'aucun gouvernement ou autre organisme ne peut, à lui seul, doter le pays d'une main d'œuvre qualifiée. Cela demande un effort national. Le gouvernement du Canada s'est engagé à prendre avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres partenaires les mesures nécessaires pour faire en sorte que tous les Canadiens et Canadiennes puissent réaliser leurs objectifs en matière de perfectionnement des compétences.

Le document *Le savoir, clé de notre avenir : Le perfectionnement des compétences au Canada* expose les défis auxquels le Canada doit faire face en matière de compétences et d'apprentissage, propose des objectifs et des jalons nationaux, énonce les engagements du gouvernement du Canada et nous met tous au défi de définir ensemble où nous voulons aller et d'établir pour cela un plan d'action dont tous feront partie.

INTRODUCTION

POURQUOI LES COMPÉTENCES ? ET POURQUOI MAINTENANT ?

Trois grands impératifs nous poussent à agir :

Premièrement, dans l'économie du savoir, la demande de travailleurs instruits et hautement qualifiés ne cesse de croître dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions du pays.

- Tous les aspects de nos façons de vivre et de travailler et de nos façons de produire et de consommer subissent de profondes transformations suite à la révolution dans le domaine des technologies de l'information et des communications et de l'avènement de l'économie du savoir partout dans le monde.
- Les compétences exigées dans beaucoup de métiers et de professions changent rapidement et de nombreux types de compétences deviennent rapidement désuets à mesure qu'apparaissent de nouveaux emplois, de nouvelles technologies et de nouvelles industries. Par exemple, les chauffeurs de camion doivent maintenant savoir comment se servir d'un système de positionnement mondial, les étudiants travaillent en ligne dans des salles de classe « réseautées », les conducteurs de grue mécanique travaillent avec des ordinateurs de bord très perfectionnés et les petits investisseurs effectuent des transactions sur le marché boursier depuis leur domicile en se servant de leur ordinateur personnel.
- En 2004, plus de 70 p. 100 des emplois créés au Canada exigeront des études postsecondaires, et seulement 6 p. 100 des nouveaux emplois seront occupés par des personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires.
- Des pénuries de main-d'œuvre qualifiée se manifestent déjà au Canada dans divers domaines professionnels, comme ceux des soins infirmiers, du génie et de la gestion.

Deuxièmement, les tendances démographiques viendront prochainement exacerber ces pénuries.

- Plus de la moitié des gens qui formeront la population active en 2015 sont déjà sur le marché du travail.
- La prochaine génération de jeunes sera moins nombreuse que par le passé.
- Il y a actuellement trop de Canadiens qui ne font pas partie de la population active : au Canada, les taux de participation au marché du travail varient beaucoup selon le niveau de qualification (56 p. 100 chez les travailleurs peu qualifiés contre 79 p. 100 chez ceux qui sont hautement qualifiés).
- En 2011, la croissance nette de la population active au Canada sera *entièrement* attribuable à l'immigration.

Troisièmement, il faudra renforcer notre système d'apprentissage si nous voulons être en mesure de répondre à la demande de main-d'œuvre qualifiée et aux besoins des travailleurs dans les prochaines décennies.

- Le système canadien de services d'aide au développement de la petite enfance ne rejoint pas autant de jeunes familles qu'il le devrait.

Combler les besoins en matière d'éducation est entièrement compatible avec les objectifs généraux de notre syndicat. Nous voyons davantage dans nos membres qu'un simple groupe de contribuables ou de pions dans le jeu de la productivité. Nous y voyons des êtres humains avec leurs besoins et leurs espoirs, leurs rêves et leurs désirs. Notre syndicat s'est fait une priorité d'offrir des possibilités d'éducation à ses membres.

Lawrence McBrearty, directeur national pour le Canada
Syndicat des métallurgistes de l'Amérique
Le 10 septembre 2001

- Le Canada a des systèmes d'éducation primaire et secondaire de qualité. La génération actuelle de jeunes Canadiens est la plus instruite de notre histoire, mais il y a encore au Canada un jeune sur huit qui ne termine pas ses études secondaires, et le quart des diplômés du secondaire n'a pas le niveau d'alphabétisation requis pour pouvoir évoluer efficacement dans l'économie du savoir.

- Le Canada affiche le plus haut taux de participation à des programmes d'études postsecondaires au monde. Toutefois l'avantage dont jouit le Canada sur le plan de l'éducation s'amenuise à mesure que les taux d'inscription dans les collèges et universités augmentent dans les autres pays.

- Pour demeurer compétitif, et pour pouvoir suivre le rythme de l'évolution technologique, le Canada doit assurer le renouvellement et le perfectionnement constants des compétences de sa main-d'œuvre. Nous ne pouvons plus espérer que les travailleurs parviennent à se tirer d'affaire pendant toute leur carrière avec les compétences acquises pendant leur jeunesse. La plupart devront au contraire parfaire continuellement leurs compétences pendant toute leur vie active.

- Les adultes qui occupent un emploi n'ont pas suffisamment d'occasions de s'instruire tout en travaillant. La proportion des Canadiens d'âge adulte qui participent à des activités de formation en milieu de travail stagne depuis le début des années 1990. La participation des travailleurs canadiens à des activités d'apprentissage structuré se situe dans la moyenne des pays industriallisés.

RELEVER CES DÉFIS

Faire en sorte que les Canadiens aient les compétences et les connaissances nécessaires pour évoluer dans l'économie et la société d'aujourd'hui est un enjeu national. Le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les employeurs, les syndicats, le secteur bénévole, les établissements d'enseignement et les collectivités autochtones ont tous un rôle à jouer à ce chapitre. Et, en définitive, chaque Canadien a la responsabilité de son propre apprentissage ainsi que de son perfectionnement.

Le gouvernement du Canada a travaillé en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives et il a pris récemment d'importantes mesures dans ses propres sphères de responsabilité.

- La collaboration entre le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux en matière de politique sociale a permis d'apporter un meilleur appui aux enfants et aux familles, notamment par le biais de la **Prestation nationale pour enfants**, du **Plan d'action national pour les enfants** et de l'**Entente sur le développement de la petite enfance***.

- Le gouvernement du Canada a également doublé la durée des prestations de maternité et parentales du régime d'**assurance-emploi**.

- Les **ententes sur le développement du marché du travail** sont un important instrument de coopération intergouvernementale dans la conception et la mise en œuvre de mesures destinées à aider les travailleurs en chômage à se trouver un nouvel emploi.

* Bien qu'il ait les mêmes préoccupations que les autres gouvernements en ce qui concerne les enfants, le gouvernement du Québec ne participe pas aux initiatives fédérales-provinciales-territoriales telles que le Plan d'action national pour les enfants, la Prestation nationale pour enfants et l'Entente sur le développement de la petite enfance.

- Le gouvernement a travaillé en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de bonifier les programmes d'aide financière aux étudiants de niveau postsecondaire.

- Le gouvernement a également augmenté son appui à la recherche universitaire en créant la **Fondation canadienne pour l'innovation**, en finançant des chaires de recherche et en accordant plus de ressources aux conseils subventionnaires.

Dans son budget de décembre 2001, le gouvernement du Canada a annoncé une série de mesures qui s'inscrivent dans la lignée d'investissements stratégiques antérieurs et qui visent à renforcer et à encourager l'apprentissage et l'acquisition de compétences :

- aide supplémentaire pour les **conseils sectoriels**;

- augmentation des investissements dans les programmes et services de développement des enfants autochtones et dans l'aide aux enfants des Premières Nations qui ont des difficultés d'apprentissage à l'école;

- poursuite des investissements dans le Réseau scolaire canadien **(Rescol)**;

- aide supplémentaire pour les apprentis;

- changements au régime des **Subventions canadiennes pour études** afin de mieux aider les étudiants handicapés;

- attribution de l'admissibilité au crédit d'impôt pour études aux personnes qui reçoivent une aide imposable pour la poursuite d'études postsecondaires;

- exonération d'impôt sur le revenu pour l'aide accordée au titre des frais d'inscription aux cours de formation de base des adultes offerts dans le cadre de certains programmes gouvernementaux.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux font preuve de leadership et prennent des mesures. Les gouvernements du Québec, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick, par exemple, ont récemment publié des documents qui présentent les enjeux de la nouvelle économie dans le contexte de leurs provinces respectives. Les mesures particulières prises par les provinces et les territoires vont de programmes d'alphabétisation et d'apprentissage précoce en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan, à une aide accrue pour la technologie dans les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard, au système de transfert de cours et de crédits entre établissements de la Colombie-Britannique. La capacité d'enseignement postsecondaire a été élargie au Manitoba et en Ontario et des stratégies visant à améliorer les niveaux d'alphabétisation ont été mises au point à Terre-Neuve et Labrador ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest.

UNE NOUVELLE ÉTAPE

Nous devons tous faire davantage si nous voulons que les Canadiens aient les compétences nécessaires pour occuper pleinement leur place dans la société et que le Canada conserve une place de choix dans l'économie mondiale.

Le Canada a besoin d'un plan d'action en matière de compétences et d'apprentissage pour faire en sorte :

- que les travailleurs actuels aient continuellement la possibilité de parfaire leurs compétences et d'en acquérir de nouvelles;

- que nos systèmes d'apprentissage permettent de former une main-d'œuvre de calibre mondial et, ainsi, de répondre à nos besoins actuels et futurs en matière de compétences;

- que notre bassin de main-d'œuvre continue d'augmenter.

Le gouvernement du Canada sollicite un nouvel effort de la part de tous les secteurs de la société canadienne pour répondre à nos besoins en matière de compétences et d'apprentissage au 21e siècle.

Le Canada devrait tendre à devenir une société où tous les enfants réussissent leur apprentissage

- où les enfants acquièrent un développement physique, affectif et social, des compétences linguistiques, des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul ainsi que des connaissances générales à la hauteur de leurs capacités;

- où les enfants sont déjà prêts à apprendre tout au long de leur vie, de façon qu'ils puissent acquérir les capacités dont ils ont besoin pour leur épanouissement présent et futur.

Conseil ministériel fédéral-provincial-territorial
sur la refonte des politiques sociales
Un débat public sur le Plan d'action national pour les enfants : Élaboration d'une vision collective
Juin 2000

OBJECTIF

Donner à nos enfants et à nos jeunes le meilleur départ possible dans la vie.

JALONS

- Hisser le Canada parmi les trois premiers pays au monde au chapitre des résultats en mathématiques, en sciences et en lecture.
- Rendre tous les jeunes Canadiens aptes à se servir d'un ordinateur et d'Internet à la fin de leurs études primaires.
- Assurer à tous les diplômés du secondaire un niveau d'alphabétisation suffisant pour pouvoir évoluer dans l'économie du savoir.
- Doubler la proportion des diplômés du secondaire qui ont une connaissance pratique des deux langues officielles.

LA FORME QUE POURRAIT PRENDRE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le gouvernement du Canada étudiera les mesures qu'il pourrait prendre pour améliorer l'aide apporté aux enfants et aux jeunes. Ces mesures feront l'objet de discussions avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les autres intervenants:

1. Aider au financement de programmes et de services de développement de la petite enfance. Donner suite aux engagements énoncés dans le budget de 2001 relativement aux enfants autochtones. De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, continuer de donner suite aux engagements pris dans l'**Entente sur le développement de la petite enfance**.

2. Améliorer les résultats scolaires des enfants et des jeunes des Premières Nations dans les réserves. Travailler avec ses partenaires pour améliorer les résultats scolaires des enfants autochtones dans les écoles des réserves.

3. Aider les jeunes Canadiens à réussir la transition des études au travail. Examiner les façons d'améliorer la **Stratégie emploi jeunesse** du gouvernement du Canada afin de mieux aider les jeunes à réussir sur le marché du travail.

Apprentis

Nous devons examiner sérieusement les moyens d'améliorer les programmes pour apprentis. Le Canada connaît une pénurie de travailleurs dans le métier, et la situation s'aggravera dans les prochaines années. Les programmes pour apprentis actuels ne nous permettent pas de faire face à ce problème.

Le Conference Board of Canada
Rendement et potentiel 2000-2001

ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

OBJECTIF

Permettre à tous les Canadiens d'avoir accès à une éducation postsecondaire de haute qualité.

JALONS

- Donner à tous les diplômés du secondaire la possibilité de faire des études postsecondaires, sous une forme ou une autre.
- Faire passer de 39 p. 100 à 50 p. 100, durant la prochaine décennie, la proportion des Canadiens de 25 à 64 ans qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires, y compris une part accrue de personnes dans les groupes à risque.
- Doubler, durant la prochaine décennie, le nombre d'apprentis ayant terminé un programme de certification, en le portant à 37 000.
- Augmenter de 5 p. 100 par année en moyenne d'ici 2010 le nombre d'admissions à des programmes de maîtrise et de doctorat dans les universités canadiennes.

LA FORME QUE POURRAIT PRENDRE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le gouvernement du Canada examinera les mesures qu'il pourrait prendre dans le domaine de l'éducation postsecondaire. Ces mesures feront l'objet de discussions avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les autres intervenants :

1. Rendre l'éducation postsecondaire plus accessible pour les Canadiens à faible revenu. Travailler avec les provinces et territoires afin de s'assurer de la mise en œuvre efficace des modifications aux **Subventions canadiennes pour études** en faveur des étudiants handicapés. Discuter d'autres améliorations qui pourraient être apportées à l'aide financière accordée aux étudiants afin de mieux aider les étudiants dans le besoin et de les encourager à poursuivre leurs études au niveau postsecondaire.

2. Encourager les travailleurs canadiens à revenu faible ou moyen à faire des études postsecondaires tout en continuant de travailler. Bonifier les programmes d'aide financière aux étudiants afin d'aider les travailleurs canadiens à revenu faible ou moyen à parfaire leur éducation en faisant des études à temps partiel.

3. Favoriser la mobilité des étudiants et des apprenants adultes et faciliter leur accès aux études postsecondaires. Explorer avec les provinces et territoires les meilleures façons de faciliter la mobilité des étudiants et des apprenants adultes en facilitant le transfert de crédits entre les établissements d'enseignement postsecondaire et la reconnaissance des acquis et de l'expérience.

4. Encourager les Canadiens à faire carrière dans les métiers spécialisés. Discuter avec ses partenaires des moyens possibles d'encourager davantage de Canadiens à faire carrière dans les métiers spécialisés.

5. Mettre à profit l'expertise des collèges communautaires. Examiner les moyens d'appuyer les collèges communautaires dans le rôle important qu'ils jouent pour aider les Canadiens à acquérir les compétences dont ils auront besoin à l'avenir.

6. Augmenter le nombre de personnes hautement qualifiées. Discuter avec ses partenaires et les divers intervenants de la meilleure façon d'augmenter le nombre de personnes hautement qualifiées afin de stimuler l'innovation dans l'économie canadienne. Un autre document du gouvernement du Canada publié par Industrie Canada sous le titre *Atteindre l'excellence : Investir dans les gens, le savoir et les possibilités* énonce une série de mesures qui pourraient être prises pour faire en sorte que plus de Canadiens fassent des études supérieures.

Il y a amplement de preuves que des compétences adéquates en lecture, en écriture et en calcul, et dans l'utilisation d'outils technologiques, sont des prérequis importants pour assurer la productivité et le perfectionnement constant de la main-d'œuvre canadienne. C'est une question qui doit préoccuper le secteur privé et le secteur public.

Maureen Cavan, présidente
ABC Canada
Sommet national sur l'alphabétisation et la productivité
Octobre 2000

OBJECTIF

Doter le Canada, dès maintenant et pour l'avenir, d'une main-d'œuvre plus compétente et plus adaptable.

JALONS

- Augmenter d'un million d'ici cinq ans le nombre d'apprenants adultes — hommes et femmes de tous les groupes de la société.
- Faire augmenter du tiers, en cinq ans, les sommes que les entreprises canadiennes investissent par employé dans le perfectionnement de leur main-d'œuvre.
- Faire diminuer de 25 p. 100, durant la prochaine décennie, le nombre d'adultes canadiens faiblement alphabétisés.

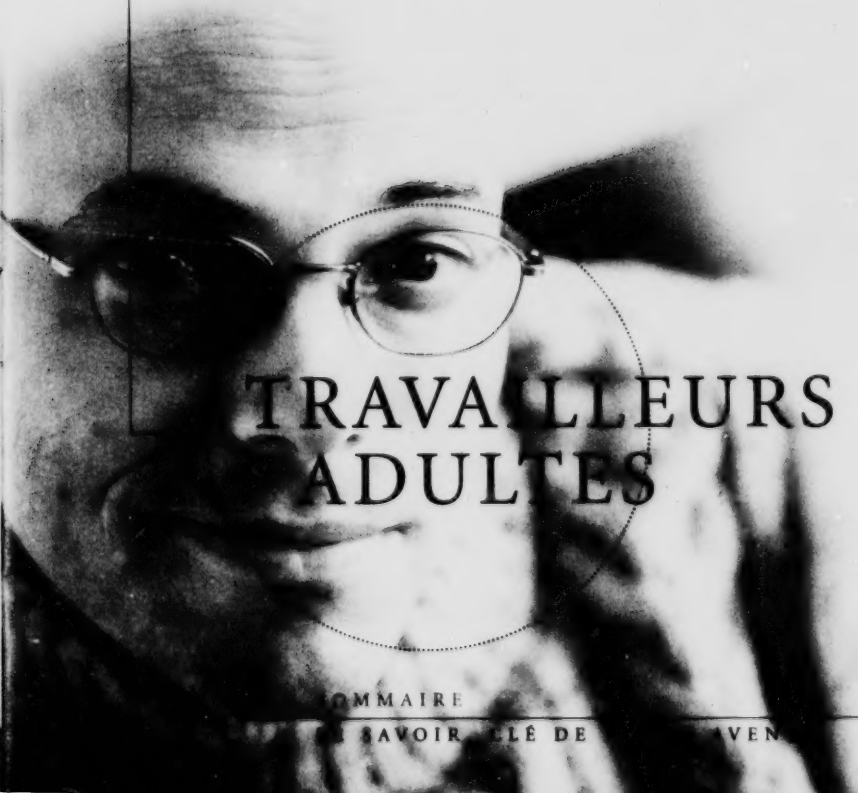

TRAVAILLEURS ADULTES

LA FORME QUE POURRAIT PRENDRE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le gouvernement du Canada examinera les mesures qu'il pourrait prendre dans certains domaines pour aider les Canadiens à profiter d'occasions de s'instruire et à réaliser leurs aspirations, et pour augmenter notre bassin de main-d'œuvre. Il discutera de ces mesures avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les autres intervenants :

1. Augmenter le nombre des conseils sectoriels et l'étendue de leurs activités. Travailler avec les conseils sectoriels pour augmenter le nombre de secteurs industriels couverts et pour étendre la portée du travail qu'ils font en matière de planification des ressources humaines et de perfectionnement des compétences au sein des différents secteurs et auprès des petites et moyennes entreprises. Discuter avec les conseils sectoriels et d'autres partenaires de la possibilité d'instituer une norme d'excellence intersectorielle en matière de perfectionnement des compétences en milieu de travail, qui permettrait de reconnaître publiquement le mérite des entreprises qui établissent des programmes d'apprentissage exemplaires.

2. Favoriser le développement et la dissemination de connaissances et d'informations sur l'apprentissage à l'âge adulte. Examiner les moyens d'intensifier la recherche et le développement et la diffusion de connaissances et d'informations sur les compétences et l'apprentissage à l'âge adulte.

3. Favoriser l'apprentissage en milieu de travail et accroître les possibilités de combiner le travail et les études. Examiner avec ses partenaires la possibilité d'offrir des incitatifs financiers aux employeurs qui aident leurs employés à acquérir des compétences de base. Examiner la possibilité de bonifier ses programmes de prêts pour les études à temps partiel.

4. Optimiser l'utilisation des ressources pour les mesures actives d'aide à l'emploi. À partir des partenariats actuels pour le développement du marché du travail, travailler avec les provinces et territoires pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles afin de répondre aux besoins des Canadiens en matière de perfectionnement des compétences dans un marché du travail en évolution.

5. Favoriser la participation au marché du travail des gens qui ont de la difficulté à l'intégrer. Examiner avec les provinces et territoires et d'autres partenaires certaines mesures ciblées de perfectionnement des compétences qui pourraient être prises pour venir en aide aux personnes handicapées, aux Autochtones, aux membres des minorités visibles, aux personnes peu alphabétisées ou ayant des compétences de base insuffisantes et à d'autres personnes pour qui il est particulièrement difficile de se tailler une place sur le marché du travail.

OBJECTIF

Faire en sorte que le Canada continue d'attirer les immigrants qualifiés dont il a besoin et les aide à réaliser pleinement leur potentiel dans la société et sur le marché du travail au Canada.

JALONS

- Faire passer de 58 p. 100 en 2000 à 65 p. 100 en 2010 le pourcentage des immigrants adultes ayant une formation postsecondaire.
- Réduire de moitié, pour des niveaux d'instruction et de qualification comparables, l'écart entre le revenu des immigrants actifs sur le marché du travail et celui des travailleurs nés au Canada.

LA FORME QUE POURRAIT PRENDRE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le gouvernement examinera des mesures qui feront l'objet de discussions avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les intervenants et tiendront compte du partage des responsabilités dans le cadre des ententes fédérales-provinciales-territoriales concernant l'immigration. Voici certaines de ces mesures :

1. Sélectionner et attirer des immigrants hautement qualifiés. Collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités, les employeurs et d'autres partenaires pour faire en sorte que le Canada continue d'accueillir les immigrants qualifiés dont il a besoin. Le document publié par Industrie Canada sous le titre *Atteindre l'excellence : Investir dans les gens, le savoir et les possibilités* propose un certain nombre de mesures qui pourraient être prises à cet égard.

IMMIG ION

2. Développer une approche intégrée et transparente à l'égard de la reconnaissance des titres de compétence acquis à l'étranger. Travailler en collaboration avec les provinces et territoires, les organismes de réglementation, les employeurs et les autres intervenants afin de mettre en place des mécanismes équitables, transparents et comparables d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétence acquis par les immigrants à l'étranger, et ce tant avant qu'après leur arrivée.

3. Mieux appuyer l'intégration des immigrants au marché du travail du Canada. Examiner avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les autres partenaires les mesures qui pourraient être prises pour aider les immigrants à bien s'intégrer au marché du travail, par exemple, en leur donnant de la formation linguistique, en prenant avec les employeurs des initiatives dans le domaine de l'emploi et en améliorant l'information sur le marché du travail et l'aide offerte pour la recherche d'un emploi.

4. Aider les immigrants à réaliser pleinement leur potentiel tout au long de leur vie professionelle. Examiner les moyens de voir à ce que le Canada dispose des renseignements et des connaissances nécessaires pour optimiser à long terme les retombées de l'immigration sur le marché du travail et dans la société.

Le document *Le savoir, clé de notre avenir : Le perfectionnement des compétences au Canada* vise à encourager une discussion sur les compétences et l'apprentissage. Il invite tous les Canadiens à travailler ensemble afin de s'entendre sur la nature des défis auxquels nous sommes confrontés, de définir une vision commune de ce que nous voulons accomplir et d'établir un plan d'action qui nous permettra d'atteindre nos objectifs.

Nous voulons travailler sur la base de nos partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et poursuivre la collaboration dans le respect mutuel des responsabilités de chaque gouvernement. À partir de nos partenariats actuels, le gouvernement du Canada veut discuter avec les gouvernements provinciaux et territoriaux des grands objectifs nationaux qu'il propose, les consulter sur les mesures qu'il envisage de prendre et explorer dans quels domaines il pourrait y avoir collaboration.

Le gouvernement du Canada engagera également un large éventail de partenaires et d'intervenants dans des discussions sur les objectifs nationaux et les moyens à prendre pour les atteindre. À titre d'exemple, il organisera une série d'ateliers sur les pratiques ayant prouvé leur efficacité dans des domaines comme le perfectionnement des compétences en milieu de travail, l'alphabétisation, les métiers spécialisés et l'apprentissage en ligne.

Afin de tenir les Canadiens informés des progrès accomplis, le gouvernement du Canada travaillera avec les provinces et les territoires et d'autres intervenants pour développer les mesures nécessaires afin d'établir des indicateurs qui permettront de mesurer nos succès et d'informer les Canadiens des résultats obtenus.

L'atteinte de nos objectifs exigera un engagement collectif à long terme et nécessitera des efforts soutenus de la part de tous les gouvernements et des citoyens canadiens dans toutes les régions du pays et dans tous les secteurs de l'économie. Le plus grand atout du Canada a toujours été la qualité, la mobilité et le professionnalisme de sa main-d'œuvre. Nous devons veiller à ce qu'il en soit toujours ainsi, dans notre intérêt et celui de nos enfants.

UN APPEL À L'ACTION

Government of Canada | Gouvernement du Canada

KNOWLEDGE MATTERS

SKILLS AND LEARNING FOR CANADIANS

CANADA'S INNOVATION STRATEGY

Canada

KNOWLEDGE MATTERS

SKILLS AND LEARNING FOR CANADIANS

"In the new, global knowledge economy of the 21st century prosperity depends on innovation, which, in turn, depends on the investments that we make in the creativity and talents of our people. We must invest not only in technology and innovation but also, in the Canadian way, to create an environment of inclusion, in which all Canadians can take advantage of their talents, their skills and their ideas."

The Right Honourable Jean Chrétien
Prime Minister of Canada

CANADA'S INNOVATION STRATEGY

Prepared by:
Human Resources Development Canada

For additional copies of this publication, please write or fax indicating the catalogue number:
SP-482-02-02

Enquiries Centre
Human Resources Development Canada
140 Promenade du Portage
Phase IV, Level 0
Hull, QC K1A 0J9

Fax: (819) 953-7260

Available on Internet at:
http://**www.innovationstrategy.gc.ca**

Available in alternate formats, upon request.
Call **1-800-788-8282** using a Touch-Tone phone.

© Her majesty the Queen in Right of Canada, 2002
Cat. No. RH64-13/2002
ISBN 0-662-66356-X

10% recycled
material

Canada's Innovation Strategy is presented in two papers. Both focus on what Canada must do to ensure equality of opportunity and economic innovation in a knowledge-based economy and society.

Knowledge Matters: Skills and Learning for Canadians recognizes that people are a country's greatest resource in today's global knowledge-based economy. It looks at what we can do to strengthen skills and learning in Canada, to develop people's talent and to provide the opportunity for all to contribute to and benefit from the new economy.

Achieving Excellence: Investing in People, Knowledge and Opportunity recognizes the need to consider knowledge as a strategic national asset. It focuses on how to strengthen our science and research capacity and on how to ensure that this knowledge contributes to building an innovative economy that benefits all Canadians.

MESSAGE FROM THE PRIME MINISTER 3

MESSAGE FROM THE MINISTER OF HUMAN RESOURCES DEVELOPMENT 4

KNOWLEDGE MATTERS: Skills and Learning for Canadians

1. Introduction 5

- 1.1 Why Skills? And Why Now?
- 1.2 Addressing These Challenges
- 1.3 Moving Forward

2. Building a Foundation for Lifelong Learning for Children and Youth 13

- 2.1 Where We Are Now
- 2.2 What We Are Doing Now
- 2.3 What We Need to Do
- 2.4 How the Government of Canada Could Contribute

3. Strengthening Accessibility and Excellence in Post-Secondary Education 25

- 3.1 Where We Are Now
- 3.2 What We Are Doing Now
- 3.3 What We Need to Do
- 3.4 How the Government of Canada Could Contribute

4. Building a World Class Workforce 37

- 4.1 Where We Are Now
- 4.2 What We Are Doing Now
- 4.3 What We Need to Do
- 4.4 How the Government of Canada Could Contribute

5. Helping Immigrants Achieve their Full Potential 49

- 5.1 Where We Are Now
- 5.2 What We Are Doing Now
- 5.3 What We Need to Do
- 5.4 How the Government of Canada Could Contribute

6. A Call to Action 55

Canada is one of the world's great success stories.

Thanks to the hard work, ingenuity and creativity of our people, we enjoy extraordinary prosperity and a quality of life that is second to none. Ours is a history of adaptation and innovation. We have grown from a small agrarian nation at the time of Confederation to a global industrial powerhouse. And we have done this in the Canadian way: by building a partnership among citizens, entrepreneurs and governments that encourages new ideas and new approaches and that energetically seizes new opportunities.

The Canadian way also entails an abiding national commitment to sharing prosperity and opportunity; to the belief that economic success and social success go hand in hand; and that all Canadians should be afforded the means and the chance to fulfill their individual potential and to contribute to building a higher Canadian standard of living and a better quality of life.

In the new, global knowledge economy of the 21st century prosperity depends on innovation, which, in turn, depends on the investments that we make in the creativity and talents of our people. We must invest not only in technology and innovation but also, in the Canadian way, to create an environment of inclusion, in which all Canadians can take advantage of their talents, their skills and their ideas; in which imagination, skills and innovative capacity combine for maximum effect.

This has been an overriding objective of our government and was the basis of our 2001 Speech from the Throne. And it is why we are so committed to working with the provinces, the territories and our other partners on a national project to build a skilled workforce and an innovative economy.

To stimulate reflection and to help crystallize a Canada-wide effort, we are releasing two papers: *Knowledge Matters: Skills and Learning for Canadians* and *Achieving Excellence: Investing in People, Knowledge and Opportunity.* From this starting point, we look forward to building a broad consensus not only on common national goals, but also on what we need to do to achieve them in the Canadian way.

Jean Chrétien
Prime Minister of Canada

People matter. Their knowledge matters. In today's job market, knowledge brings personal success. And through that success comes confidence in the future.

It has become clear to me, in my work as Minister of Human Resources Development, that people will drive the economy in the 21st century. Their knowledge, skills, and creativity lead to innovation. We now work in a labour market that demands we keep up with technological changes. We now live in a society that prides itself on continuous learning to get good jobs to support ourselves and our families. We now compete globally on the quality and quantity of our ideas.

Canada's skills and learning challenge is a national priority. It's about making sure that all of our citizens are in the best possible position to reach their goals. Canada is strong when its citizens are strong.

Helping Canadians improve their quality of life has been at the heart of the Government of Canada's economic and social policy choices. We have built a solid foundation. We have worked hard to get the fiscal and economic fundamentals right. And we have made a series of investments to help Canadians reach their personal goals and potential.

The Report of the Expert Panel on Skills, presented to the Prime Minister's Advisory Council on Science and Technology in February 2000, was a catalyst for national debate on the skills and learning challenges faced by Canada and Canadians. The 2001 Speech from the Throne recognized the importance of investing aggressively in the literacy, skills and talents of Canadians and outlined the Government's commitments in this area. Throughout 2001, the Government of Canada sponsored a series of national roundtables, and had discussions with representatives of provincial and territorial governments, Aboriginal communities, business, labour, education, and public policy and non-governmental organizations about skills and learning challenges and areas for action.

Knowledge Matters: Skills and Learning for Canadians brings together what was heard in these discussions and outlines the broad consensus. This document suggests both policy directions for the country and national goals and milestones to be reached for the future, recognizing that this work is a long term effort. We know where we need to go. Now we have to determine how best to get there.

This paper is an invitation from the Government of Canada to participate in a national dialogue on what Canada needs to do to respond to the challenges of the knowledge-based economy. We want to build on the collaborative relationship we have with provincial and territorial governments, one that is built on mutual respect for each other's jurisdiction. We also want to work closely with business, labour, educators, Aboriginal leaders, community groups, and all interested Canadians to develop a national approach.

I hope that Canadians will respond to this invitation. We have before us an opportunity to secure our future, our children's future and our country's future.

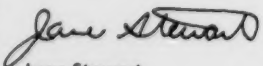

Jane Stewart
Minister of Human Resources Development

CANADIANS ENJOY A QUALITY OF LIFE AMONG THE HIGHEST OF ANY NATION IN THE WORLD.

Canada is consistently near the top, and often at the top, of international rankings of the best countries in which to live. We have built a strong and vibrant society with culturally diverse, dynamic communities and enviable education, health, social, and economic systems. Our success is founded on strong values of sharing, equality, openness, and inclusion. It has been powered by our ingenuity, creativity and hard work. We have ensured that our country's fiscal and economic fundamentals are strong. Canada is well positioned to enjoy continued social and economic prosperity in the new century.

CANADIANS REMAIN CONFIDENT ABOUT THEIR FUTURE, BUT THEY RECOGNIZE THAT CANADA CANNOT STAND STILL IN TODAY'S GLOBAL ECONOMY.

Countries that succeed in the 21st century will be those with citizens who are creative, adaptable and skilled. The so-called "new" economy is demanding new things from us. The need for ingenuity, creativity and hard work has not changed. How we *do* our work has. Today's workplace requires higher levels of education and skills. The equipment we use to do our jobs has also changed. Teachers, police officers, forestry workers and company presidents alike use increasingly sophisticated information technology to do their work.

INTRODUCTION

OUR PEOPLE – THEIR SKILLS, TALENTS, KNOWLEDGE AND CREATIVITY – ARE THE KEY TO OUR FUTURE SUCCESS.

To seize the opportunities before us, learning must be available to all Canadians throughout their lifetime, so that everyone has the opportunity to reach his or her full potential. It is in skills and learning that our economic and social goals find common expression. By providing opportunities for all Canadians to learn and to develop their skills and abilities, we can achieve our commitment to economic growth and prosperity and demonstrate our social values of inclusion and equality.

WE CAN AND MUST DO MORE, TOGETHER.

The January 2001 Speech from the Throne recognized that no one government or organization can build a skilled workforce on its own. It must be a national effort. The Government of Canada made a commitment to work with provinces, territories and other partners to ensure that all Canadians can achieve their skills and learning goals. We have held consultations on Canada's skills and learning challenges, through national roundtables and discussions with provincial and territorial governments, Aboriginal communities, business, labour, academics, volunteer groups, and individual Canadians. We have also taken action in our recent Budget.

Following these consultations, the Government of Canada has developed this discussion paper to engage Canadians in a national dialogue on skills and learning. The paper describes the strong platform of high-quality education systems and current investments in skills and learning upon which we can build.

It also outlines the skills and learning challenges that Canada faces, proposes national goals and milestones, sets out the Government of Canada's commitments, and challenges us to find a common vision of where we want to go and to develop an action plan that includes us all.

Meeting these challenges is not about a short-term "fix" or a series of one-time initiatives. It is about a *commitment* to action by Canadians and their governments, beginning now and continuing over the medium and long term, to build together the future we all want, for ourselves and for our children.

"Meeting education needs is entirely consistent with the broader objectives of our union. When we look at our members we see more than a group of taxpayers or cogs in the productivity game. We see human beings with needs and hopes, with dreams and desires. Education opportunities for our members is a priority for our union."

Lawrence McBrearty, National Director for Canada
United Steel Workers of America
September 10, 2001

1.1 WHY SKILLS? AND WHY NOW?

Three key imperatives are driving us to action:

FIRST, THE KNOWLEDGE-BASED ECONOMY MEANS AN EVER-INCREASING DEMAND FOR A WELL-EDUCATED AND SKILLED WORKFORCE IN ALL PARTS OF THE ECONOMY AND IN ALL PARTS OF THE COUNTRY.

All aspects of the way we live and work, the way we produce and consume, are in the midst of a profound transformation as a result of the revolution in information and communications technologies and the rise of the global knowledge-based economy. Products, firms and industries that were unheard of a decade ago are now significant sources of wealth. The skills required for many conventional occupations are changing rapidly, and many skills are quickly becoming dated as new jobs, new technologies and new industries emerge.

The use of computers and other high-tech tools is transforming the way Canadians work and do business, in all sectors and in every region of the country. For example, truck drivers now need to know how to use global positioning systems, students work on-line in "networked" classrooms, crane operators work with sophisticated onboard computers, and individual investors conduct stock market transactions from their home computers.

Employment Growth by Highest Level of Education

Index (1990=100)

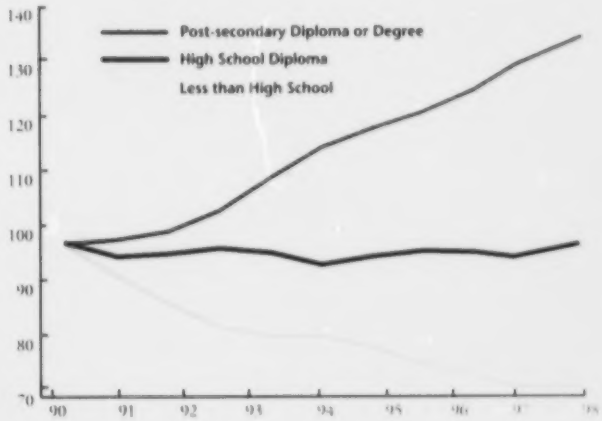

Source: Industry Canada compilations based on Statistics Canada data

By 2004, more than 70 percent of all new jobs created in Canada will require some form of post-secondary education, and 25 percent of new jobs will require a university degree. Only 6 percent of new jobs will be held by those who have not finished high school[1].

Canada is already facing structural skills shortages in a range of occupations, such as nursing, engineering and management. The Canadian Federation of Independent Business reported in late 2000 that up to 300,000 jobs were vacant because of a lack of suitable skilled workers[2].

SECOND, THERE IS A LOOMING DEMOGRAPHIC CRUNCH THAT WILL EXACERBATE THESE SKILLS SHORTAGES.

Despite the current global economic downturn, Canada's economy will continue to enjoy strong growth in the years ahead. But our workforce will grow at a much slower rate than in the past, and our future labour supply will be inadequate to meet the demands of the economy. Already, shortages are occurring in many skilled trades, including the plumbing and construction trades. The Conference Board of Canada forecasts a shortfall of nearly one million workers within 20 years[3].

A number of factors are contributing to this situation. Our population is ageing overall, and population growth rates will continue to be low. The next cohort of youth workers will be smaller than in the past. Too many Canadians are currently outside the workforce: There is a sharp divide in labour force participation rates for low-skilled and high-skilled Canadians (56 percent vs. 79 percent)[4].

Canada needs to take action now to make sure we have the supply of skilled labour we will need in the future. This means making sure that Canadian workers have opportunities to upgrade their skills over the course of their working lives; more than half of the workforce of 2015 is already in the labour market. It means maximizing opportunities for all Canadians to participate in the labour market and attain their potential. And it means competing with other countries, which will be in a similar demographic position, to attract skilled immigrants to Canada. By 2011, immigration will account for *all* net labour force growth in Canada.

THIRD, OUR LEARNING SYSTEM MUST BE STRENGTHENED IF WE ARE TO MEET THE SKILLS AND LABOUR FORCE DEMANDS OF THE NEXT DECADES.

It used to be that learning took place primarily in schools. Now learning occurs throughout our lives: before school, through early childhood development; in school; and right through our working lives. We can be proud of the fact that Canada has strong primary and secondary education systems and the highest level of participation in post-secondary education in the world. But challenges need to be addressed at every level of our learning system to ensure Canadians can realize their aspirations and succeed as well-educated, highly-skilled individuals.

Canadian High School Students Perform Very Well

Fifteen-year-old Canadian students performed very well in the recent Programme for International Student Assessment (PISA). Canada ranked second in reading, fifth in science, and sixth in mathematics among the 32 countries included in the study.

1 Applied Research Branch, Human Resources Development Canada, *Job Futures (2000) World of Work: Overviews and Trends.*

2 The Canadian Federation of Independent Business (CFIB), *Hard Facts Survey*, Oct-Nov. 2000.

3 The Conference Board of Canada, *Performance and Potential, 2000-2001.*

4 Statistics Canada, Labour Force Survey, 2001. Data is based on education level.

For example,

- Canada's system of supports and services for early childhood development does not reach as many young families as it should.
- One in eight young Canadians does not complete high school, and one in four graduates lacks the literacy skills necessary to participate in the knowledge-based economy.
- Access to post-secondary education is more difficult for lower socio-economic groups and for people with special needs.
- Adults with jobs do not have enough opportunities to "learn while they earn", and our adult learning system does not always provide adults with the information they need to make the right choices about their learning.

1.2 ADDRESSING THESE CHALLENGES

MAKING SURE THAT CANADIANS HAVE THE SKILLS AND KNOWLEDGE REQUIRED FOR TODAY'S ECONOMY AND SOCIETY IS A NATIONAL CHALLENGE, ONE THAT NO SINGLE GOVERNMENT, OR GOVERNMENTS ALONE, CAN MEET.

The Government of Canada is responsible for overall fiscal, economic and trade policies, for fostering Canada's productivity and competitiveness in the world economy, and for promoting our development as an inclusive society. The provincial and territorial governments have jurisdiction over education and significant responsibilities for economic and social development within their province or territory. Business, labour, the voluntary sector, educational institutions and communities all have roles to play. And, ultimately, individuals are responsible for their own learning and development.

The Government of Canada has worked collaboratively with the provinces and territories on a number of initiatives and has recently introduced important measures within its own areas of responsibility.

Cooperation on social policy between the Government of Canada and provincial and territorial governments has resulted in strengthened supports for children and families, notably through the **National Child Benefit**, the **National Children's Agenda** and the **Early Childhood Development Agreement**.* The Government of Canada has also doubled the duration of maternity and parental benefits under **Employment Insurance**.

Through the Forum of Labour Market Ministers, the Government of Canada and the provincial and territorial governments work together to address labour market challenges. This includes improving inter-provincial mobility for workers and making sure Canadians have up-to-date labour market information on which to base career and learning choices.

* While the Government of Quebec shares the same concerns as other governments on children's issues, Quebec does not participate in federal-provincial-territorial initiatives such as the National Child Benefit, the National Children's Agenda or the Early Childhood Development Agreement.

The **Labour Market Development Agreements** are an important instrument of intergovernmental cooperation on the development and delivery of employment measures to assist unemployed Canadians to return to work.

The Government has worked closely with provincial and territorial governments to improve programs offering financial assistance to post-secondary students. The Government has also increased support for university research through the **Canada Foundation for Innovation**, funding for research chairs and increased support to granting councils.

In its December 2001 Budget, the Government of Canada announced a series of measures that build on previous strategic investments to strengthen and encourage learning and skills development: increased support for **Sector Councils**; increased investment in early childhood development programs and services for Aboriginal children and increased support for First Nations children facing learning challenges in school; continuing investments in **SchoolNet**; improved support for apprentices; changes to the **Canada Study Grants** to better assist students with disabilities; an extension of the education tax credit to individuals receiving taxable assistance for their post-secondary education; and an exemption from income tax of tuition assistance for adult basic education provided under certain government programs.

Investing in Skills, Learning and Research

"The Government has long recognized the value of investing in people – in literacy and in the education system, which provides advanced skills and individual economic security; in on-the-job training, which supports job-specific skills; and in universities and other centres of advanced research, where the ideas and instructors of the future are found."

Government of Canada
The Budget Plan 2001
December 2001

"The globalization of markets, the speed and fluidity of communications, the rapid pace of change in knowledge and technology, the accelerated rate of social change, the need for job market retention or re-entry and the increasing complexity of social life are all factors that require adults to have sufficient basic education and to update their skills in order to adapt."

Government of Quebec
Draft Policy on Adult Education from the Perspective of Lifelong Learning
May 2001

"The Labour Force Planning Committee has identified three key strategies to meet the labour market needs of the future: increase the skill and knowledge levels of Albertans; increase the mobility of labour in Canada; and increase the number of immigrants to Alberta."

Government of Alberta
Prepared for Growth: Building Alberta's Labour Supply
October 2001

"People who continue to learn and adapt their skills to keep pace with the demands of a changing workplace are best positioned to succeed. In today's knowledge-driven world, education, training and literacy are bedrock economic programs in which New Brunswick must invest to ensure our competitiveness and ability to achieve Greater Opportunity."

Government of New Brunswick
Greater Opportunity New Brunswick's Prosperity Plan 2002-2012
February 2002

PROVINCES AND TERRITORIES ARE ALSO TAKING ACTION AND SHOWING LEADERSHIP TO MEET CANADA'S SKILLS AND LEARNING CHALLENGES.

The governments of Quebec, Alberta and New Brunswick, for example, have recently released papers highlighting skills and learning issues in their respective provinces. Specific provincial and territorial initiatives range from early literacy and learning programs in Nova Scotia and Saskatchewan, to increased support for technology in schools in Prince Edward Island, to British Columbia's system of transferring courses and credits among institutions. Post-secondary education capacity has been expanded in Manitoba and in Ontario and strategies to enhance literacy have been developed in Newfoundland and Labrador as well as in the Northwest Territories.

1.3 MOVING FORWARD

FOR CANADIANS TO HAVE THE SKILLS THEY NEED TO PARTICIPATE FULLY IN SOCIETY, AND TO SECURE CANADA'S POSITION AS A LEADER IN THE WORLD ECONOMY, FURTHER ACTION IS REQUIRED BY ALL.

We need a Canada-wide skills and learning agenda so that:

- our existing workforce has ongoing opportunities to upgrade its skills and acquire new ones;
- our learning system can develop a world-class labour force to meet Canada's current and future skills needs; and
- our supply of skilled workers continues to grow: by improving the level of skills of those now in, as well as those entering, the labour force; by raising the participation rates of those facing particular barriers; and by attracting highly skilled immigrants.

THE GOVERNMENT OF CANADA IS CALLING FOR A RENEWED EFFORT BY ALL SECTORS OF CANADIAN SOCIETY TO ENSURE WE MEET OUR SKILLS AND LEARNING REQUIREMENTS FOR THE 21ST CENTURY.

This paper proposes a series of national goals and milestones against which progress can be measured over time and reported on regularly to Canadians. It also identifies, as a basis for further discussion, possible areas for action by the Government of Canada, working within its own areas of responsibility, as well as in cooperation with others.

THIS PAPER IS INTENDED TO ACT AS A CATALYST FOR DISCUSSION ON SKILLS AND LEARNING.

It invites all Canadians to work together to develop a common understanding of the challenges we face, articulate a shared vision of where we want to go, and create a plan of action to get us there.

Along with this paper, the Government of Canada is also releasing a companion paper by Industry Canada. That paper discusses priorities and possible actions to create and use knowledge to benefit Canadians, increase the supply of highly qualified people, and strengthen incentives to innovation. Together, these papers outline strategies to invest in the skills and talents of Canadians, strengthen our knowledge infrastructure, ensure the right business climate, and make sure knowledge is put to the most effective use within the economy. Action in these areas is essential to ensure that Canada is able to compete successfully in the knowledge-based economy and that all Canadians can share in its benefits and enjoy a high quality of life.

The next sections of this paper discuss the skills and learning challenges Canada faces in each of the following areas:

- Building a foundation for lifelong learning for children and youth;
- Strengthening accessibility and excellence in post-secondary education;
- Building a world class workforce; and
- Helping immigrants achieve their full potential.

The path of lifelong learning begins in early childhood. Each step in the learning process builds on previous success – from the preschool years to elementary and secondary school, to post-secondary education, to adult learning. Poor outcomes in childhood can undermine subsequent education and skills development and limit future employment success and quality of life.

Today's children and youth will spend their entire careers working in a knowledge-based economy. They need a solid learning foundation upon which they can realize their aspirations, develop skills in adulthood, and fully participate in Canada's economy and society.

2.1 WHERE WE ARE NOW

TODAY'S GENERATION OF YOUNG CANADIANS IS THE BEST EDUCATED IN OUR HISTORY.

Most children in Canada enter school ready to learn and, once there, perform well. High school non-completion rates continue to decline[5] and an increasing number of young people are pursuing post-secondary education[6]. In short, most Canadian children and youth are doing well in their educational pursuits.

A SIGNIFICANT MINORITY OF CANADIAN CHILDREN, HOWEVER, ARE NOT DEVELOPING THE SKILLS AND ABILITY TO LEARN THAT WILL HELP THEM LIVE AND WORK TO THEIR FULL POTENTIAL.

In our knowledge-based economy this threatens individual well-being; it also limits Canada's potential economic growth. In 1994, 28 percent of children 0–11 years old (some 1.2 million individuals) had at least one behavioural or learning problem[7]. For these children, lack of learning readiness makes it more difficult to adjust to school, to succeed academically and to be accepted by their peers.

5 Human Resources Development Canada and Statistics Canada, *At a Crossroads: First Results for the 18 to 20-Year-old Cohort of the Youth in Transition Survey, 2002.*

6 Statistics Canada and Council of Ministers of Education, Canada, *Education Indicators in Canada,* 1999.

7 Applied Research Branch, Human Resources Development Canada, *Readiness to Learn, Child Development and Learning Outcomes: Potential Measures of Readiness to Learn,* September 1998, T-98-4E.b.

ING A FOUNDATION
LIFELONG LEARNING
R CHILDREN AND YOUTH

Children who perform below their potential come from all kinds of backgrounds, but low family income is a major risk factor. Currently, almost 20 percent of children 15 years old or younger (some 1.4 million individuals) live in a low-income household[8]. These children show higher than average rates of behavioural and learning problems, lower readiness to learn upon school entry and higher drop-out rates.

8 Statistics Canada and Council of Ministers of Education, Canada, *Education Indicators in Canada*, 1999.

BALANCING WORK AND FAMILY PUTS PRESSURE ON PARENTS.

The nature of family life has changed in Canada. Most families now require two incomes to make ends meet. The increase in the proportion of lone parents combined with the increased labour force participation of mothers has dramatically reduced the potential time that parents have to spend with their children. Work/family conflict generates costs for the economy and for families.

Incidence of Vulnerable Children by Family Income

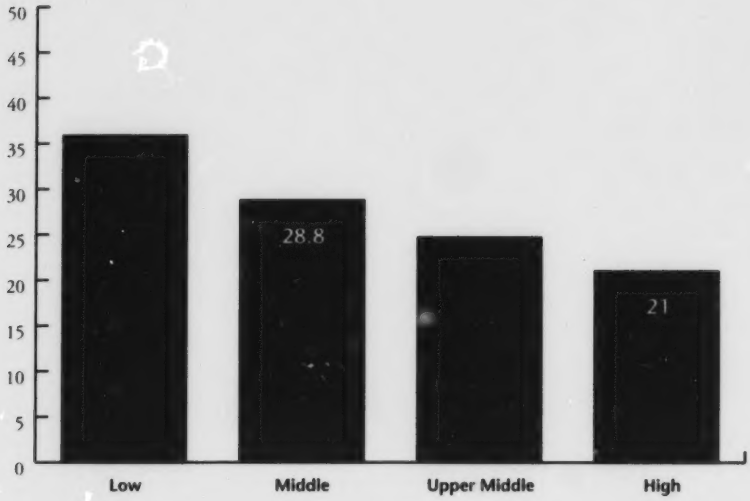

Note: Children with either poor learning or behavioural outcomes, or both, are considered "vulnerable". Children may experience short episodes or prolonged periods of vulnerability.

Source: prepared for the Centre for International Statistics at the Canadian Council on Social Development using the National Longitudinal Survey of Children and Youth, 1994-95

Understanding the Early Years is a community research initiative that involves teachers, parents, guardians, community agencies and the Government of Canada. It helps communities across Canada understand how their children are doing and how best to respond to their needs. It maps out where children in communities live in relation to where the programs and services that support them are located. With that information, communities will be able to put in place action plans that will help their children before and after they enter school.

EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT

CHILDHOOD VULNERABILITY CAN BE OFFSET BY GOOD PARENTING AND PARTICIPATION IN QUALITY EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT PROGRAMS.

If we read to our children, and if they have access to learning experiences in the home, they tend to have better learning outcomes. Community-based public institutions, such as schools and family resource centres, can provide crucial support to children and their families. Participation in high-quality early childhood development programs enhances social development and language skills. For young children at risk, participation in such programs can improve readiness to learn and lead to success in school. Children who participate in community sports and arts programs are less likely to have emotional or behavioural problems, to experience impaired social relationships, or to repeat a grade[9].

Early childhood development programs and services are less widely available in Canada than in many other industrialized countries. Access to early childhood learning (preschool and related programs) can strengthen the foundations of lifelong learning for all children and support the broad-based education and social needs of families. In the 15 European Union countries, between 60 and 99 percent of children 3-6 years old are in publicly funded preschool, child care or school[10]. By comparison, Canada's early childhood learning supports and services are uneven in quality and availability. In this environment, children with special needs face unique challenges in accessing supports and services.

Aboriginal children of preschool age are among the most vulnerable children in Canada. Initial studies indicate that the rates of fetal alcohol syndrome and fetal alcohol effect (FAS/FAE) are potentially much higher in Aboriginal communities[11]. There is an acute need to strengthen early childhood learning opportunities for Canada's Aboriginal population.

ELEMENTARY AND SECONDARY EDUCATION

FOR MOST STUDENTS, CANADIAN SCHOOL SYSTEMS WORK WELL.

Canadian students generally perform favourably in international science and mathematics assessments, with student performance in some provinces and territories on a par with the best in the world. Results of the Third International Mathematics and Science Study (TIMSS) placed Canadian grade 8 students (Secondaire II in Quebec) above the international mean in both subjects. Further, 15-year-old Canadian students did very well in the recent Programme for International Student Assessment (PISA), ranking second in reading, fifth in science, and sixth in mathematics among the 32 countries included in the study[12].

9 Offord, David R.,Lipman, Ellen L., and Duku, Erik K. *Sports, the Arts and Community Programs: Rates and Correlates of Participation*, Applied Research Branch, Human Resources Development Canada, October 1998, W-98-18E.

10 Jenson, J. and Stroick, S.M., *What Is the Best Policy Mix for Canada's Young Children?* Canadian Policy Research Networks, 1999.

11 British Columbia Ministry for Children and Families and British Columbia Fetal Alcohol Syndrome Resource Society, *Community Action Guide: Working Together for the Prevention of Fetal Alcohol Syndrome*, 1998.

12 Council of Ministers of Education, Canada, Human Resources Development Canada and Statistics Canada, *Measuring Up: The Performance of Canada's Youth in Reading, Mathematics and Sciences, December 2001*.

While these tests of student performance are not directly comparable, Canada's ranking relative to other countries has improved substantially over time, with Canada rising from a mid-ranking country to one of the top-ranked countries in both the most recent TIMSS and now in the PISA assessments. We should be proud of these accomplishments.

The following graph shows average student scores, by subject, for a number of Canada's major international competitors.

IN RECENT YEARS, SHIFTING SKILL DEMANDS AND CHANGING LEARNING EXPECTATIONS HAVE LED PROVINCES AND TERRITORIES TO REFORM THEIR ELEMENTARY AND SECONDARY EDUCATION SYSTEMS.

In doing so, they have sought to increase learning quality, implement improvements to the learning environment and enhance public accountability.

PISA Results
15-Year-Old Students

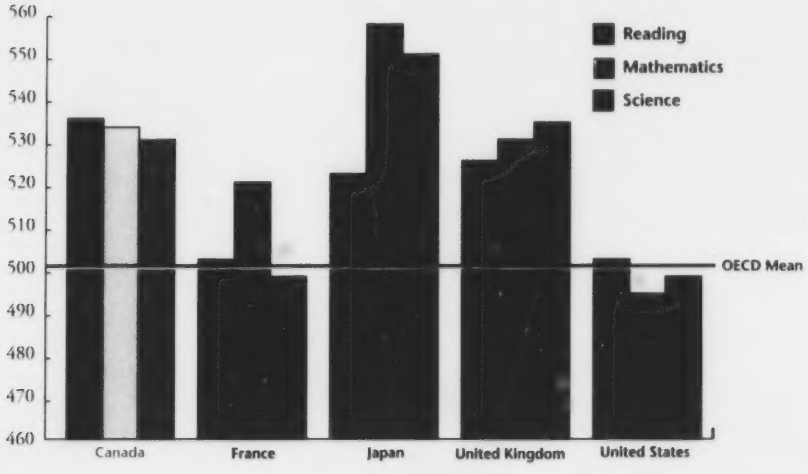

Source: Programme for International Student Assessment (PISA).
Measuring Up: The Performance of Canada's Youth in Reading, Mathematics and Science, Human Resources Development Canada, Statistics Canada, and Council of Ministers of Education, Canada, 2001.

NEVERTHELESS, CONCERNS ABOUT SCHOOLING QUALITY AND OUTCOMES PERSIST.

Although most students perform well, a significant minority of high school students and graduates do not. According to the 1994 International Adult Literacy Survey, one in four high school graduates 16-25 years old have literacy skills that fall below the generally accepted minimum for further learning[13] (level 3 as described below). This means that many young Canadians leave high school without the literacy skills needed for full participation in the knowledge economy.

International Adult Literacy Survey (IALS) Literacy Levels

Level 1 – indicates very low literacy skills, where the individual may, for example, have difficulty identifying the correct amount of medicine to give to a child.

Level 2 – indicates respondents can deal only with material that is simple, clearly laid out and in which tasks involved are not too complex.

Level 3 – indicates the minimum desirable threshold in many countries. It denotes roughly the skill level that is required for secondary school completion and college entry.

Levels 4/5 – indicates increasingly higher literacy skills requiring the ability to integrate several sources of information or solve more complex problems.

ABORIGINAL CHILDREN ARE THE MOST DISADVANTAGED SEGMENT OF THE CANADIAN SCHOOL POPULATION.

This is reflected in the inadequate level of education attained by many young Aboriginal adults. According to the 1996 Census, 41 percent of Aboriginal people 25-34 years old had not completed high school, compared with 18 percent of non-Aboriginal Canadians of the same age[14]. Aboriginal school-age children and youth typically score lower in educational achievement than do their non-Aboriginal counterparts. Many Aboriginal students perform below the appropriate grade level, especially in key areas such as reading, mathematics and science[15]. This significantly increases the likelihood that these students will attend school irregularly and eventually drop out altogether. Clearly, concerted efforts are required to help improve the overall levels of educational attainment of Aboriginal people.

EDUCATION IS KEY TO THE LABOUR MARKET SUCCESS OF YOUNG CANADIANS.

The more education and skills a young person has, the greater the likelihood of getting a job, earning a good income, and keeping a job. Youth who have not completed high school have an unemployment rate of more than 18 percent, compared with 7 percent for those with a university degree[16]. Moreover, the positive impact of education on labour force participation, unemployment and earnings persists throughout life, whereas youth without adequate education and skills face declining job prospects.

13 Statistics Canada and the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), *International Adult Literacy Survey*, 1994-95.

14 Statistics Canada, *Census of Canada*, 1996. These dropout rates will differ from those cited elsewhere in this document due to differences in population age, survey methodology, and reference period.

15 Government of Quebec, *Education Statistics Bulletin*, 1998.

16 Statistics Canada, *Labour Force Survey*, 2001.

YOUNG PEOPLE RECOGNIZE THE NEED FOR EDUCATION TO PREPARE FOR A CAREER.

Full-time school attendance among youth 15-24 years old has risen from approximately 45 percent in the early 1980s to the current level of some 60 percent[17]. The number of youth 15-24 years old neither in school nor working is at an all time low of 10 percent. During the 1990s, the high school non-completion rate among youth 20-24 years old fell from 17 percent to 12 percent[18].

IN TODAY'S GLOBAL WORLD WHERE THE IMPORTANCE OF COMMUNICATIONS IS INCREASING IN ALL AREAS, BEING ABLE TO SPEAK ENGLISH AND FRENCH IS AN IMPORTANT ADVANTAGE.

In this era of global competition, learning Canada's two official languages enhances young Canadians' competitiveness in today's job markets, both at home and internationally. From a cultural perspective, bilingualism opens the door to a different vision of the world. From an economic point of view, having dual language skills improves access to markets and opportunities and facilitates the mobility of Canadians, which in turn means getting the right people for the jobs we have, wherever they are.

17 ibid.

18 Human Resources Development Canada, *Profile of Canadian Youth in the Labour Market – Second Annual Report to the Forum of Labour Market Ministers*, 2000.

High school non-completion rates for youth aged 18-19 and 20-24 in the 1990s

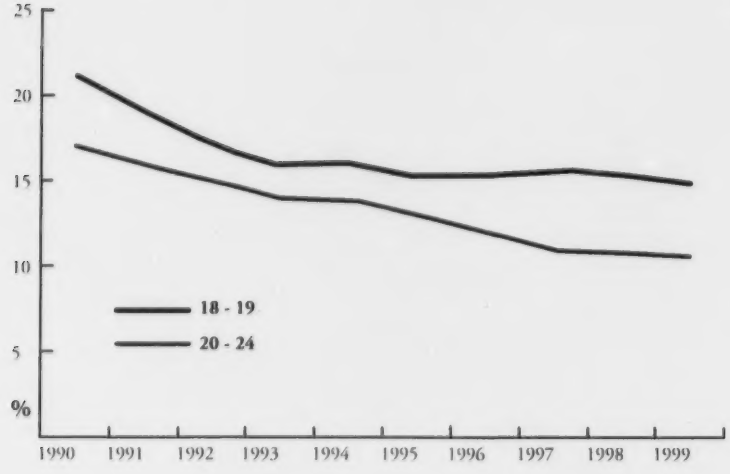

Note: Dropout (or non-completion) rate refers to the proportion of people who are not students in a specified age group who have left high school without graduating at a given point in time.

Source: Labour Force Survey

THOUGH MOST YOUTH ARE DOING WELL, A SIGNIFICANT NUMBER HAVE LOW SKILL LEVELS THAT PUT THEM AT RISK OF A LIFETIME OF POOR LABOUR MARKET OUTCOMES.

Over the next five years, occupations that require less than high school education are expected to account for less than 6 percent of new job opportunities, whereas more than 70 percent of new jobs will require at least some post-secondary education[19]. Youth who do not have a high school diploma will be even more disadvantaged in the job market of the future.

MANY YOUNG CANADIANS FACE ADDITIONAL CHALLENGES THAT COMPOUND THEIR RISK OF FALLING BEHIND IN THE LABOUR MARKET.

Youth with disabilities tend to have a comparatively weak attachment to the labour force. Only 58 percent of youth with disabilities are in the labour force, compared with 86 percent of their counterparts without disabilities[20]. This reflects both the relatively low levels of education attained by youth with disabilities and insufficient accommodation of their needs and abilities in the workplace.

Aboriginal youth face a range of issues that may limit their labour market participation. These include insufficient education, lack of information on career choices, the remoteness of many reserves, difficulty obtaining 'first jobs', transitions from on-reserve to off-reserve life, and differences between Aboriginal and non-Aboriginal cultures. There is a need to improve high school completion rates and access to post-secondary education for Aboriginal students. There is also a need to improve information on the learning and labour market outcomes of Aboriginal people and gain a better understanding of how to support successful transitions from school to work.

Finally, some young immigrants have difficulty finding employment because they are unfamiliar with the labour market, are not fluent in one of Canada's official languages, or lack education or qualifications. Immigrant youth who arrived in Canada as young children perform better in the labour market than do those who arrived as teens or young adults. Further, the employment prospects of immigrant youth improve the longer they stay in Canada. In 1996, 20 percent of immigrant youth were unemployed, a rate considerably higher than the average for Canadian-born youth of 15.3 per cent[21].

19 Applied Research Branch, Human Resources Development Canada, *Job Futures (2000) World of Work: Overviews and Trends*.

20 1996 Census; 15-34 year olds, full-time students are excluded.

21 Census and Labour Force Survey, 1996.

2.2 WHAT WE ARE DOING NOW

GOVERNMENTS IN CANADA HAVE MADE SIGNIFICANT INVESTMENTS IN SUPPORT OF CHILDREN AND YOUTH.

Cooperation among governments multiplies the impact of these investments.

Over the past few years, the Government of Canada and provincial and territorial governments have agreed on the need to invest more in children's services. Supported by a shared vision for children – agreed to by governments and articulated through the **National Children's Agenda** – we are moving steadily toward a comprehensive system of supports for children and families in Canada.

Families with children need policies and programs to help them balance their work and family responsibilities and to meet the costs of providing for their children. Through the **National Child Benefit** (NCB) initiative, the Government of Canada and the governments of the provinces and territories invest in benefits and services to help reduce child poverty and support parents in their transition to employment.

Through the **Canada Child Tax Benefit** (CCTB), the Government of Canada provides financial assistance directly to Canadian families with children. Since 1998, the Government of Canada has increased the NCB Supplement of the CCTB for low-income families with children. In total, by 2004, the Government of Canada will provide about $8 billion per year to 90 percent of all Canadian families with children through the CCTB basic benefit and the NCB Supplement.

The **Federal-Provincial-Territorial Early Childhood Development Agreement** will provide $2.2 billion to the provinces and territories over five years to support investments in early childhood development programs and services. The Government of Canada is also funding early childhood development through programs such as the **Community Action Program for Children**, **Aboriginal Head Start**, and support for **First Nations and Inuit Child Care**.

National Child Benefit (NCB)

The NCB has fundamentally improved the way child benefits are provided by building a national platform of income-tested child benefits delivered outside of the welfare system. As its contribution to the NCB initiative, the Government of Canada has increased the **Canada Child Tax Benefit** by $2.4 billion for low-income families with children through the **NCB Supplement**. This contribution has increased the disposable income of approximately 1.2 million low-income families with about 2.1 million children. Provinces, territories and First Nations have made adjustments to income support and invested about $600 million in NCB-related benefits and services.

What the NCB means for Canadian families

A low-income working family **with one child** received maximum child benefits of $2,372 per year in 2001, an increase of 56 percent over the amount received in 1996.

A low-income working family **with two children** received maximum child benefits of $4,544 per year in 2001, an increase of almost 80 percent over 1996.

A low-income working family **with three children** received maximum child benefits of $6,719 in 2001, an increase of 85 percent over 1996.

Parents need programs that allow them to spend more time with their children. This is why the Government of Canada enhanced **Employment Insurance maternity and parental benefits** to enable parents to stay home for up to one year with their newborn or newly adopted children. It is when children are very young and their needs are greatest that parents often experience the most stress in balancing work and family. Improving maternity and parental benefits has significantly improved choices for parents.

Maternity and Parental Benefits

Effective, December 31, 2000, the Government of Canada has doubled the duration of maternity and parental benefits under the **Employment Insurance** program so that parents can spend more time caring for their children during the first critical year of life. In addition to providing parents with more time, changes introduced have made the benefits more accessible, flexible and better adapted to today's working parents.

SchoolNet is a collaborative $30 million per year initiative led by Industry Canada, in partnership with provincial and territorial governments, the education community and the private sector. Canada's **SchoolNet** encourages the integration of information technology into Canada's education system to help students acquire digital literacy skills and experience in using the Internet for research and communication.

The Government of Canada provides financial assistance to provinces and territories for minority-language education and second-language instruction under the **Official Languages in Education Program**.

Through its **Youth Employment Strategy**, the Government of Canada, often working in partnership with provinces and territories as well as with Aboriginal peoples, business, labour and communities, is investing more than $450 million per year in youth internships, summer jobs, community service projects, and labour market information.

To develop many of these initiatives, the Government of Canada has worked in close cooperation with provincial and territorial ministries in several sectors, notably: Federal-Provincial-Territorial Ministers Responsible for Social Services, and Health; the Federal-Provincial-Territorial Ministerial Council on Social Policy Renewal, the Ministerial Council of Education, Canada (CMEC); and the Forum of Labour Market Ministers.

As a nation, we aspire to have children who:

- *achieve physical, emotional and social development, language skills, literacy, numeracy and general knowledge to the best of their capabilities;*

- *are ready for learning throughout their lives so they can gain the abilities they need for present and future fulfilment.*

The Federal-Provincial-Territorial
Ministerial Council on Social Policy Renewal
Public Dialogue on the National Children's Agenda: Developing a Shared Vision
June 2000

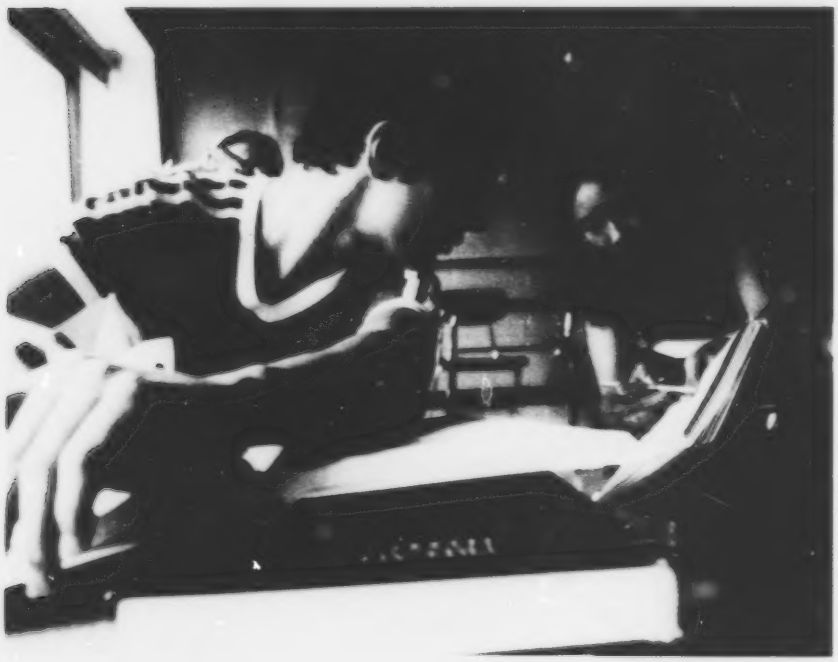

A strong knowledge and information infrastructure consisting of timely, relevant data, evidence-based research and experiments forms a critical cornerstone in the development of a learning culture. For example, knowledge generated by **Understanding the Early Years** research has begun to provide valuable insight into the influence of community factors on children's early development. It will be used to improve community capacity to monitor child development and respond effectively. The Government of Canada has an important role to play in developing this knowledge base to ensure we make effective policy choices.

2.3 WHAT WE NEED TO DO

IF CANADA IS TO MEET THE ECONOMIC AND SOCIAL CHALLENGES OF THE KNOWLEDGE-BASED ECONOMY, IT IS CRITICAL THAT ALL OUR CHILDREN AND YOUTH HAVE THE OPPORTUNITY TO FULFIL THEIR LEARNING POTENTIAL.

Each individual must be encouraged to acquire sound basic skills and to develop the motivation to continue learning throughout life.

To this end, the Government of Canada proposes the following overall national goal and specific milestones:

To give our children and youth the best possible start in life.

Specific milestones for measuring progress toward this goal should include the following:

- Canada becomes one of the top three countries in mathematics, science, and reading achievement;
- all young Canadians are computer and Internet literate by grade school graduation;
- all students who graduate from high school achieve a level of literacy sufficient to participate in the knowledge-based economy; and
- the proportion of high school graduates who have a working knowledge of both official languages doubles.

Achieving this national goal and these milestones will require a better understanding of the relationships between learning outcomes and key learning determinants in the home, school and the community; it will also require measuring and providing information on skills and learning results including in areas such as reading, mathematics, science and official languages acquisition. This knowledge and information foundation will ensure relationships can be understood, outcomes measured and effective action taken. The Government of Canada is prepared to build on its efforts to ensure an appropriate research and measurement agenda in support of this goal.

2.4 HOW THE GOVERNMENT OF CANADA COULD CONTRIBUTE

The December 2001 Budget provided $185 million over the next two years to enhance programs and services for Aboriginal children. We will work with Aboriginal communities to expand early childhood development programs, reduce the incidence of fetal alcohol syndrome and fetal alcohol effects and provide increased support to First Nations children living on reserves who have special needs at school. The Government has also committed to continuing investments in SchoolNet. The Government will consider additional actions in a number of areas to better support children and youth. These actions will be discussed with provincial and territorial governments and with stakeholders:

SUPPORT EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT PROGRAMS AND SERVICES

In collaboration with Aboriginal people, the Government of Canada will implement the commitments of the 2001 Budget regarding Aboriginal children.

The Government of Canada, in partnership with provincial and territorial governments, will continue to implement the commitments in the **Early Childhood Development Agreement**, including annual reporting to the public on progress in improving and expanding services and regular reporting on indicators of child well-being. This reporting will inform Canadians, the Government of Canada and its partners as we move forward in building a solid and comprehensive base of early childhood development programs and services across Canada.

IMPROVE EDUCATION OUTCOMES OF ON-RESERVE FIRST NATIONS CHILDREN AND YOUTH

The Government of Canada will work with partners to find ways of improving First Nations education outcomes in on-reserve schools. Areas of emphasis could include:

- improving reading levels for all students;
- improving access to and outcomes in the mathematics, science and technology areas required for the new economy; and
- addressing on-reserve teacher recruitment and retention.

HELP YOUNG CANADIANS MAKE A SUCCESSFUL TRANSITION FROM SCHOOL TO WORK

The Government of Canada will examine ways to improve its **Youth Employment Strategy** to make it more responsive to changing labour market conditions, better assist youth facing particular labour market barriers, and help youth develop their skills to make successful school-to-work transitions.

STRENGTHENING ACCESSIBILITY AND EXCELLENCE IN POST-SECONDARY EDUCATION

Post-secondary education is already required for most of the new jobs in today's economy and will be demanded for almost all new jobs in the 21st century. For those without a post-secondary education, employment prospects are dimming rapidly. But post-secondary education is about more than achieving our individual and collective economic potential. It is a means by which we can better understand the world around us, play a more confident role as citizens in a democratic society, and lead more satisfying lives.

3.1 WHERE WE ARE NOW

Public community colleges, CEGEPs, universities and private training institutes provide most of Canada's post-secondary education. This includes full-time and part-time studies, degree and certificate programs, and combinations of work and learning such as apprenticeships and co-op education.

THIS NETWORK OF UNIVERSITIES, COMMUNITY COLLEGES AND PRIVATE INSTITUTES IS ONE OF THE MOST EXTENSIVE IN THE WORLD.

In many regions of the country, universities act as magnets for investment and incubators of knowledge and talent, developing vibrant clusters of economic activity. Canada's universities account for one quarter of all research activity in the country and develop advanced skills needed by businesses and industry[22]. The network of community colleges in more than 900 communities has been effective in providing education not only to secondary school graduates but also to adults already in the workforce, many of whom have not completed high school.

22 Organisation for Economic Co-operation and Development, *Main Science and Technology Indicators*, 2000-2001.

POST-SECONDARY EDUCATION ENROLMENT

OF ALL THE COUNTRIES IN THE WORLD, CANADA HAS THE HIGHEST PROPORTION OF PEOPLE WITH POST-SECONDARY EDUCATION IN ITS WORKING-AGE POPULATION.

As shown in the chart below, in 1999, 39 percent of Canadians 25–64 years old had completed community college or university, the highest proportion among the Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) member countries[23].

HOWEVER, CANADA'S EDUCATION ADVANTAGE IS DIMINISHING AS OTHER COUNTRIES RAISE THEIR COLLEGE AND UNIVERSITY PARTICIPATION RATES.

Canada's university and community college enrolment rates flattened out in the late 1990s after several decades of steady growth. This flattening was the result of a slightly rising full-time enrolment rate but a sharp decline in part-time enrolment. Over the same period, the enrolment rates across the OECD member countries increased by an average of 20 percent[24].

Enrolment levels will grow, for demographic reasons, over the coming decade. However, steps will be needed to ensure that enrolments, and therefore participation rates, grow at the rate needed to sustain growth in the knowledge-based economy. Educational institutions of all kinds will need to strengthen their capacity to reach a citizenry which is increasingly diverse. Institutions and governments need to seize this opportunity to work within their jurisdictions and together deliver learning opportunities to more citizens in more innovative ways than ever. The scope for enrolment growth is greatest amongst adults in the workforce, less advantaged youth who choose not to pursue post-secondary opportunities, and individuals from groups at risk of exclusion.

23 Organisation for Economic Co-operation and Development, *Education at a Glance*, 2001, Table A2.1a.

24 OECD, *Education at a Glance*, 2001.

Percentage of the population aged 25 to 64 with completed post-secondary education, 1999

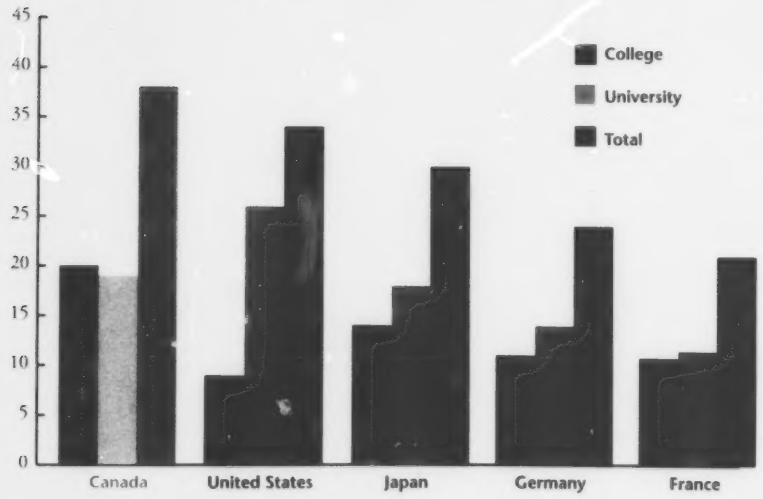

Source: OECD, *Education at a Glance*, 2001

IMPROVING PARTICIPATION OF ALL CANADIANS

WHILE OVERALL POST-SECONDARY EDUCATION PARTICIPATION RATES HAVE RISEN STEADILY UNTIL RECENTLY, A SIGNIFICANT GAP IN PARTICIPATION IN UNIVERSITY EDUCATION IS EVIDENT BETWEEN LOWER, MIDDLE AND HIGHER INCOME CANADIANS.

According to 1998 Statistics Canada data, the university participation rate of high-income Canadians is twice that of low-income Canadians[25]. No such difference is observed for community colleges, which are generally less costly, more geographically dispersed, and therefore more accessible to many Canadians. Investments in post-secondary education pay off for individuals in the long run. While expected lifetime earnings vary depending on the field of study, the return to individuals who are willing and able to make the investment in a post-secondary credential is significant. Action is needed to address factors such as debt aversion, lack of information or the "sticker shock" effect of high and rising educational costs that may discourage less advantaged Canadians from pursuing post-secondary education.

25 Statistics Canada, *The Daily*, "Participation in post-secondary education and family income," December 7, 2001.

Percentage of 18-21 year olds in 1998 having attended university and college between 1993 and 1998 by (after-tax) family income

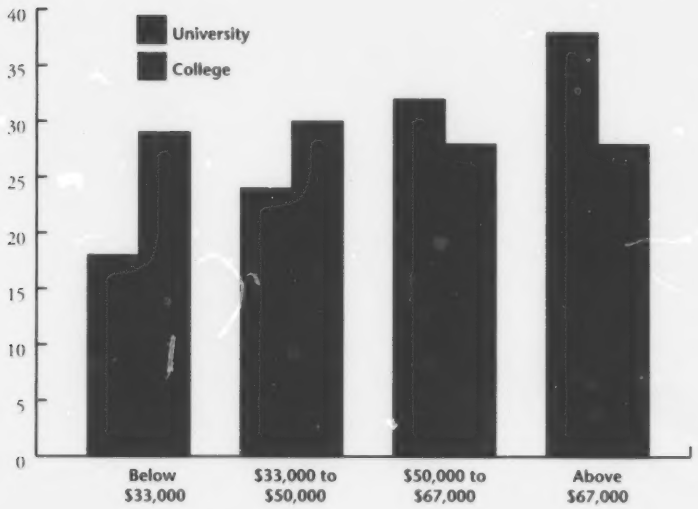

Note: The population of 18- to 21-year-olds is divided into four quartiles based on after-tax family income. Colleges includes community colleges, institutes of applied arts and technology or CEGEPs.

Source: *Family and Labour Studies*, Statistics Canada, based on the *Survey of Labour and Income Dynamics*, 1998.

MANY ABORIGINAL PEOPLE HAVE DIFFICULTY ACQUIRING POST-SECONDARY EDUCATION CREDENTIALS.

The rapid growth of the Aboriginal population, especially in western Canada, underscores the importance of addressing access and outcome issues for Aboriginal people. The proportion of Aboriginal people with a post-secondary education credential is significantly smaller than the number of non-Aboriginal people with a post-secondary credential[26]. The Government of Canada has recognized this problem and provided substantial funding for First Nations and Inuit post-secondary education. As a result, enrolments have increased from under 12,000 in 1985 to over 26,000 today. However, significant issues remain. Poor outcomes at the secondary level are often a barrier to higher education. Even those Aboriginal youth who finish high school often lack the necessary reading, mathematics and science skills to succeed at the post-secondary level.

26 Statistics Canada, *Census of Canada*, 1996.

27 Statistics Canada and Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), *International Adult Literacy Survey*, 1994-95.

PERSONS WITH DISABILITIES ARE LESS LIKELY TO HAVE OBTAINED A POST-SECONDARY EDUCATION THAN ARE CANADIANS WITHOUT A DISABILITY.

This low participation is because students with disabilities face significant barriers to post-secondary education. Although the exceptional costs associated with their disabilities can be fully or partially offset by **Canada Study Grants**, they may be more reluctant to pursue post-secondary education for a number of reasons related to their disability. For example, persons with disabilities sometimes take longer to complete programs and may experience more difficulty obtaining employment, especially summer employment, to help finance their education.

LACK OF LITERACY IS A KEY BARRIER TO POST-SECONDARY EDUCATION.

Approximately one-fourth of high school graduates lack adequate literacy skills, effectively blocking a large number of youth from post-secondary learning[27]. The 12 percent high school non-completion rate also remains a significant obstacle.

APPRENTICESHIPS ARE A VITAL AND UNDERVALUED DIMENSION OF POST-SECONDARY EDUCATION.

The number of registered apprenticeship completions has not risen over the past decade despite an expanding labour force. This has contributed to serious skills shortages in a number of trades. There is, therefore, considerable scope for increasing participation in apprenticeships. Because apprentices "learn while they earn," apprenticeships are especially useful for young adults who

want to improve their earning capacity, but must support themselves while in studies or training.

Workers in the skilled trades are essential to building and maintaining Canada's place in the knowledge-based economy. Apprenticeship training is an effective, long-established way for learners to gain valuable skills by combining on-the-job experience with classroom instruction.

Apprentices

"We need to have a serious examination of how to improve apprenticeship programs. There is a shortage of tradespeople in Canada, and it will worsen in the next few years. Canada is not prepared to deal with this issue under our current apprenticeship programming."

The Conference Board of Canada
Performance and Potential 2000–2001

MEETING NEW DEMANDS FOR POST-SECONDARY EDUCATION

DESPITE THE RECENT FLATTENING OF ENROLMENT RATES, AS WELL AS CONCERNS ABOUT EQUITABLE ACCESS, DEMAND FOR POST-SECONDARY EDUCATION IS EXPECTED TO INCREASE OVER THE COMING 10–15 YEARS.

This is primarily because of an increase in the number of Canadians 18–24 years of age (the "echo" of the baby boom), which is just beginning to be felt. In addition, there will be a one-time enrolment bulge as a result of the phasing out of Grade 13 in Ontario.

At current participation rates, an additional 150,000 full-time community college and university students will be enrolled in Canada by 2015, an increase of more than 20 percent[28]. This number could increase substantially if efforts to increase post-secondary education participation rates are successful.

UNIVERSITIES AND COLLEGES ARE PLANNING FOR ENROLMENT GROWTH, BUT FACE A NUMBER OF CHALLENGES, FROM MAINTAINING FACILITIES TO RECRUITING FACULTY.

Good-quality, up-to-date infrastructure is essential to attracting both faculty and students in an increasingly competitive environment. Some institutions have delayed maintenance of their physical and technological infrastructure, choosing instead to put their limited resources into teaching and research commitments. The Canadian Association of University Business Officers estimates that universities have deferred maintenance costs totalling $3.6 billion, with $1.2 billion of this work estimated to be urgent[29]. The Association of Canadian Community Colleges has also identified deferred maintenance as a pressing problem. According to Statistics Canada, capital expenditures have declined significantly since 1985, but have increased in more recent years[30].

The capacity of universities and colleges to expand or even meet current levels of demand will be further challenged by the anticipated retirement of many senior faculty. According to the Association of Universities and Colleges of Canada (AUCC), in the next decade the combination of higher enrolments and faculty retirements will create a need for the recruitment of 25,000–30,000 additional professors[31]. Recruitment of new junior faculty will still leave large deficits at senior levels.

28 Estimates by the Socio-Economic Research, Analysis and Forecasting Group, Applied Research Branch, Human Resources Development Canada.

29 Canadian Association of University Business Officers, *http:www.aucc.ca/en/comm/apr1000.htm*, April 10, 2000.

30 Statistics Canada, *The Daily*, July 30, 2001.

31 Association of Universities and Colleges of Canada, *Research File*, March 2000, Volume 4, No 1.

Canadian Universities, Estimated Faculty Recruitment 2000 to 2010

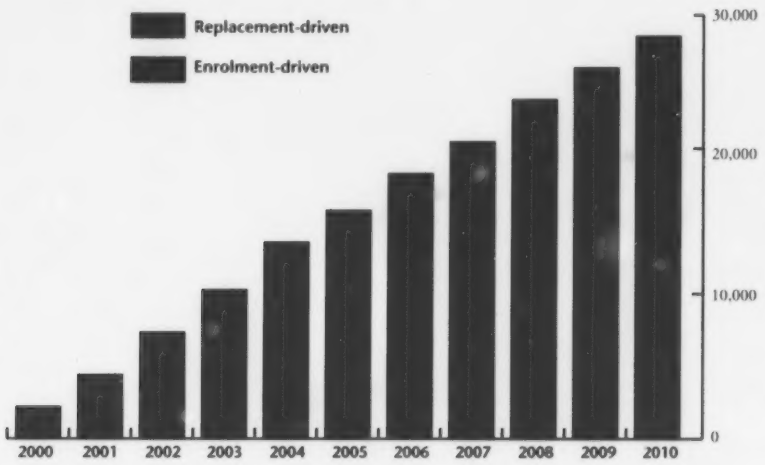

Source: AUCC estimates, based on Statistics Canada data

THE DEVELOPMENT OF HIGHLY QUALIFIED PEOPLE

Over the last fifteen years, the number of people with highly specialized and technical skills sets (e.g., scientists and engineers) has grown. However, in terms of advanced research degrees, such as PhDs, Canada lags behind most other OECD countries, ranking 15th out of 22[32]. The Advisory Council on Science and Technology reported that firms in many different sectors are already experiencing difficulties in recruiting and retaining highly skilled workers in specialized areas. These challenges will become more acute in the near term unless action is taken[33].

The companion paper from Industry Canada provides detailed information on the challenges the country faces in the development of highly qualified people and on possible initiatives to better support graduate and post-graduate studies.

INCREASINGLY, SUCCESS IN THE KNOWLEDGE-BASED ECONOMY REQUIRES INDIVIDUALS WHO ARE CREATIVE AND WHO HAVE HIGHLY DEVELOPED PROBLEM-SOLVING AND COMMUNICATION SKILLS.

High-performance firms attribute much of their success to developing a wide range of competencies. Information and communications technologies also require these skill sets. Teamwork is an essential part of the production process, and interpersonal skills are becoming key determinants of business success. For this reason the arts, humanities and social sciences are increasingly valued as preparation for employment. Also important are multidisciplinary learning and teaching techniques that develop an ability to think creatively and work collaboratively.

32 Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), Employment Outlook, June 1999.

33 Expert Panel on Skills of the Advisory Council on Science and Technology, *Stepping up, Skills and Opportunities in the Knowledge Economy*, 2000.

THERE IS A SHORTAGE OF PEOPLE IN THE HIGHLY SKILLED TRADES.

Companies that are successful at adopting new technologies and practices are those that invest most in training and have the most highly skilled workforce. Skilled tradespeople are in great demand, and Canada is not training sufficient numbers of people to meet this demand. This shortage could significantly limit our economic growth in the future.

RESPONSIVENESS OF OUR POST-SECONDARY INSTITUTIONS

INNOVATIONS IN EDUCATION SUCH AS E-LEARNING HAVE THE POTENTIAL TO DRAMATICALLY EXPAND THE ACCESSIBILITY OF POST-SECONDARY EDUCATION.

With the development and diffusion of effective e-learning practices across Canada and throughout the world, more learners at all stages of life will be able to access more educational opportunities. E-learning can play a role in helping institutions manage growing enrolment pressures and augment traditional teaching methods. It will open access to the best institutions around the world. At the same time it will increase competition on a global scale. The value of e-learning has been recognized in the report of the Advisory Committee for Online Learning. Its recommendations emphasize the need to enhance the quality of e-learning and improve access to it[34]. Seizing this opportunity will require concerted action in the areas of technological investment, professional development and the diffusion of best practices.

OUR POST-SECONDARY INSTITUTIONS MUST ALSO ADAPT TO THE MOBILITY OF CANADA'S POPULATION.

Recent progress toward a coherent system of credential recognition policies and practices among post-secondary institutions can be accelerated to remove constraints on the mobility of students and workers. Many Canadians have valuable skills and knowledge that are often underused and undervalued because these individuals lack formal recognition by employers or education institutions. Canada's limited capacity to recognize skills acquired outside of the formal education system, or in other countries, is a pressing issue for many people and deprives the economy of the benefits from these skills. Recognition of informal and non-credit learning would motivate more adults to build on their skills and would remove a significant barrier to full participation and mobility in the labour market for many Canadians.

34 Advisory Council for Online Learning, *The e-learning e-volution in colleges and universities*, 2001.

E-learning

Athabasca University has been delivering education from a distance since 1970, making increasing use of e-learning. Current enrolment is 20,000 students. The results of a recent survey indicate that the university compares very favourably to its traditional Alberta counterparts in terms of student satisfaction with course content and instructors.

COMMUNITY COLLEGES ARE WELL PLACED TO RESPOND TO THE SKILL DEVELOPMENT NEEDS OF BUSINESS, INDUSTRY AND THE PUBLIC SECTOR.

The regional presence of colleges and their strong emphasis on vocationally-oriented curricula make them well positioned to address many of Canada's skills upgrading challenges. They offer services geared to adults, such as job-related curricula, distance learning, and flexible and short-term courses. Building on these existing services, Canada's network of colleges is well positioned to provide even better learning opportunities to the adult workforce.

3.2 WHAT WE ARE DOING NOW

Provinces and territories provide essential support to post-secondary education through student financial assistance programs, infrastructure investments, and support for ongoing institutional operations. The Government of Canada assists provinces and territories by providing block funding through the **Canada Health and Social Transfer** (CHST). The Government of Canada has committed to increasing the CHST by $21 billion over five years.

The Government of Canada also works closely with provinces and territories in the development and delivery of student financial assistance programs.

The **Canada Student Loans Program** (CSLP), with its interest subsidy, makes post-secondary education affordable for many Canadians. During 1999–2000, the CSLP provided grants and loans to approximately 450,000 Canadians. The CSLP is fully portable across Canada to ensure that students have the opportunity to study in the province or territory of their choice.

The Government of Canada and the provinces and territories that participate in the CSLP continue to work together to simplify loan programs for students. The Integrated Student Loan Agreements that Saskatchewan and Ontario have signed with the Government of Canada are an example of governments working together to support people in developing their skills.

The Government of Canada also provides grants and scholarships to help those in need access post-secondary education. **Canada Study Grants** are offered to students with dependants, persons with disabilities, part-time students with a high level of need and women in selected doctoral programs. In 1999–2000, more than 64,000 students received a Canada Study Grant, including 4,500 students with disabilities and 54,340 students with dependants.

Canada Study Grants

The 2001 Federal Budget has improved support for persons with disabilities who pursue higher education by increasing the maximum grant to cover exceptional costs associated with disabilities from $5,000 to $8,000. In addition, some students with disabilities may find that the maximum student loans available are not sufficient to meet assessed needs. In these cases, a supplementary grant of up to $2,000 per year will now be provided. These enhancements to the **Canada Study Grants Program** will help address the higher expenses of students with disabilities.

The Government of Canada provides approximately $290 million per year for First Nations and Inuit post-secondary education.

The Government of Canada provides financial assistance to provinces and territories for minority-language education and second-language instruction under the **Official Languages in Education Program.**

The Government of Canada's $2.5 billion investment in the **Canada Millennium Scholarship Foundation** gives approximately 100,000 eligible students up to $3000 each year, for a total value of $300 million per year.

Photo courtesy of National Research Council of Canada

Canada Education Savings Grants encourage Canadians to save for their children's post-secondary education by paying grants of up to $400 per year to beneficiaries of **Registered Education Savings Plans**.

The Government of Canada has significantly expanded its education and tuition tax credits, and has introduced carry-forward provisions to allow students and families to claim more of their post-secondary education-related expenses.

As an initial step towards helping universities and colleges hire faculty in the international marketplace, the Government of Canada has recently removed its restrictions on international hiring by no longer requiring that positions be advertised domestically before they are advertised internationally.

The Government of Canada has also provided funding to support research and innovation in post-secondary educational institutions, including the following initiatives:

- endowments through the **Canada Foundation for Innovation**;
- establishment of five **Genome Canada** science centres;
- establishment of the **Canada Research Chairs** program;
- increased funding for research granting; and
- creation of the **Canadian Institutes of Health Research** within the research granting-council system.

These investments are already helping to build the more innovative economy that is crucial to growth, prosperity and enhanced job opportunities for Canadians.

Governments have worked together on assessing post-secondary education results through initiatives such as the Council of Ministers of Education, Canada *Report on Public Expectations of Post-Secondary Education in Canada*. Further research into the profiling of post-secondary education activity is helping to better monitor the labour market outcomes of graduates, as well as to identify potential barriers and motivations to skill development and acquisition. It will also contribute to understanding what works in the learning practices of youths and adults.

Through **Skills Canada** and the **Canadian Apprenticeship Forum** the Government of Canada works in partnership with provinces and territories, employers, educators and labour groups to promote trade and technical careers as a first choice career option for Canadian youth. In addition, the Government supports apprenticeship programs by providing income support for participants in those programs under the **Employment Insurance** program.

3.3 WHAT WE NEED TO DO

CANADA NEEDS MORE PEOPLE COMPLETING EDUCATION THROUGH COLLEGE, UNIVERSITY AND APPRENTICESHIP LEARNING.

This requires us to encourage and support participation by minimizing financial and other barriers for students from low- and middle-income families.

The post-secondary education system itself needs to be strengthened and made more responsive to ensure that it can accommodate additional students, and deal with new challenges and opportunities, such as e-learning.

The Government of Canada proposes the following overall national goal and specific milestones:

All qualified Canadians have access to high-quality post-secondary education.

Specific milestones for measuring progress toward this goal should include the following:

- one hundred percent of high school graduates have the opportunity to participate in some form of post-secondary education;
- over the next decade, 50 percent of 25–64 year olds, including an increased proportion of individuals from at-risk groups, have a post-secondary credential (up from the current 39 percent);
- over the next decade, the number of apprentices completing a certification program doubles (to 37,000); and
- admission of Masters and PhD students at Canadian universities increases by an average of 5 percent per year through to 2010.

Achieving this national goal and these milestones will require gaining a better understanding of the links between the learning outcomes of graduates and their transitions into the labour market; and making information about skills, learning, and career opportunities more readily available to students.

3.4 HOW THE GOVERNMENT OF CANADA COULD CONTRIBUTE

In the December 2001 Budget, the Government of Canada announced measures to improve support for apprenticeship programs. These measures include changes to the Employment Insurance rules with respect to the two-week waiting period for apprentices, and a tax deduction for the initial extraordinary cost of tools needed by vehicle mechanics. The Government also announced changes to the Canada Study Grants to better support students with disabilities. The Government will consider additional actions in a number of areas related to post-secondary education.

The following actions will be discussed with provincial and territorial governments and with stakeholders:

MAKE POST-SECONDARY EDUCATION MORE FINANCIALLY ACCESSIBLE TO LOW-INCOME CANADIANS

The Government of Canada will work with provinces and territories to ensure the effective implementation of the changes to the **Canada Study Grants** for students with disabilities. The Government will also discuss further improvements to student financial assistance to better support students in need and to encourage them to enrol in post-secondary education.

ENCOURAGE LOW-INCOME TO MODERATE-INCOME CANADIANS CURRENTLY IN THE WORKFORCE TO PARTICIPATE IN POST-SECONDARY EDUCATION BY "LEARNING WHILE THEY EARN"

The Government of Canada will discuss improving existing student financial assistance programs to help working Canadians upgrade their education through part-time study. The objective of these discussions will be to explore how to provide low-income to moderate-income adults with the means to advance their skill and knowledge levels while continuing to earn a living.

FACILITATE MOBILITY AND ACCESS TO POST-SECONDARY EDUCATION FOR ADULT LEARNERS AND STUDENTS

The Government of Canada wishes to explore with provinces and territories how best to enhance the mobility of students and adult learners by facilitating the transfer of credits among institutions, and the recognition of prior learning and experience.

ENCOURAGE CANADIANS TO LOOK TO SKILLED TRADES FOR EMPLOYMENT

The Government of Canada will discuss with partners possible means of encouraging more Canadians to consider working in the skilled trades.

The Government of Canada will explore how to help support the important role played by community colleges in equipping Canadians with the skills they need for the future.

The Government of Canada will also discuss with partners and stakeholders how best to increase the number of highly qualified people available to drive innovation in Canada's economy. The companion paper from Industry Canada outlines a number of possible initiatives to better support graduate and post-graduate studies. These initiatives include providing financial incentives to graduate students, doubling the number of postgraduate fellowships provided by the granting councils, and establishing a co-operative research training program.

All of these proposals are part of an integrated approach by the Government of Canada to support innovation, research performance and increased access to post-secondary education.

To remain competitive and keep up with the accelerating pace of technological change, Canada must continuously renew and upgrade the skills of its workforce. We can no longer assume that the skills acquired in youth will carry workers through their active lives. Rather, the working life of most adults must be a period of continuous learning. Having the skills and learning that employers demand can open the door to better jobs and a better standard of living.

Skill Requirements Keep Rising Across All Sectors

Knowledge and Management Jobs as a Share of Total Employment, 1971-96

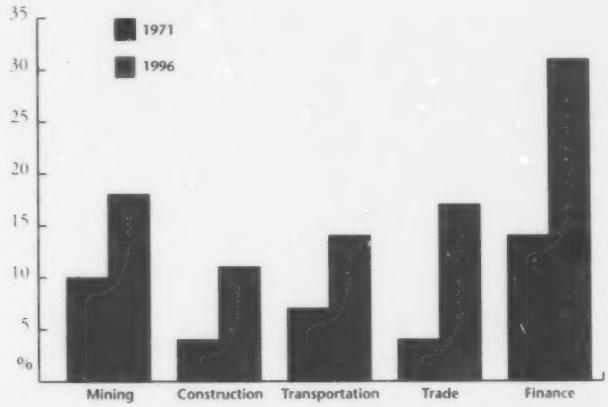

Source: Lavoie, Roy, and Therrien, Applied Research Branch, HRDC

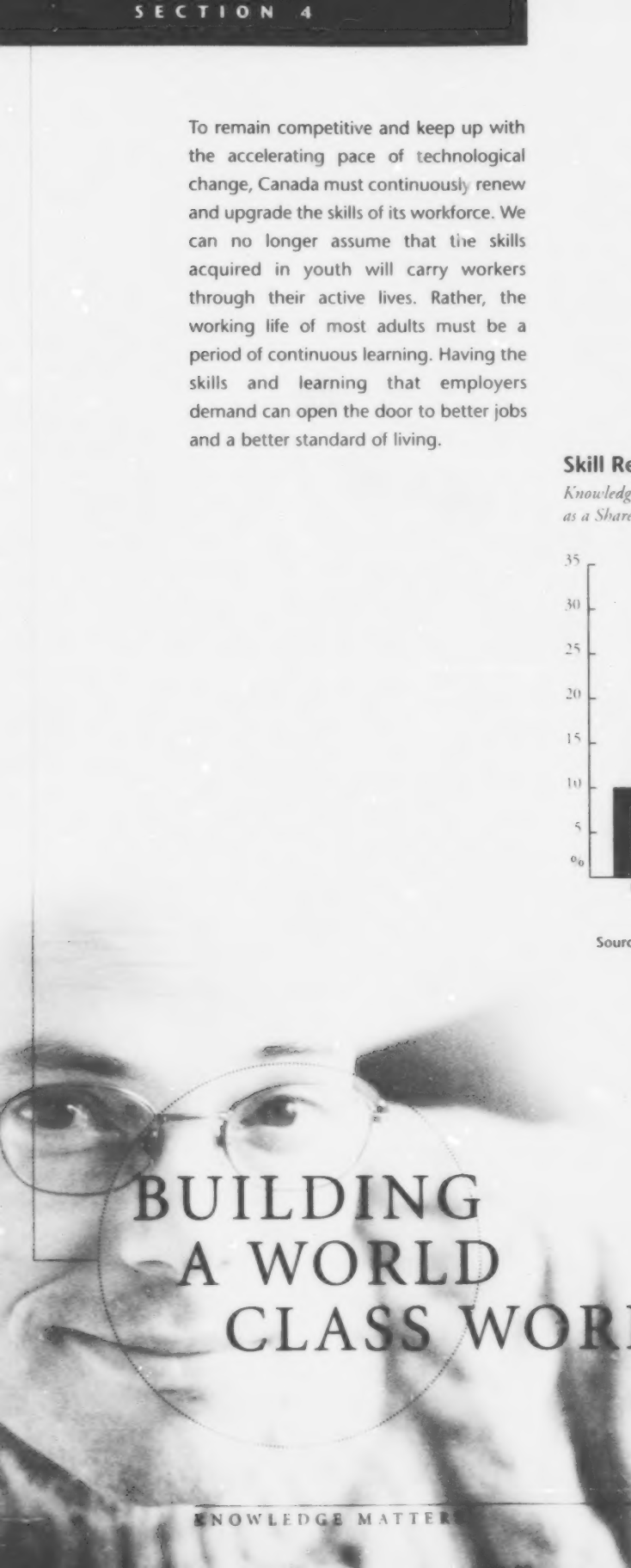

BUILDING A WORLD CLASS WORKFORCE

With 50 percent of the workforce of 2015 already in the labour market, and a smaller projected youth cohort, Canada must take action now to ensure we can meet the skills needs of the economy[35]. Efforts to ensure that we have enough skilled workers in the future will need to focus on increasing the participation of those who have been excluded, as well as attracting skilled immigrants. And we must provide ongoing opportunities for workers to improve and upgrade their skills and acquire new ones to meet the changing skills demands of the new economy.

A broad-based, accessible and comprehensive adult learning system must be a prominent feature of the country's learning infrastructure. This system must draw on Canada's formal post-secondary education resources – universities, colleges, technical institutes, private training institutions and apprenticeship programs – and also on the efforts of employers and unions. It must help adults develop both job-specific skills and foundation skills, such as literacy and numeracy, which are critical prerequisites to further learning.

35 Based on Statistics Canada historical data. Projection from Applied Research Branch, Human Resources Development Canada, using the demographic model PMEDS-D.

Labour Force Growth Will Slow

Average annual growth rate of labour force, 1955-59 to 2025-29

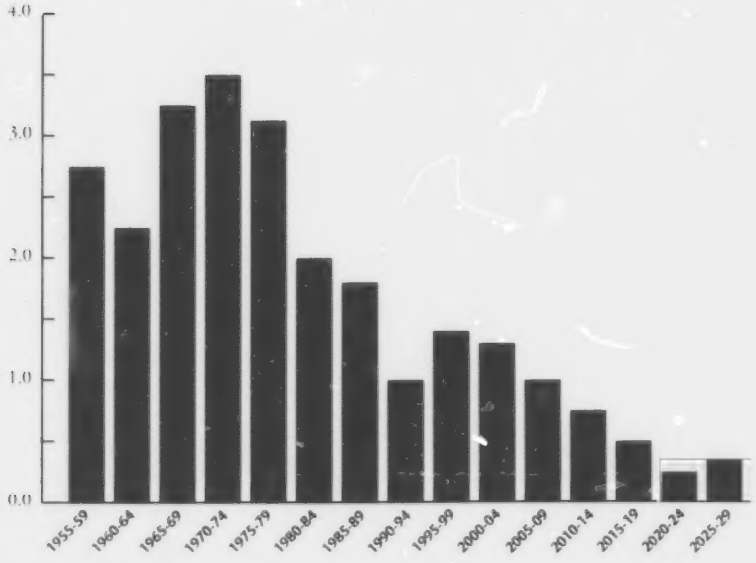

Sources: Historical data from Statistics Canada; projection from Applied Research Branch, HRDC, using the demographic projection model PMEDS-D

4.1 WHERE WE ARE NOW

CANADIANS RECOGNIZE THE NEED TO CONTINUE DEVELOPING THEIR KNOWLEDGE AND JOB SKILLS.

However, adult learning in Canada is not expanding fast enough to meet the needs of a knowledge-based economy. The proportion of adult Canadians participating in workplace training has been stagnant since the early 1990s. According to the OECD, the participation of Canadian workers in formal learning is average compared with other industrialized countries[36].

THERE IS A SHARP DIVIDE IN LABOUR FORCE PARTICIPATION RATES FOR LOW-SKILLED CANADIANS AND HIGH-SKILLED CANADIANS.

Lack of literacy skills poses a significant barrier to integration and re-integration into the labour market. Even though Canadians overall have more formal education than ever before, nearly eight million Canadians – more than 40 percent of working age Canadians – lack the basic literacy skills required for successful participation in our rapidly changing economy[37]. In addition, the very requirements for literacy have changed. What was sufficient in an industrial era no longer equips people for success in a knowledge society.

36 Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD), *Employment Outlook*, 1999.

37 OECD and Statistics Canada, *Literacy in the Information Age: International Adult Literacy Survey*, 2000.

38 Statistics Canada, *1996 Census of Canada*.

"There is abundant evidence that good literacy skills, along with numeracy and technological skills, are important prerequisites to the productivity and ongoing skills development of Canada's workforce. The impact of this issue must be addressed by both the public and private sectors."

Maureen Cavan, Chair,
ABC CANADA
National Summit on Literacy and Productivity
October 2000

Training for Aboriginal people to support labour market participation

Alliance Pipeline Ltd. struck an agreement in 1997 with the Federation of Saskatchewan Indian Nations to collaborate in training Aboriginal workers for the construction industry. By the end of 1999, 150 individuals had been trained to union specifications, earned union credentials and applied their new skills on the job. The Pipeline Contractors Association of Canada and four craft unions collaborated to endorse and uphold the agreement.

ABORIGINAL PEOPLE OFTEN FACE MULTIPLE BARRIERS TO SUCCESSFUL LABOUR MARKET PARTICIPATION.

These include education-related barriers such as low literacy and a lack of the mathematics, science and computer skills that many employers now require, both in emerging sectors and traditional resource-based industries. Another barrier is poor foundation skills. In addition, for many Aboriginal people living in remote locations, there are limited job opportunities and possibilities for career development. In the workplace, problems may arise from a lack of understanding of cultural differences.

PERSONS WITH DISABILITIES FACE BARRIERS TO FULL PARTICIPATION IN THE LABOUR MARKET.

In fact, their labour force participation rate is half that of the general population. They face a number of barriers to labour market success, including lower levels of education, employer attitudes and behaviour, and a lack of workplace accommodations. Almost one in 14 Canadians in the labour force has some form of disability[38].

LOW-SKILLED YOUTH TEND TO HAVE LOW INCOMES, LOW EMPLOYMENT RATES AND LOW JOB STABILITY.

For example, youth who have not completed high school have an unemployment rate of over 18 per cent and an employment rate of 42 per cent. By contrast, youth with university degrees have an unemployment rate of 7 per cent and an employment rate of 74 per cent. Over the past 20 years, as skill requirements have increased, the relative labour market outcomes of youth without education have worsened.

Also, large numbers of recent immigrant families fall below the low-income cut-off level: the proportion rose from 23 percent in 1985 to 39 percent in 1997[39].

For all of these groups, labour market success depends largely on the ability to upgrade skills.

BUSINESSES AND UNIONS

ALTHOUGH FIRMS GENERALLY RECOGNIZE THE IMPORTANCE OF SKILLS IN INCREASING PRODUCTIVITY, INNOVATION, AND COMPETITIVENESS, MANY FALL SHORT IN SUPPORTING THE SKILLS DEVELOPMENT OF THEIR WORKERS.

Canadian firms under-invest in training compared with firms in other countries[40]. In 1995, 34 percent of workers received employer-sponsored, job-related training in Canada, compared with 55 percent in the United Kingdom and 44 percent in the United States. Among indicators of business performance, one of Canada's lowest scores is for skills training[41]. A number of factors may contribute to this. Some firms may be reluctant to invest in training out of concern that newly trained

39 Statistics Canada, *Survey of Consumer Finances*, 1986, 1998.

40 Organisation for Economic Co-operation and Development, *Employment Outlook*, 1999.

41 Canadian Manufacturers and Exporters, *Excellence Gap Review*, August 2001.

Percentage of employed adults aged 25-54 participating in employer sponsored formal job-related training, 1995

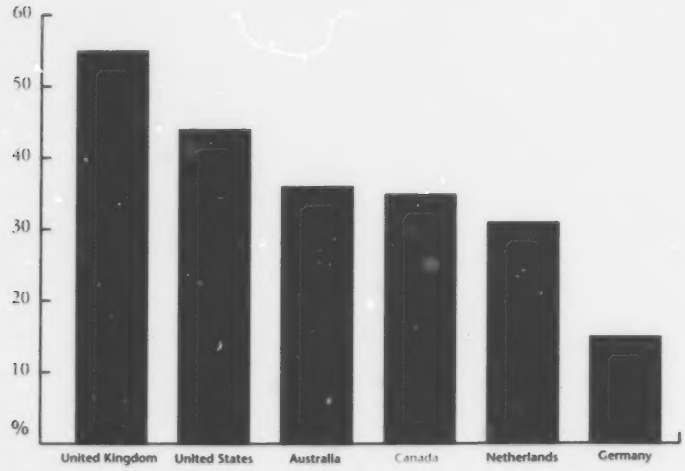

Source: OECD, Employment, 1999

workers may leave the firm, resulting in a loss of their investment. Workers in small firms are half as likely as workers in medium- to large-sized firms to receive employer-sponsored training. Relative to larger firms, small firms do not have the resources and in-house expertise to invest in skills development and human resources planning. It may also be difficult for these firms to readily obtain the information they need to make decisions about skills development.

Businesses are well positioned to help their employees develop foundation skills at the same time as they develop job-specific skills. Foundation skills are usually obtained in basic education and are needed in almost any job, providing the base upon which other skills are built. They include reading, writing and numeracy, as well as the abilities to work with others and to use computers. They are critical requirements for continuous learning. Workers with solid foundation skills are more adaptable and less likely to be unemployed. However, businesses may be more willing to sponsor training for job-specific skills than for foundation skills.

The *World Competitiveness Yearbook 2000* from the International Institute for Management Development ranks Canada 17th out of 47 in a survey designed to assess whether "employee training is a high priority in companies". This puts Canada well behind Sweden, Japan, Norway, Germany, the United States and Australia.

UNIONS PLAY A CRITICAL ROLE IN DEVELOPING SKILLS IN THE WORKFORCE.

Many unions are already engaged in skills upgrading for their members, but all unions could more actively promote workplace learning opportunities. In some sectors, unions are the most effective vehicles through which to organize workforce training. Unions can promote continuous upgrading of workers' skills and work on behalf of employees to help them obtain essential skills training.

CANADA'S CURRENT ADULT LEARNING SYSTEM

DESPITE LARGE AND OFTEN EFFECTIVE CONTINUING EDUCATION PROGRAMS, OUR LEARNING INFRASTRUCTURE HAS GAPS AND DOES NOT ALWAYS ADEQUATELY SERVE THE NEEDS OF ALL ADULTS, PARTICULARLY THOSE IN THE WORKFORCE.

The ability of working Canadians to make the right learning decisions is hindered by incomplete labour market and learning information for adults. This is often exacerbated by uncoordinated local learning programs and services.

INSUFFICIENT PRIOR LEARNING ASSESSMENT AND RECOGNITION CAPACITY IS ANOTHER IMPORTANT GAP IN OUR LEARNING INFRASTRUCTURE.

Although many Canadians have skills and knowledge that are valuable, their skills are often underused and undervalued because these individuals lack formal recognition by employers or education institutions. A recent study estimates that

the economic benefit of recognizing prior learning would be an additional $4.1-$5.9 billion in income to Canadians annually[42]. According to the study, more than 540,000 Canadians would benefit from having their prior learning recognized, and this would represent an annual average personal gain of $8,000-$12,000. Recognition of informal and non-credit learning would motivate more adults to gain additional skills, and would remove a significant barrier to full participation and mobility in the labour market for many Canadians.

42 Conference Board of Canada, *Brain Gain: The Economic Benefits of Recognizing Learning and Learning Credentials*, 2001.

Recognition of Prior Learning

The recognition of prior learning (RPL) is based on the premise that learning can occur in many places: in an academic setting; in the workplace; through life experience; or in a foreign country. It involves the identification, documentation, assessment and recognition of previously acquired knowledge, abilities, attitudes and skills. This recognition can contribute to the requirements of education and training programs, occupational and/or professional certification, or labour market entry and advancement.

THE POST-SECONDARY SECTOR REMAINS A CRITICAL RESOURCE FOR ADULT TRAINING.

The sector has introduced many innovations in an attempt to become more accessible to adult learners – night, weekend, part-time and online courses are now available; courses are more relevant to adult needs; and information is readily obtainable. Nevertheless, colleges and universities need to become still more accessible and flexible, to increase both the quality of their programs and services and the number of adult Canadians using their facilities.

Research, innovation and best practices information on adult learning are not widely available. Many colleges and universities have undertaken useful research and developed important tools for adult learning. The networks to advance and disseminate such knowledge need to be adequately financed and nurtured.

NATIONAL SECTOR COUNCILS PLAY AN IMPORTANT ROLE IN ENGAGING INDUSTRY TO HELP BRIDGE THE GAP BETWEEN ITS NEEDS AND THE LEARNING SYSTEM.

Through sector councils, the Government of Canada facilitates and supports the collaboration of industry partners – business, workers and learning institutions – to determine how best to address skills needs.

The objectives of sector councils are to define and anticipate skills requirements, promote lifelong learning in the workplace, facilitate mobility and labour market transitions, help workers get the skills and knowledge needed in the changing economy, and foster ownership by the private sector of solutions to skills challenges. Sectoral partnerships are a useful method of meeting emerging skills requirements, addressing skills and labour shortages, and building essential skills in the workplace as a foundation for continuous learning.

The Biotechnology Human Resources Sector Council is partnering with human resources (HR) planning leaders to provide virtual HR planning services for small- and medium-sized enterprises (SMEs). The **Canadian Council of Human Resources in the Environment Industry** is developing an on-line skills assessment service to help employers, many of whom are SMEs, ensure that their workforce has the skills required by their industry.

The network of national **Sector Councils** currently covers only 25 percent of the labour market. This represents traditional and emerging industries such as steel, textiles, environment, information technology and biotechnology. Expansion of sectoral partnerships would allow more enterprises to undertake human resources planning. Enhancement of sector-based activities would increase workplace-sponsored training, particularly in small-sized and medium-sized enterprises.

4.2 WHAT WE ARE DOING NOW

The Government of Canada, working with provinces and territories and other partners, has introduced measures to encourage adult learning and skills development.

THE GOVERNMENT OF CANADA AND THE PROVINCIAL AND TERRITORIAL GOVERNMENTS WORK TOGETHER TO ADDRESS LABOUR MARKET CHALLENGES.

Current employment benefits and supports for Employment Insurance (EI) clients are delivered under federal-provincial-territorial **Labour Market Development Agreements** in most provinces and territories. Under these partnerships, $1.95 billion is available annually for the delivery of employment benefits and measures. In addition, the federal, provincial and territorial governments have been working together to continually improve labour market information to help governments, employers and workers better understand actual and projected labour market trends, particularly in areas of the economy that have been experiencing shortages of skilled workers. Timely, accessible and relevant labour market information is important because it enables Canadians, including employers, workers, job seekers and educational institutions, to make a range of informed labour market decisions.

The **Labour Market Development Agreements** are an important and effective partnership for harmonizing efforts to help unemployed Canadians return to work. Programs and services under these partnerships have been successful in getting people back to work. Since they were introduced in 1996, structural characteristics of the labour market have changed significantly: employment remains strong despite the recent cyclical downturn in the economy; skills shortages exist in some areas, while long-term unemployment remains a problem in others; and workers face new and different skills challenges in an increasingly knowledge-based economy. Responding to changing labour market dynamics will require governments to adapt their efforts to help unemployed Canadians. Governments will need to work together to make sure these partnerships continue to respond effectively to the changing skills and labour market challenges facing Canadians.

The Government of Canada invests over $320 million each year in the **Aboriginal Human Resource Development Strategy**. Under this five-year strategy, implemented in April 1999, the Government has reached agreements with 79 Aboriginal organizations to design and deliver employment programs and services that meet their own particular needs and priorities. This includes specific labour market measures to help Aboriginal people prepare for, obtain and maintain employment, as well as capacity building within communities. It also includes funding for First Nations and Inuit child care, and initiatives for Aboriginal youth and persons with disabilities.

Under the **Employability Assistance for People with Disabilities** agreements, the Government of Canada provides $193 million each year for provincial programs and services designed to help persons with disabilities obtain and maintain employment. The Government of Canada also supports employability for persons with disabilities through the **Opportunities Fund**, at $30 million annually. In fulfilment of the 2001 Speech from the Throne commitment to skills and learning for persons with disabilities, the Government of Canada is working with provincial and territorial governments and other partners toward a comprehensive labour market strategy for this group. The overarching goal of the strategy is to improve the employment situation of persons with disabilities, focussing on a coordinated effort to enhance their employability and ensure that they are able to take advantage of existing and emerging employment opportunities.

The **National Literacy Secretariat** contributes to efforts to improve adult literacy through its partnerships with the provinces and territories, non-governmental organizations, literacy groups, business associations, labour unions and academics. Since 1988, the federal government has invested over $330 million on adult literacy. These partnerships improve access to literacy programs, promote public awareness, enhance information sharing and coordination, undertake research, and develop learning materials.

Sector Councils facilitate the collaboration of industry partners to help Canadians acquire the skills they need in this new economy. Sector councils have helped expand efforts to recognize prior learning, develop workplace essential skills and adopt national skills standards.

The Government of Canada supports a range of sectoral skills activities including diagnostic studies on workforce trends, infrastructure support for sector councils, sectoral project activities such as the development of labour market information, national skills standards, core curricula, and tools to encourage and facilitate workplace training.

The Textiles Human Resources Council, for example, has pioneered skills development in its industry through its award-winning management internship program. The Canadian Automotive Repair and Service Council has developed a satellite-based Interactive Distance Learning training capability that broadcasts high-quality training and education programs to the automotive industry in Canada. To date, there have been 3,000 hours of training-related broadcasting and 22,500 log-ons to the system. The Council's Workplace Mentor/Coach Program provides automotive technicians with the skills to train others in their workplace. This program is delivered through community colleges.

In its 2001 budget, the Government announced additional funding for exemplary sector councils and for the establishment of new sector councils in strategic sectors of the economy. This additional support will enable sector councils to further their efforts in developing innovative solutions to the changing skills development needs of their industry and will broaden the impact of sectoral skills activities across the labour market.

The Government of Canada works with provinces and territories to promote mobility in the skilled trades through the **Red Seal Program**. The program is designed to facilitate the interprovincial mobility of skilled workers through the harmonization of trades requirements and certification based on National Occupational Analyses. Through the Forum of Labour Market Ministers, the Government of Canada has worked collaboratively with provinces and territories to achieve substantial compliance with Chapter 7 of the **Agreement on Internal Trade** (AIT). Chapter 7 of the AIT is intended to enable any worker qualified to work in an occupation in one province or territory to be granted access to employment opportunities in that occupation in any other province and territory. Sustained federal-provincial-territorial cooperation has improved the mobility of workers between jurisdictions in Canada, creating a more efficient labour market.

Prior to the **Agreement on Internal Trade**, engineers had to work in their own jurisdiction for five years before they became eligible to register in another jurisdiction. That condition has since been eliminated, and now any engineer in good standing is eligible for immediate recognition in all provinces.

Several federal departments have community-based approaches for delivering learning-related programs. These involve partnerships with other governments, local and community-based organizations, and the private sector. Since 1995, Industry Canada's **Community Access Program** has invested $195 million to develop public Internet access sites in urban, rural and remote communities. The **Smart Communities Program** has provided $60 million over three years to help fund demonstration projects on community-led, information-based economic, social and cultural development. Human Resources Development Canada has invested $32 million since 1998 in **Community Learning Networks** which support local capacity building by using online technology for individual learning, community networking and the creation of employment opportunities.

The Government of Canada, as an employer, is committed to the reforms needed for the Public Service of Canada to continue evolving and adapting to ensure that Canada has a public service distinguished by excellence and equipped with the skills needed in a knowledge economy and society.

4.3 WHAT WE NEED TO DO

Building a world-class Canadian workforce will require a sustained national effort on many fronts.

To this end, the Government of Canada proposes the following overall national goal and specific milestones for adult learning:

> ***To ensure Canada's current and emerging workforce is more highly skilled and adaptable.***
>
> Specific milestones for measuring progress toward this goal should include the following:
>
> - within five years, the number of adult learners increases by one million men and women throughout all segments of society;
> - within five years, businesses increase by one-third their annual investment in training per employee; and
> - the number of adult Canadians with low literacy skills is reduced by 25 percent over the next decade.

To achieve this national goal and these milestones we must strengthen Canada's knowledge and information base by building on the country's learning and labour market data collection and research. Information about Canada's economic and labour market performance is essential to monitoring and diagnosing emerging pressures, such as skill shortages and gaps. Equally important is research and information about the effectiveness of interventions to support skills development, learning and work. For example, the Government of Canada has been testing new approaches to help single parents on social assistance become more self-sufficient.

4.4 HOW THE GOVERNMENT OF CANADA COULD CONTRIBUTE

In addition to announcing increased support for sector councils, the December 2001 Budget extended the education tax credit to individuals receiving taxable assistance, including Employment Insurance (EI), for their post-secondary education. The Budget also announced that tuition assistance for adult basic education provided under certain government programs, including EI, would now be exempted from income tax.

The Government will continue to work to ensure a workforce that is one of the best in the world. This will include considering actions in a number of areas to help Canadians pursue learning opportunities and realize their aspirations, and increase our supply of labour. These actions will be discussed with provincial and territorial governments and with stakeholders:

INCREASE THE REACH AND SCOPE OF SECTOR COUNCIL ACTIVITIES

The Government of Canada will work with sector councils to increase the number of sectors covered, as well as to expand human resources planning and skills development within sectors and small-sized and medium-sized businesses.

The Government of Canada will also discuss with sector councils and other partners the development of a cross-sectoral "Workplace Skills Development Gold Standard" to recognize firms that engage in exemplary learning programs and to help bring about cultural change concerning skills upgrading and a more dynamic workplace.

SUPPORT THE DEVELOPMENT AND DISSEMINATION OF KNOWLEDGE AND INFORMATION ON ADULT LEARNING

The Government of Canada will examine ways to further research and support the development and dissemination of knowledge and information about adult skills and learning. This could include conducting applied research, including using community-based models comparable to the **Understanding the Early Years** initiative; developing and disseminating expertise and information; and developing and sharing learning resources and tools to support skills acquisition by adult Canadians. Areas for work could include: e-learning; the recognition of prior learning; special needs of groups such as persons with disabilities; learning in the workplace, including foundation skills such as literacy; and ways to meet the skills and learning needs of Canadians in their communities. The Government will work with provinces and territories as well as with employers, unions, post-secondary institutions, sector councils, and non-governmental organizations on these matters.

ENCOURAGE WORKPLACE-BASED LEARNING AND OPPORTUNITIES FOR WORKERS TO "LEARN WHILE THEY EARN"

The Government of Canada will examine with partners possible financial incentives for employers who support essential skills development for their employees. Developing competencies such as literacy and numeracy can help workers remain in the labour force and improve their employment prospects.

In the course of its ongoing discussions on student financial assistance with provinces and territories, the Government of Canada will discuss possible enhancements to student assistance programs for part-time study. This could provide low-income to moderate-income working adults with a stronger incentive and the means to advance their skill and knowledge levels while working.

ENSURE THE BEST USE OF RESOURCES FOR ACTIVE LABOUR MARKET MEASURES

Building on current labour market development partnerships, the Government of Canada is prepared to work with provinces and territories to ensure the most effective use of resources to meet the skills development needs of Canadians in our evolving labour market, while keeping Canadians informed about the results of our efforts.

ENCOURAGE THE PARTICIPATION OF THOSE FACING BARRIERS TO LABOUR MARKET PARTICIPATION

The Government of Canada will consider, in cooperation with provinces and territories and other partners, targeted skills development initiatives to help persons with disabilities, Aboriginal people, visible minorities, individuals with low levels of literacy or foundation skills, and others facing particular barriers to participation in the labour market.

Immigration has long helped to build and define Canada. In addition to promoting economic growth, Canada's immigration policy serves a variety of objectives, including family reunification, humanitarian assistance, and social and cultural diversity.

Immigrants bring with them a diverse set of talents, abilities and skills that help to enrich Canada. Over the next few decades, immigration will play an even greater role. Because of our ageing population and low birth rates, meeting Canada's need for a skilled and adaptable workforce, including enough highly-qualified people for key sectors and industries, will require improved efforts to attract and select immigrants with particular skills.

Ensuring that newcomers to Canada are integrated into the labour market and society is essential if Canada is to benefit from their full potential. Canada also needs to develop a better understanding, particularly among employers, of the diverse array of talents and skills that immigrants offer.

5.1 WHERE WE ARE NOW

IMMIGRATION CURRENTLY ACCOUNTS FOR MORE THAN 70 PERCENT OF NET GROWTH IN THE LABOUR FORCE

Between 1991 and 1996, the Canadian labour force grew by 608,000 individuals, of whom 431,000 were immigrants. As a result of demographic shifts, immigrants are expected to account for all net labour force growth by 2011, and for all net population growth by 2031[43].

43 Denton, Feaver, and Spencer, Applied Research Branch, Human Resources Development Canada, *Immigration, Labour Force and the Age Structure of the Population*, 1999

HELPING IMMIGRANTS ACHIEVE THEIR FULL POTENTIAL

Contribution to Canadian Labour Force Growth: 1981-1996

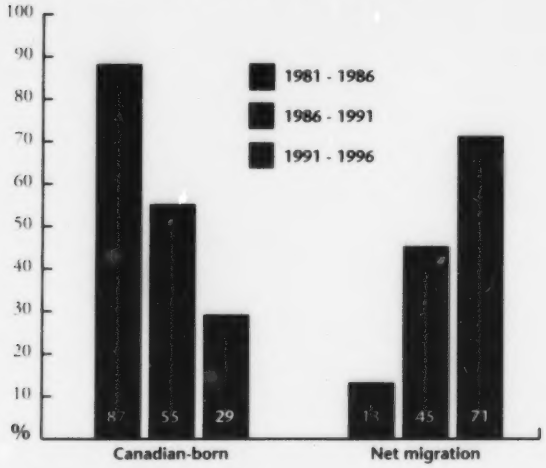

Source: Denton, Feaver, and Spencer, Applied Research Branch, Human Resources Development Canada
Immigration Labour Force and the Age Structure of the Population, 1999.

Of the more than 226,000 immigrants and refugees who were welcomed to Canada in 2000, approximately 60 percent entered through the economic category (one of three broad categories of immigrants to Canada, denoting those who immigrate as temporary or permanent workers)[44]. This compares with 50 percent in Australia and 12 percent in the United States. Of the remaining immigrants, 27 percent came in as family members and 12 percent as refugees.

GLOBAL COMPETITION IS ACCELERATING, PARTICULARLY FOR HIGHLY SKILLED KNOWLEDGE WORKERS. CANADA IS NOT ALONE IN SEEKING SKILLED IMMIGRANTS.

Many other developed countries face the same, or even more severe declines in labour force growth. Those countries are becoming more aggressive in seeking skilled immigrants. A number of Western countries, for example, are reviewing their immigration systems to provide a better link to their nations' labour market and economic demands.

44 Citizenship and Immigration Canada, *Facts and Figures*, 2000.

CANADA HAS BEEN SUCCESSFUL IN ATTRACTING HIGHLY EDUCATED IMMIGRANTS.

Recent immigrants to Canada have higher average levels of education than the Canadian-born population. In 2000, 58 percent of working-age immigrants had a post-secondary degree at landing, compared with 43 percent of the existing Canadian population[45].

HOWEVER, THE LABOUR MARKET OUTCOMES OF IMMIGRANTS ARE POOR AND WORSENING. EVEN WITH HIGHER LEVELS OF EDUCATION AND BETTER SKILLS, IMMIGRANTS ARE NOW LESS SUCCESSFUL THAN CANADIAN-BORN WORKERS WITH AN EQUIVALENT EDUCATION.

It can take up to 10 years for the earnings of university-educated immigrants to catch up to those of their Canadian counterparts.

Moreover, in 1996 there was nearly a 20 percentage point difference between the employment rate of university-educated, Canadian-born workers (92 percent) and that of university-educated immigrants (73 percent)[46]. These gaps are widening over time, a clear indication of inefficiencies in the labour market integration process that result in immigrant skills being under-utilized.

Poor labour market outcomes have contributed to a rising incidence of poverty among recent immigrant families. The percentage of immigrant families who have been in Canada for 10 years or less and fall below the low-income cut-off level rose from 23 percent in 1985 to 39 percent in 1997[47].

45 Statistics Canada, *Canadian Labour Force Survey 2000-2001*; Citizenship and Immigration Canada, Facts and Figures, 2000.

46 Statistics Canada, *Census of Canada*, 1996.

47 Applied Research Branch, Human Resources Development Canada; Strategic Policy, Planning and Research, Citizenship and Immigration Canada; Survey of Consumer Finances. The 1997 figure includes refugee claimants, whereas the 1985 figure does not.

Percentage of Immigrant and Canadian-Born Populations with PSE

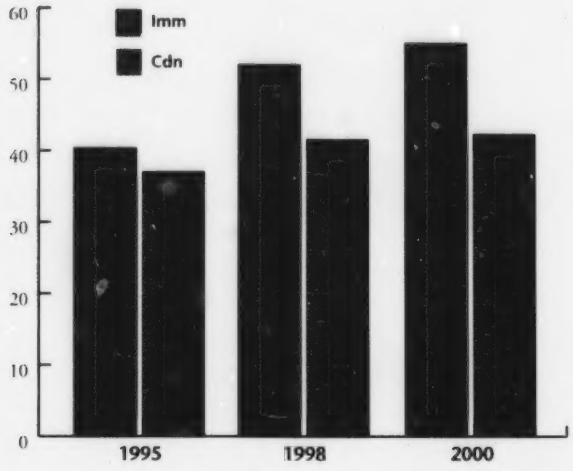

Based on population aged 15+

CANADA CAN DO A BETTER JOB OF HELPING IMMIGRANTS ACHIEVE THEIR FULL POTENTIAL.

Although differences in immigration objectives make comparisons difficult, the gap between the earnings of skilled immigrants and those of domestic workers closes more rapidly in other countries, such as Australia. Our slower integration of immigrants means that we will have greater difficulty attracting skilled workers in the future. Ensuring that immigrants are able to fully utilize their skills, soon after arrival, is in the shared best interest of new immigrants to Canada and the economy as a whole.

ENCOURAGING BROAD ACCEPTANCE OF IMMIGRANTS IN CANADIAN SOCIETY IS CRITICAL BOTH TO MEETING OUR ECONOMIC OBJECTIVES AND TO STRENGTHENING SOCIAL COHESION.

Immigrants need better integration and settlement programs to facilitate their successful and rapid integration into our society and our labour market.

PUBLIC AND EMPLOYER AWARENESS AND ATTITUDES ARE KEY TO ECONOMIC AND SOCIAL INTEGRATION.

The attitudes of employers have an important impact on the employment prospects and earnings of immigrants. The majority of immigrants are visible minorities, who may also face barriers similar to those faced by Canadian-born visible minorities.

Any improvement in the labour market integration of immigrants will also improve their social integration. Public and employer awareness and attitudes are increasingly important as immigrants arrive from a diverse range of countries.

THERE ARE SIGNIFICANT ECONOMIC AND SOCIAL BENEFITS FROM IMMIGRATION.

We can maximize the economic and social contribution of immigration to Canada by ensuring that newcomers have the support they need to make use of their skills and education as quickly as possible.

Key determinants of successful integration of immigrants include the following:

- Language fluency – levels should be appropriate for the labour market;
- Education – higher levels of education mean better performance in the labour market;
- Prior linkages to Canada – immigrants who have worked or studied in Canada integrate faster and perform better in the labour market;

- Recognition of foreign qualifications – effective processes for assessing and recognizing qualifications can improve access to employment;
- Labour market information – relevant, timely and tailored information helps immigrants prepare for the Canadian labour market (before and after arrival);
- Canadian work experience – after arrival in Canada, the sooner an immigrant acquires relevant work experience, the better his or her labour market outcomes; and
- Public and employer attitudes – positive attitudes are key to promoting rapid integration into the labour market.

5.2 WHAT WE ARE DOING NOW

The new *Immigration and Refugee Protection Act* lays the foundation for a renewed immigration system. The Act reflects a balanced approach between facilitating the selection of immigrants, including highly skilled workers from around the world, and ensuring the health, safety and security of all Canadians.

Since 1990, Canada has welcomed more than 2 million newcomers as either immigrants or refugees. The Government of Canada currently allocates more than $330 million per year to a range of settlement and integration programs focussed primarily on language training for adults.

Immigration is an area of shared jurisdiction. More broadly, provinces and territories make significant investments in English and French language instruction for immigrant children and other public services used by immigrants. The Government of Canada will continue to work in partnership with the provinces and territories to help immigrants integrate more quickly and successfully and maximize the benefits of immigration in all regions. In most jurisdictions, the Government of Canada has entered into a framework agreement on cooperation on immigration, a selection-related agreement, or both. Regarding selection, nominee agreements signed since 1998 enable a province or territory to identify a specific number of economic immigrants who will settle in that jurisdiction; under the 1991 accord with Quebec, the province selects most of the immigrants it receives. Under [illegible] with Quebec, Manitoba, and [illegible] Columbia, settlement and integration programs are designed and delivered provincially, with federal compensation.

5.3 WHAT WE NEED TO DO

The Government of Canada proposes the following overall national goal and specific milestones for labour market issues related to immigrants:

To ensure that Canada continues to attract the highly skilled immigrants it needs and helps them to achieve their full potential in Canadian society and the labour market.

Specific milestones to ensure progress toward this goal should include the following:

- by 2010, 65 percent (up from 58 percent in 2000) of adult immigrants have post-secondary education; and
- the income gap between immigrants in the workforce and Canadian-born workers with comparable skills and education is reduced by 50 percent.

5.4 HOW THE GOVERNMENT OF CANADA COULD CONTRIBUTE

A key challenge for Canada is to recruit the skilled immigrants Canada's workforce needs to support innovation, productivity and economic growth.

The Government of Canada will work with provinces, territories, municipal governments, employers and other partners to attract and select highly skilled immigrants. The companion paper from Industry Canada proposes initiatives to ensure that Canada continues to receive the skilled immigrants it needs.

To help immigrants use their skills to their full potential, the Government of Canada will need to work with all of its partners to ensure that immigrants successfully integrate into the Canadian labour market. Issues include facilitating assessment and recognition of foreign qualifications, and promoting awareness of the value of immigrants to employers.

The Government will consider actions which will be discussed with provincial and territorial governments and stakeholders taking into account the sharing of responsibilities under federal-provincial-territorial agreements relating to immigration. These possible actions include:

DEVELOPING AN INTEGRATED AND TRANSPARENT APPROACH TO THE RECOGNITION OF FOREIGN CREDENTIALS

A critical aspect of labour market integration for skilled immigrants is the recognition of their qualifications by Canadian institutions, associations and employers. To achieve this, the Government of Canada proposes to work in collaboration with provinces and territories, regulatory bodies, employers and other stakeholders to develop fair, transparent and consistent processes to assess and recognize foreign qualifications before and after arrival for those in regulated professions and trades, and those with education and experience in non-regulated professions and trades.

BETTER SUPPORTING THE INTEGRATION OF IMMIGRANTS INTO CANADA'S LABOUR MARKET

The ability to communicate effectively in the workplace is key to successful labour market integration. To this end, higher levels of language training could be offered to immigrants to ensure they are adequately equipped to communicate in the workplace.

Canadian work experience assists immigrants in understanding and adapting to the workplace. By encouraging and assisting employers to hire immigrants, through actions such as internships, immigrants will acquire the experience they need to improve their labour market outcomes and achieve their full potential.

By having access to tailored labour market information and job search assistance before and after arrival, immigrants will better understand the Canadian labour market and thus integrate more quickly and effectively into the labour market.

HELPING IMMIGRANTS ACHIEVE THEIR FULL POTENTIAL OVER THE COURSE OF THEIR WORKING LIVES

We want to examine ways to ensure that Canada has the necessary information and understanding to maximize the labour force benefits of immigration to our economy and society over the long term. These methods could include conducting surveys to build on existing research and studying successful international approaches.

Governments in every jurisdiction, business, labour, not-for-profit organizations and communities are all working to find new and better ways to ensure that Canadians have the tools they need to participate fully in today's knowledge economy and society. Working together we can achieve more, faster.

With this paper, the Government of Canada seeks to engage provinces and territories and other partners in developing and implementing a national action plan on skills and learning for the 21st century. The objective of this dialogue is to achieve a broad consensus on overall national goals, and on the collective actions we need to take. Our skills and learning agenda, together with the companion paper from Industry Canada, will play an important part in our national effort to build an innovative economy and a strong society.

A CALL TO ACTION

THE GOVERNMENT WILL CONSULT WITH PROVINCIAL AND TERRITORIAL GOVERNMENTS ON ITS PROPOSED ACTIONS AND WILL EXPLORE AREAS FOR COLLABORATION.

Building on the success of federal-provincial-territorial partnerships, the Government of Canada will work with provinces and territories through existing multilateral forums and bilaterally.

Working with provincial and territorial ministries responsible for Social Services, for example, the Government of Canada will explore ways to build on the Early Childhood Development Agreement and continue working toward a comprehensive labour market strategy for persons with disabilities. Through the Forum of Labour Market Ministers, governments could investigate areas for action including literacy, labour market

information, active labour market measures under the Employment Insurance program and foreign credential recognition. Working with the Council of Ministers of Education, Canada, the Government would like to examine ways to improve the effectiveness of student financial assistance and explore how we address the challenge of improving access to post-secondary education and the development of learning indicators.

THE GOVERNMENT OF CANADA WILL ALSO ENGAGE A WIDE RANGE OF PARTNERS AND STAKEHOLDERS IN DISCUSSIONS ON NATIONAL GOALS AND THE ACTIONS NEEDED TO REACH THEM.

For example, the Government will sponsor a series of workshops on "best practices" in areas such as workplace-based skills development, literacy, skilled trades and e-learning.

To keep Canadians informed of progress and ensure accountability, the Government of Canada will work with provinces and territories and other partners to develop measures to track our success and report results to Canadians on an ongoing basis. To guide our joint actions, we will also work together to provide accurate, timely, and relevant data and research.

Arriving at our destination will require a long-term shared commitment. It will require sustained efforts by all governments in Canada and citizens in every region of the country and in every sector of the economy. Canada's greatest strength has always been a talented, mobile, healthy and committed workforce. We must ensure that this remains our strength for ourselves and for our children.

Gouvernement du Canada | Government of Canada

LE SAVOIR, CLÉ DE NOTRE AVENIR

LE PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES AU CANADA

LA STRATÉGIE D'INNOVATION DU CANADA

Canada

SP-482-02-02

LE SAVOIR, CLÉ DE NOTRE AVENIR

LE PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES AU CANADA

« Dans la nouvelle économie mondiale du savoir du 21e siècle, la prospérité est tributaire de l'innovation, qui à son tour dépend des investissements que nous consacrons à la créativité et aux talents de nos citoyens. Il nous faut investir non seulement dans la technologie et dans l'innovation, mais aussi, à la manière canadienne, dans la création d'une société inclusive où tous les Canadiens et les Canadiennes peuvent mettre à profit leurs talents, leurs compétences et leurs idées. »

Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre du Canada

LA STRATÉGIE D'INNOVATION DU CANADA

Préparé par :
Développement des ressources humaines Canada

Pour obtenir d'autres exemplaires de cette publication, veuillez en faire
la demande par lettre ou télécopie, en indiquant le numéro de catalogue :
SP-482-02-02

Centre de renseignements
Développement des ressources humaines Canada
140, Promenade du Portage
Phase IV, Niveau 0
Hull (Québec) K1A 0J9

Télécopieur : (819) 953-7260

Disponible sur Internet à l'adresse suivante :
http://**www.strategieinnovation.gc.ca**

Disponible en média substituts sur demande.
Composer le **1-800-788-8282** sur un téléphone à clavier.

© Sa majesté la Reine du chef du Canada, 2002
N° de catalogue RH64-13/2002
ISBN 0-662-66356-X

*** Dans le présent document, le masculin est utilisé au sens neutre afin d'alléger le texte.**

10% de
matière recyclée

La stratégie d'innovation du Canada est présentée en deux documents qui ont tous les deux pour principal objet de définir ce qui doit être fait au Canada pour promouvoir l'égalité des chances et l'innovation économique dans une société et une économie axées sur le savoir.

Le document *Le savoir, clé de notre avenir : Le perfectionnement des compétences au Canada* part du constat que, dans une économie du savoir, les gens constituent la plus grande ressource d'un pays. On y examine les moyens qui peuvent être pris pour augmenter les compétences des travailleurs au Canada, pour développer les talents des Canadiens et les Canadiennes et pour leur permettre à toutes et à tous d'apporter leur contribution à la nouvelle économie et de profiter des possibilités qu'elle offre.

Le document *Atteindre l'excellence : Investir dans les gens, le savoir et les possibilités* tient compte de la nécessité de considérer le savoir comme une ressource nationale d'une grande importance stratégique. On y examine les moyens de renforcer nos capacités dans les domaines des sciences et de la recherche et de faire en sorte que les connaissances qu'elles nous permettent d'acquérir aident à bâtir une économie innovatrice qui bénéficiera à tous les Canadiens.

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE 3

MESSAGE DE LA MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES 4

LE SAVOIR, CLÉ DE NOTRE AVENIR :
LE PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES AU CANADA

1. Introduction 5

1.1 Pourquoi les compétences ? Et pourquoi maintenant ?

1.2 Relever ces défis

1.3 Une nouvelle étape

2. Jeter les assises de l'apprentissage continu pour nos enfants et nos jeunes 15

2.1 La situation actuelle

2.2 Ce que nous faisons présentement

2.3 Ce que nous devrons faire

2.4 La forme que pourrait prendre la contribution du gouvernement du Canada

3. Assurer l'accès à l'éducation postsecondaire et viser l'excellence 27

3.1 La situation actuelle

3.2 Ce que nous faisons présentement

3.3 Ce que nous devrons faire

3.4 La forme que pourrait prendre la contribution du gouvernement du Canada

4. Assurer une main-d'œuvre de calibre mondial 39

4.1 La situation actuelle

4.2 Ce que nous faisons présentement

4.3 Ce que nous devrons faire

4.4 La forme que pourrait prendre la contribution du gouvernement du Canada

5. Aider les immigrants à réaliser pleinement leur potentiel 53

5.1 La situation actuelle

5.2 Ce que nous faisons présentement

5.3 Ce que nous devrons faire

5.4 La forme que pourrait prendre la contribution du gouvernement du Canada

6. Un appel à l'action 61

Le Canada est l'une des grandes réussites de notre temps.

Grâce à l'effort, à l'ingéniosité et à la créativité de nos citoyens, nous bénéficions d'une prospérité extraordinaire et d'une qualité de vie incomparable. Les grandes caractéristiques de notre histoire sont l'adaptation et l'innovation. La petite société agraire de l'époque de la Confédération est devenue un centre industriel. Et nous y sommes parvenus à la manière canadienne, c'est-à-dire en créant entre les citoyens, les entrepreneurs et les gouvernements un partenariat générateur de nouvelles idées et de nouvelles approches qui nous a permis de saisir les nouvelles opportunités avec énergie et enthousiasme.

La manière canadienne implique aussi un engagement national inébranlable envers le partage de la prospérité et l'égalité des chances; envers la conviction selon laquelle le succès économique et le succès social vont de pair et tous les Canadiens doivent bénéficier des moyens et de la possibilité de réaliser leur potentiel et de contribuer à rehausser le niveau de vie et à favoriser le mieux-être général au Canada.

Dans la nouvelle économie mondiale du savoir du 21e siècle, la prospérité est tributaire de l'innovation, qui à son tour dépend des investissements que nous consacrons à la créativité et aux talents de nos citoyens. Il nous faut investir non seulement dans la technologie et dans l'innovation, mais aussi, à la manière canadienne, dans la création d'une société inclusive où tous les Canadiens et les Canadiennes peuvent mettre à profit leurs talents, leurs compétences et leurs idées et où l'imagination, les savoir-faire et la faculté d'innover se conjuguent au mieux.

Cet objectif est au coeur de l'action de notre gouvernement et sous-tend le discours du Trône de 2001. C'est pourquoi nous sommes tellement déterminés à travailler avec les provinces, les territoires et nos autres partenaires à la réalisation d'un projet national visant à nous donner une main-d'œuvre qualifiée et une économie innovatrice.

Afin de stimuler la réflexion et d'aider à cristalliser un effort pancanadien, nous publions deux documents intitulés *Le savoir, clé de notre avenir : Le perfectionnement des compétences au Canada* et *Atteindre l'excellence : Investir dans les gens, le savoir et les possibilités.* Nous souhaitons ainsi amorcer un débat en vue de dégager un vaste consensus sur les objectifs nationaux communs, mais aussi sur la manière canadienne de les atteindre.

Le premier ministre du Canada,

Jean Chrétien

Ce qui importe le plus, de nos jours, ce sont nos ressources humaines – le savoir et les compétences des gens. Dans le marché du travail actuel, le savoir engendre le succès et le succès engendre la confiance en l'avenir.

Depuis que j'occupe mes fonctions de ministre du Développement des ressources humaines, il m'apparaît de plus en plus clairement que c'est dans ses ressources humaines que notre économie puisera son dynamisme au 21e siècle. C'est par leurs connaissances, leurs compétences et leur créativité que les Canadiens et les Canadiennes stimuleront l'innovation. Nous travaillons maintenant dans un marché du travail où il nous faut continuellement suivre le rythme du progrès technologique, et nous vivons dans une société qui reconnaît l'importance de l'apprentissage continu comme moyen d'obtenir un bon emploi et de subvenir à nos besoins et à ceux de nos familles. Nous rivalisons maintenant avec le reste du monde tant par la qualité que par l'abondance de nos idées.

Relever le défi du perfectionnement des compétences est une priorité nationale au Canada. Il nous faut faire en sorte que tous les citoyens canadiens puissent réaliser leurs objectifs. La force du Canada passe par celle de ses citoyens.

Aider les Canadiens et les Canadiennes à améliorer leur qualité de vie est au cœur des grandes orientations prises par le gouvernement du Canada en matière de politique économique et sociale. Nous avons bâti de solides fondations. Nous avons travaillé fort pour nous doter de bonnes assises financières et économiques. Et nous avons fait une série d'investissements afin d'aider les Canadiens et les Canadiennes à réaliser leur potentiel et leurs objectifs personnels.

Le rapport que le Groupe d'experts sur les compétences a présenté en février 2000 au Conseil consultatif des sciences et de la technologie, qui est chargé de conseiller le premier ministre dans ce domaine, a été l'élément déclencheur d'un débat national sur les défis à relever au Canada en matière de perfectionnement des compétences. Le discours du Trône de 2001 souligne l'importance d'investir résolument dans l'alphabétisation, les compétences et le savoir-faire des Canadiens et Canadiennes et énonce les engagements pris par le gouvernement à cet égard. En 2001, le gouvernement du Canada a tenu une série de tables rondes nationales et des discussions sur les différents enjeux liés au perfectionnement des compétences ainsi que sur les domaines où il serait possible d'agir. Des représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux, des collectivités autochtones, du milieu des affaires, des organisations syndicales, du milieu de l'éducation, des organismes oeuvrant dans le domaine des politiques publiques et des organisations non gouvernementales ont participé à ces discussions.

Le document *Le savoir, clé de notre avenir : Le perfectionnement des compétences au Canada* reprend l'essentiel de ces discussions et reflète le consensus qui s'en est dégagé. On y propose des orientations à donner aux politiques dans le domaine, ainsi que des objectifs et des jalons nationaux à atteindre dans l'avenir, tout en reconnaissant qu'il s'agit là d'une entreprise à long terme. Nous savons quelle doit être notre destination. Il nous reste maintenant à déterminer les meilleurs moyens de l'atteindre.

Ce document se veut une invitation du gouvernement du Canada à participer à un dialogue national sur ce que le Canada doit faire pour être à la hauteur des défis de l'économie du savoir. Nous voulons travailler sur la base de nos partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et poursuivre la collaboration dans le respect mutuel des responsabilités de chaque gouvernement. Nous voulons aussi travailler de près avec les milieux patronaux et syndicaux et celui de l'éducation, les leaders autochtones, les organismes communautaires et tous les Canadiens et les Canadiennes intéressés pour développer une approche nationale.

J'espère que les Canadiens et les Canadiennes accepteront cette invitation, car nous avons là, devant nous, une véritable occasion d'assurer l'avenir de nos enfants et de notre pays.

La ministre du Développement
des ressources humaines,

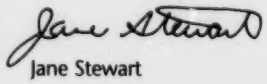

Jane Stewart

LES CANADIENS JOUISSENT D'UNE DES MEILLEURES QUALITÉS DE VIE AU MONDE.

Dans les classements internationaux, le Canada figure constamment parmi les premiers, et souvent au premier rang, en matière de qualité de vie. Nous avons édifié une société vigoureuse et dynamique, forte de collectivités énergiques et culturellement diversifiées et riche de systèmes d'éducation et de santé et de structures sociales et économiques enviables. Notre succès repose sur des valeurs fondamentales comme le partage, l'égalité, l'ouverture d'esprit et l'inclusion sociale. Il est le fruit de notre ingéniosité, de notre créativité et de notre ardeur au travail. Nous avons fait ce qu'il fallait pour doter notre pays de solides assises financières et économiques. Le Canada est en bonne position pour poursuivre sur la voie du développement économique et social au cours de ce nouveau siècle.

LES CANADIENS DEMEURENT CONFIANTS EN L'AVENIR, MAIS SAVENT QUE LE PAYS NE PEUT PAS, DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE D'AUJOURD'HUI, SE SATISFAIRE DE CE QU'ILS ONT DÉJÀ RÉALISÉ.

Les pays qui se démarqueront au 21e siècle seront ceux dont les citoyens se seront montrés créatifs, auront su s'adapter aux changements et seront hautement qualifiés. La « nouvelle économie » exige de nouvelles choses de nous. La nécessité de faire preuve d'ingéniosité, de créativité et d'ardeur au travail n'a pas changé. Mais notre façon de travailler, *elle*, a changé. Le monde du travail d'aujourd'hui exige de plus hauts niveaux d'instruction et de compétences. Les outils que nous utilisons pour travailler ont aussi changé : dans leur travail, les enseignants, les agents de police, les travailleurs forestiers et les présidents d'entreprise utilisent des applications de plus en plus perfectionnées des technologies de l'information.

INTRODUCTION

NOS RESSOURCES HUMAINES – À SAVOIR LES COMPÉTENCES, LES TALENTS, LES CONNAISSANCES ET LA CRÉATIVITÉ DE NOS GENS – CONSTITUENT LA CLÉ DE NOTRE PROSPÉRITÉ FUTURE.

Pour pouvoir saisir les possibilités qui s'offriront dans l'avenir, il faut donner à tous les Canadiens la possibilité d'augmenter leurs compétences tout au cours de leur vie afin que chacun puisse réaliser pleinement son potentiel. C'est dans le perfectionnement des compétences que nos objectifs économiques et sociaux se rejoignent. En donnant à tous les Canadiens la possibilité de s'instruire et d'augmenter leurs compétences et aptitudes, non seulement mettrons-nous en pratique nos principes d'égalité et d'inclusion sociale mais il nous sera aussi plus facile d'atteindre nos objectifs de croissance économique et de prospérité.

NOUS POUVONS ET DEVONS FAIRE PLUS, TOUS ENSEMBLE.

Le discours du Trône de janvier 2001 signale qu'aucun gouvernement ou autre organisme ne peut, à lui seul, doter le pays d'une main-d'œuvre qualifiée. Cela demande un effort national. Le gouvernement du Canada s'est engagé à travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres partenaires pour faire en sorte que tous les Canadiens et les Canadiennes puissent réaliser leurs objectifs en matière de perfectionnement des compétences. Nous avons mené des consultations sur les défis auxquels nous faisons face dans ce domaine en organisant notamment des tables rondes nationales et en tenant des discussions avec des représentants des provinces et territoires, des collectivités autochtones, du patronat, des organisations syndicales, des milieux de l'éducation, du secteur bénévole et de la population en général. Nous avons aussi pris des mesures qui ont été annoncées dans le dernier budget.

À la suite de ces consultations, le gouvernement du Canada a produit ce document de travail dans le but d'inviter les Canadiens à un dialogue national sur le perfectionnement des compétences. On y décrit les assises solides sur lesquelles nous pouvons construire grâce à la grande qualité de nos systèmes d'éducation et aux investissements qui sont faits actuellement dans le domaine du perfectionnement des compétences.

En outre, ce document expose les défis auxquels le Canada doit faire face en matière de compétences et d'apprentissage, propose des objectifs et des jalons nationaux, énonce les engagements du gouvernement du Canada et nous met tous au défi de définir ensemble où nous voulons aller et d'établir pour cela un plan d'action dont tous feront partie.

Il ne s'agit pas ici d'apporter des solutions temporaires ou d'y aller d'une série d'interventions ponctuelles. Il s'agit plutôt d'amener les Canadiens et leurs gouvernements à *s'engager* à agir ensemble, à partir de maintenant et de façon continue à moyen et à long terme, pour façonner ensemble l'avenir que nous désirons tous pour nous-mêmes et pour nos enfants.

Combler les besoins en matière d'éducation est entièrement compatible avec les objectifs généraux de notre syndicat. Nous voyons davantage dans nos membres qu'un simple groupe de contribuables ou de pions dans le jeu de la productivité. Nous y voyons des êtres humains avec leurs besoins et leurs espoirs, leurs rêves et leurs désirs. Notre syndicat s'est fait une priorité d'offrir des possibilités d'éducation à ses membres.

Lawrence McBrearty, directeur national pour le Canada
Syndicat des métallurgistes de l'Amérique
Le 10 septembre 2001

1.1 POURQUOI LES COMPÉTENCES ? ET POURQUOI MAINTENANT ?

Trois grands impératifs nous poussent à agir :

PREMIÈREMENT, DANS L'ÉCONOMIE DU SAVOIR, LA DEMANDE DE TRAVAILLEURS INSTRUITS ET HAUTEMENT QUALIFIÉS NE CESSE DE CROÎTRE DANS TOUS LES SECTEURS DE L'ÉCONOMIE ET DANS TOUTES LES RÉGIONS DU PAYS.

Tous les aspects de nos façons de vivre et de travailler et de nos façons de produire et de consommer subissent de profondes transformations suite à la révolution dans le domaine des technologies de l'information et des communications et à l'avènement de l'économie du savoir partout dans le monde.

Des produits, des entreprises et des industries dont on n'entendait pas parler il y a à peine dix ans sont devenus d'importantes sources de richesse. Les compétences exigées dans beaucoup de métiers et de professions changent rapidement et de nombreux types de compétences deviennent rapidement désuets à mesure qu'apparaissent de nouveaux emplois, de nouvelles technologies et de nouvelles industries.

Dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les régions du pays, l'utilisation d'ordinateurs et d'autres outils de haute technicité est en train de changer la façon dont les Canadiens travaillent et font des affaires. Par exemple, les chauffeurs de camion doivent maintenant savoir comment se servir d'un système de positionnement mondial, les étudiants travaillent en ligne dans des salles de classe « réseautées », les conducteurs de grue mécanique travaillent avec des ordinateurs de bord très perfectionnés et les petits investisseurs effectuent des transactions sur le marché boursier depuis leur domicile en se servant de leur ordinateur personnel.

En 2004, plus de 70 p. 100 des nouveaux emplois créés au Canada exigeront des études postsecondaires, et 25 p. 100, un diplôme universitaire. Seulement 6 p. 100

Croissance de l'emploi selon le niveau d'instruction le plus élevé

Indice (1990 = 100)

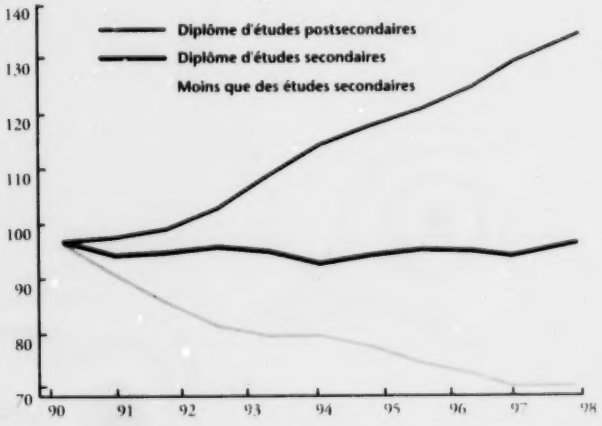

Source : Compilations d'Industrie Canada basées sur des données de Statistique Canada

des nouveaux emplois seront occupés par des personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires[1].

Des pénuries de main-d'œuvre qualifiée se manifestent déjà au Canada dans divers domaines professionnels, comme ceux des soins infirmiers, du génie et de la gestion. Un rapport de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante indiquait, à l'automne 2000, qu'il y avait jusqu'à 300 000 postes vacants au pays, faute de travailleurs qualifiés pour les combler[2].

DEUXIÈMEMENT, LES TENDANCES DÉMOGRAPHIQUES VIENDRONT PROCHAINEMENT EXACERBER CES PÉNURIES.

Malgré le ralentissement économique actuel à l'échelle mondiale, l'économie canadienne continuera d'afficher une forte croissance dans les années à venir, mais notre main-d'œuvre n'augmentera pas aussi rapidement que par le passé et notre bassin de main-d'œuvre sera insuffisant pour combler les besoins de l'économie. Déjà, des pénuries se manifestent dans de nombreux métiers spécialisés, notamment chez les plombiers et les travailleurs des métiers de la construction. Selon des prévisions du Conference Board du Canada, d'ici 20 ans, la pénurie de main-d'œuvre se chiffrera à près d'un million de travailleurs[3].

Cette situation est attribuable à un certain nombre de facteurs. Il se produit actuellement un vieillissement général de la population et les taux de croissance démographique demeureront faibles. La prochaine génération de jeunes sera par ailleurs moins nombreuse que par le passé. Et il y a actuellement trop de Canadiens qui ne font pas partie de la population active : au Canada, les taux de participation au marché du travail varient beaucoup selon le niveau de qualification (56 p. 100 chez les travailleurs peu qualifiés contre 79 p. 100 chez ceux qui sont hautement qualifiés)[4].

Le Canada doit agir maintenant pour se doter du bassin de main-d'œuvre qualifiée dont il aura besoin dans l'avenir. Il faudra pour cela faire en sorte que les travailleurs canadiens aient la possibilité d'augmenter leurs compétences pendant toute la durée de leur vie professionnelle, car plus de la moitié des gens qui formeront la population active en 2015 sont déjà sur le marché du travail. Il faudra aussi offrir aux Canadiens le maximum de possibilités de se tailler une place sur le marché du travail et de réaliser pleinement leur potentiel. Nous devrons également, dans nos efforts pour attirer des travailleurs immigrants qualifiés au Canada, rivaliser avec d'autres pays qui se trouveront dans une position démographique semblable à la nôtre; en 2011, la croissance nette de la population active au Canada sera *entièrement* attribuable à l'immigration.

1 Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, *Emploi-Avenir (2000) Le monde du travail : aperçus et tendances.*

2 Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), *Les faits concrets,* oct.-nov. 2000.

3 Conference Board du Canada, *Rendement et potentiel,* 2000-2001.

4 Statistique Canada, *Enquête sur la population active,* 2001. Les données sont basées sur le niveau d'instruction.

Très bonne performance des étudiants canadiens de niveau secondaire

Les étudiants canadiens de 15 ans ont obtenu de très bons résultats lors de l'évaluation faite dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Le Canada s'est classé au deuxième rang en lecture, au cinquième en sciences et au sixième en mathématiques parmi les 32 pays sur lesquels portait l'étude.

TROISIÈMEMENT, IL FAUDRA RENFORCER NOTRE SYSTÈME D'APPRENTISSAGE SI NOUS VOULONS ÊTRE EN MESURE DE RÉPONDRE À LA DEMANDE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE ET DE TRAVAILLEURS DANS LES PROCHAINES DÉCENNIES.

Il fut un temps où l'apprentissage se faisait surtout à l'école, mais il se fait maintenant pendant toute la durée de notre vie active : il commence avant l'école dans le cadre d'activités de développement de la petite enfance, se poursuit durant nos études et se prolonge pendant toute notre vie. Nous pouvons être fiers de la qualité de nos systèmes d'éducation primaire et secondaire et du fait que le Canada soit le pays qui affiche le plus haut taux de participation à des programmes d'études postsecondaires au monde. Mais nous avons des défis à relever à tous les niveaux de notre système d'apprentissage si nous voulons que les Canadiens puissent réaliser leurs aspirations et acquérir l'instruction et les compétences nécessaires pour réussir sur le plan professionnel.

Par exemple,

- Le système canadien d'aide au développement de la petite enfance ne rejoint pas autant de jeunes familles qu'il le devrait.
- Il y a encore au Canada un jeune sur huit qui ne termine pas ses études secondaires, et le quart des diplômés du secondaire n'a pas le niveau d'alphabétisation requis pour pouvoir évoluer efficacement dans l'économie du savoir.
- L'éducation postsecondaire est plus difficile d'accès pour les groupes du bas de l'échelle socioéconomique et pour les personnes qui ont des besoins spéciaux.
- Les adultes qui occupent un emploi n'ont pas suffisamment d'occasions de s'instruire tout en travaillant et notre système d'apprentissage pour les adultes ne procure pas toujours aux gens l'information dont ils ont besoin pour faire les bons choix concernant leur apprentissage.

1.2 RELEVER CES DÉFIS

FAIRE EN SORTE QUE LES CANADIENS AIENT LES COMPÉTENCES ET LES CONNAISSANCES NÉCESSAIRES POUR ÉVOLUER DANS L'ÉCONOMIE ET LA SOCIÉTÉ D'AUJOURD'HUI EST UN ENJEU NATIONAL ET UN DÉFI QU'AUCUN GOUVERNEMENT OU ORGANISME NE PEUT RELEVER À LUI SEUL.

Le gouvernement du Canada est responsable des politiques générales en matière de finances, d'économie et de commerce, de favoriser notre productivité et notre compétitivité sur la scène économique mondiale et de promouvoir la cohésion sociale au Canada. Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont compétence en matière d'éducation et assument aussi d'importantes responsabilités en matière de développement économique et social sur leur province ou leur territoire respectif. Les entreprises, la main d'œuvre le secteur bénévole, les établissements d'enseignement et les collectivités ont tous un rôle à jouer à ce chapitre. Et, en définitive, chaque Canadien a la responsabilité de son propre apprentissage ainsi que de son perfectionnement.

Le gouvernement du Canada a travaillé en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives et il a pris récemment d'importantes mesures dans ses propres sphères de responsabilité.

La collaboration entre le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux en matière de politique sociale a permis d'apporter un meilleur appui aux enfants et aux familles, notamment par le biais de la **Prestation nationale pour enfants**, du **Plan d'action national pour les enfants** et de l'**Entente sur le développement de la petite enfance***. Le gouvernement du Canada a également doublé la durée des prestations de maternité et parentales du régime d'**assurance-emploi**.

Par le truchement du Forum des ministres du marché du travail, le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux travaillent ensemble à apporter des solutions aux défis qui se posent sur le marché du travail, notamment en améliorant la mobilité interprovinciale des travailleurs et en faisant en sorte que les Canadiens disposent d'information à jour sur le marché du travail quand vient le temps de faire des choix concernant leur carrière et leur apprentissage.

Les **ententes sur le développement du marché du travail** sont un important instrument de coopération intergouvernementale dans la conception et la mise en œuvre de mesures destinées à aider les travailleurs en chômage à se trouver un nouvel emploi.

Le gouvernement a travaillé en étroite collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de bonifier les programmes d'aide financière aux étudiants de niveau postsecondaire. Le gouvernement a également augmenté son appui à la recherche universitaire en créant la **Fondation canadienne pour l'innovation**, en finançant des chaires de recherche et en accordant plus de ressources aux conseils subventionnaires.

Dans son budget de décembre 2001, le gouvernement du Canada a annoncé une série de mesures qui s'inscrivent dans la lignée d'investissements stratégiques antérieurs et qui visent à renforcer et à encourager l'apprentissage et l'acquisition de compétences : aide supplémentaire pour les **conseils sectoriels**; augmentation des investissements dans les programmes et services pour le développement de la petite enfance pour les enfants autochtones et dans l'aide aux enfants des Premières Nations qui ont des difficultés d'apprentissage à l'école; poursuite des investissements dans le Réseau scolaire canadien **(Rescol)**; aide supplémentaire pour les apprentis; changements au régime des **Subventions canadiennes pour études** afin de mieux aider les étudiants handicapés; attribution de

Investir dans les compétences, l'apprentissage et la recherche

« Le gouvernement a depuis longtemps pris conscience de la valeur des investissements dans les ressources humaines — notamment dans l'alphabétisation et dans les systèmes d'enseignement, qui procurent des compétences de pointe et assurent la sécurité économique des particuliers; dans la formation en cours d'emploi, qui appuie des compétences particulières à un emploi; ainsi que dans les universités et les autres centres de recherches avancées, où les idées et les infrastructures de demain voient le jour. »

Le gouvernement du Canada
Plan budgétaire, 2001
Décembre 2001

* Bien que le gouvernement du Québec partage les préoccupations des autres gouvernements concernant les enfants, il ne participe pas aux initiatives fédérale-provinciales-territoriales telles le Plan d'action national pour les enfants, la Prestation nationale pour enfants et l'Entente sur le développement de la petite enfance.

« La mondialisation des marchés, la rapidité et la fluidité des communications, le renouvellement rapide des connaissances et des technologies, les changements sociaux accélérés, le maintien ou la réinsertion sur le marché du travail, la complexification de la vie sociale sont autant de facteurs qui exigent de la part de tous les adultes une formation de base suffisante et la mise à jour de leurs compétences pour s'adapter à ces réalités. »

Gouvernement du Québec
Projet de politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue
Mai 2001

Le comité sur la planification de la main-d'œuvre active a défini trois stratégies clés pour répondre aux besoins du marché du travail de l'avenir : perfectionner les compétences et les connaissances des Albertains, accroître la mobilité des travailleurs au Canada et augmenter le nombre d'immigrants en Alberta.

Gouvernement de l'Alberta
Prepared for Growth: Building Alberta's Labour Supply
Octobre 2001

« Le gens qui continuent d'apprendre et d'adapter leurs compétences pour répondre aux demandes d'un milieu de travail en constante évolution sont les plus aptes à réussir. Dans le monde axé sur le savoir d'aujourd'hui, la formation, l'éducation et l'alphabétisation sont donc des programmes économiques de base dans lesquels le Nouveau-Brunswick doit investir pour maintenir sa compétivité et son aptitude à établir un meilleur avenir. »

Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Vers un meilleur avenir: Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick 2002-2012
Février 2002

l'admissibilité au crédit d'impôt pour études aux personnes qui reçoivent une aide imposable pour la poursuite d'études postsecondaires; et exonération d'impôt sur le revenu pour l'aide accordée au titre des frais d'inscription aux cours de formation de base des adultes offerts dans le cadre de certains programmes gouvernementaux.

LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX FONT PREUVE DE LEADERSHIP ET PRENNENT DES MESURES AFIN D'AIDER À RELEVER LES DÉFIS AUXQUELS LE CANADA EST CONFRONTÉ EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES ET D'APPRENTISSAGE.

Les gouvernements du Québec, de l'Alberta et du Nouveau-Brunswick, par exemple, ont récemment publié des documents qui présentent les enjeux de la nouvelle économie dans le contexte de leurs provinces respectives. Les mesures particulières prises par les provinces et les territoires vont de programmes d'alphabétisation et d'apprentissage précoce en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan à une aide accrue pour la technologie dans les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard, au système de transfert de cours et de crédits entre établissements de la Colombie-Britannique. La capacité d'enseignement postsecondaire a été élargie au Manitoba et en Ontario et des stratégies visant à améliorer les niveaux d'alphabétisation ont été mises au point à Terre-Neuve et Labrador ainsi que dans les Territoires du Nord-Ouest.

1.3 UNE NOUVELLE ÉTAPE

NOUS DEVONS TOUS FAIRE DAVANTAGE SI NOUS VOULONS QUE LES CANADIENS AIENT LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR OCCUPER PLEINEMENT LEUR PLACE DANS LA SOCIÉTÉ ET QUE LE CANADA CONSERVE UNE PLACE DE CHOIX DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE.

Le Canada a besoin d'un plan d'action en matière de compétences et d'apprentissage pour faire en sorte :

- que les travailleurs actuels aient continuellement la possibilité de perfectionner leurs compétences et d'en acquérir de nouvelles;
- que notre système d'apprentissage permette de former une main-d'œuvre de calibre mondial et, ainsi, de répondre à nos besoins actuels et futurs en matière de compétences;
- que notre bassin de main-d'œuvre qualifiée continue d'augmenter grâce à l'amélioration du niveau de compétence des travailleurs qui sont déjà sur le marché du travail et de ceux qui y entrent, à l'augmentation du taux de participation au marché du travail des personnes qui éprouvent des difficultés particulières à s'y intégrer, et à l'attraction au pays d'immigrants hautement qualifiés.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA SOLLICITE UN NOUVEL EFFORT DE LA PART DE TOUS LES SECTEURS DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE POUR RÉPONDRE À NOS BESOINS EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES ET D'APPRENTISSAGE POUR LE 21E SIÈCLE.

Ce document propose une série d'objectifs nationaux, ainsi que des jalons en regard desquels on pourra mesurer les progrès accomplis et en informer régulièrement les Canadiens. On y indique aussi, à titre de point de départ pour des discussions ultérieures, les mesures que le gouvernement du Canada pourrait mettre en œuvre dans ses propres champs de compétence ainsi qu'en coopération avec d'autres intervenants.

CE DOCUMENT VISE À ENCOURAGER UNE DISCUSSION SUR LES COMPÉTENCES ET L'APPRENTISSAGE.

Il invite tous les Canadiens à travailler ensemble afin de s'entendre sur la nature des défis auxquels nous sommes confrontés, de définir une vision commune de ce que nous voulons accomplir et d'établir un plan d'action qui nous permettra d'atteindre nos objectifs.

Parallèlement à ce document, le gouvernement du Canada publie un autre document sous la responsabilité d'Industrie Canada. On y expose des mesures qui pourraient être prises pour favoriser la création et l'utilisation de connaissances au profit des Canadiens, augmenter le bassin de travailleurs hautement qualifiés et renforcer les incitations à innover. Ensemble, ces documents exposent des stratégies conçues pour investir dans le potentiel des Canadiens, renforcer nos infrastructures en matière de connaissances, créer un climat favorable aux affaires et favoriser une utilisation optimale des connaissances dans toute l'activité économique. Des mesures doivent absolument être prises dans ces domaines si nous voulons que le Canada soit en mesure de soutenir la concurrence des autres pays dans l'économie du savoir et que tous les Canadiens puissent profiter des possibilités qu'elle offre pour améliorer encore plus leur qualité de vie.

Les prochaines sections du document traitent des défis auxquels le Canada doit faire face en matière de compétences et d'apprentissage.

- Jeter les assises de l'apprentissage continu pour nos enfants et nos jeunes;
- Assurer l'accès à l'éducation postsecondaire et viser l'excellence;
- Assurer une main-d'œuvre de calibre mondial;
- Aider les immigrants à réaliser pleinement leur potentiel.

L'apprentissage continu commence dès la petite enfance et va du préscolaire à l'apprentissage à l'âge adulte, en passant par les études primaires, secondaires et postsecondaires. Chaque étape de ce processus est fonction des résultats obtenus à l'étape précédente. Un mauvais départ durant l'enfance peut compromettre ultérieurement l'acquisition de compétences et limiter ainsi les chances de succès professionnel et la qualité de vie.

Les enfants et les jeunes d'aujourd'hui passeront toute leur vie active dans l'économie du savoir et ils ont besoin qu'on leur donne une solide base d'apprentissage à partir de laquelle ils pourront continuer, à l'âge adulte, d'acquérir les compétences dont ils auront besoin pour réaliser leurs aspirations et occuper pleinement leur place dans l'économie et la société canadiennes.

2.1 LA SITUATION ACTUELLE

LES JEUNES CANADIENS SONT AUJOURD'HUI PLUS INSTRUITS QUE JAMAIS AUPARAVANT.

La plupart des enfants canadiens sont déjà prêts à apprendre lorsqu'ils entrent à l'école, et ils y obtiennent ensuite de bons résultats. Le pourcentage de jeunes qui ne terminent pas leurs études secondaires continue de baisser[5], et les jeunes sont de plus en plus nombreux à faire des études postsecondaires[6]. Bref, la plupart de nos enfants et de nos jeunes réussissent bien dans leurs études.

TOUTEFOIS, UNE MINORITÉ IMPORTANTE D'ENFANTS CANADIENS NE RÉUSSISSENT PAS À ACQUÉRIR LES COMPÉTENCES ET LA CAPACITÉ D'APPRENTISSAGE NÉCESSAIRES POUR RÉALISER PLEINEMENT LEUR POTENTIEL.

Dans l'économie du savoir, cela a pour effet non seulement de compromettre leur bien-être individuel, mais aussi de limiter le potentiel de croissance économique du pays. En 1994, 28 p. 100 des enfants de 11 ans et moins — c'est-à-dire environ 1,2 million d'enfants — avaient au moins un problème de comportement ou d'apprentissage[7]. Pour ces enfants, il est plus difficile de s'adapter à l'environnement scolaire, de réussir dans leurs études et de se faire accepter par leurs camarades de classe.

5 Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, *À la croisée des chemins : Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, 2002.

6 Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), *Indicateurs de l'éducation au Canada*, 1999.

7 Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, *La maturité scolaire, le développement des enfants et les résultats de l'apprentissage : Volume sur les mesures possibles de la maturité scolaire*, septembre 1998.

LES ASSISES APPRENTISSAGE POUR NOS FANTS ET NOS JEUNES

Les enfants dont le rendement est inférieur à leur potentiel viennent de toutes sortes de milieux, mais l'appartenance à une famille à faible revenu est un important facteur de risque. À l'heure actuelle, environ 1,4 million de jeunes de 15 ans et moins — c'est-à-dire presque 20 p. 100 des enfants de ce groupe d'âge — vivent dans un ménage à faible revenu[8]. Ces enfants présentent plus de problèmes de comportement et d'apprentissage que la moyenne et une moins grande capacité d'apprentissage à leur entrée à l'école, et ils sont aussi plus nombreux à abandonner leurs études.

8 Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), *Indicateurs de l'éducation au Canada*, 1999.

IL EST DIFFICILE POUR LES PARENTS DE CONCILIER LEURS VIES PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE.

La nature de la vie familiale a changé au Canada. La plupart des familles ont maintenant besoin de deux revenus pour joindre les deux bouts. Conjuguée à l'augmentation du nombre de mères dans la population active, l'augmentation de la proportion des parents seuls a considérablement réduit le temps que les parents peuvent consacrer à leurs enfants. Les conflits entre le travail et les responsabilités familiales occasionnent des coûts pour l'économie et pour les familles.

Fréquence de vulnérabilité des enfants selon le revenu familial

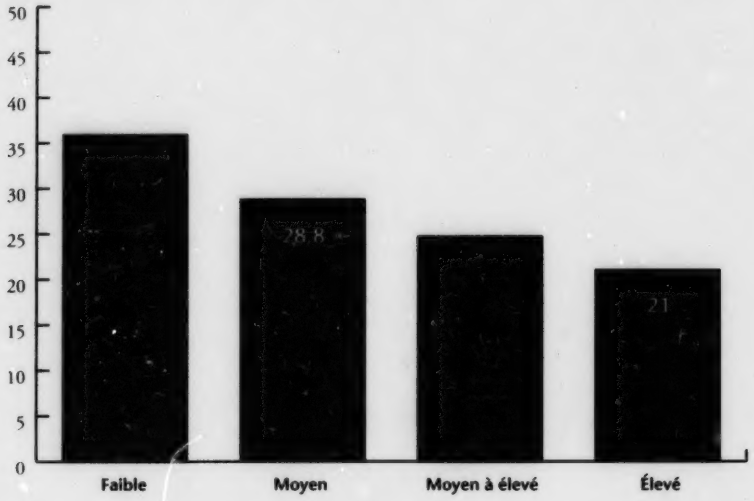

Nota : Les enfants qui ont des problèmes d'apprentissage ou de comportement, ou les deux, sont considérés « vulnérables ». Les enfants peuvent traverser de brèves ou de longues périodes de vulnérabilité.

Source : Produit pour le Centre de statistiques internationales du Conseil canadien de développement social à partir de données de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes de 1994-1995.

Comprendre la petite enfance est un projet de recherche communautaire auquel participent des enseignants, des parents, des tuteurs, des organismes communautaires et le gouvernement du Canada. Cette initiative aide les collectivités de toutes les régions du pays à s'informer des progrès que réalisent leurs enfants et des meilleures façons de répondre à leurs besoins. Cela permet aussi de savoir où vivent les enfants d'une collectivité par rapport à l'endroit où les programmes et services leur sont offerts. En se basant sur cette information, les collectivités établiront des plans d'action qui aideront leurs enfants à se réaliser pleinement avant et après leur entrée à l'école.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

LES CHANCES DE SUCCÈS DES ENFANTS À RISQUE PEUVENT AUGMENTER SI LEURS PARENTS JOUENT BIEN LEUR RÔLE ET S'ILS BÉNÉFICIENT DE BONS PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE.

Si nous faisons la lecture à nos enfants, et si nous leur faisons vivre des expériences d'apprentissage au sein de la famille, ils ont tendance à mieux se développer intellectuellement. Des institutions publiques communautaires comme les écoles et les centres de ressources pour les familles peuvent, à cet égard, apporter un soutien crucial aux enfants et à leur famille. Les enfants qui participent à de bons programmes de développement de la petite enfance ont des capacités linguistiques et des aptitudes sociales plus élevées. Ces programmes peuvent aider les jeunes enfants à risque à augmenter leur capacité d'apprentissage et à mieux réussir à l'école. Par ailleurs, les enfants qui pratiquent des sports ou qui participent à des programmes artistiques dans leur collectivité sont moins susceptibles d'éprouver des problèmes affectifs ou comportementaux, d'avoir des déficiences sur le plan des rapports interpersonnels ou de redoubler une année scolaire[9].

Les programmes et les services de développement de la petite enfance sont moins largement accessibles au Canada que dans de nombreux autres pays industrialisés. La possibilité de vivre des expériences d'apprentissage en bas âge, dans le cadre de programmes d'éducation préscolaire ou d'autres programmes connexes, peut solidifier les fondations du processus d'apprentissage continu chez tous les enfants, et aider à répondre aux besoins généraux des familles sur le plan de l'éducation et sur le plan social. Dans les 15 pays de l'Union européenne, de 60 à 99 p. 100 des enfants de 3 à 6 ans fréquentent un établissement préscolaire public, une garderie ou une école primaire[10]. Par rapport à ces pays, les services de soutien de l'apprentissage offerts pour les jeunes enfants au Canada sont inégaux, du double point de vue de la qualité et de l'accessibilité. Dans ce contexte, les enfants qui ont des besoins spéciaux éprouvent des problèmes particuliers d'accès à ces services.

Les jeunes Autochtones d'âge préscolaire comptent parmi les enfants les plus vulnérables au pays. Des études initiales ont révélé que le syndrome d'alcoolisme fœtal et les effets de l'alcoolisme fœtal se manifestent plus fréquemment dans les collectivités autochtones[11]. Il est donc urgent d'améliorer l'apprentissage dès la petite enfance dans les collectivités autochtones canadiennes.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

LES SYSTÈMES SCOLAIRES CANADIENS SONT EFFICACES POUR LA PLUPART DES ÉLÈVES.

Les élèves canadiens obtiennent généralement de bons résultats dans les épreuves internationales de sciences et de mathématiques, et les élèves de certaines provinces et de certains territoires font aussi bien que les meilleurs au monde. Les résultats de la Troisième enquête internationale sur l'enseignement des mathématiques et des sciences (TEIEMS) placent les élèves canadiens de niveau

9 Offord, David R., Lipman, Ellen L., et Duku,Erik K., *Les sports, les arts et les programmes communautaires : Taux et corrélats de participation*, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, octobre 1998.

10 Jenson, J. et S.M. Stroick, *Un plan d'action stratégique axé sur les enfants au Canada*, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 1999.

11 British Columbia Ministry for Children and Families and British Columbia Fetal Alcohol Syndrome Resource Society, *Community Action Guide: Working Together for the Prevention of Fetal Alcohol Syndrome*, 1998.

secondaire II (au Québec) et de huitième année (autres provinces et territoires) au-dessus de la moyenne internationale dans ces deux matières. En outre, les étudiants canadiens de 15 ans ont fait très bonne figure lors de la récente évaluation faite dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), se classant deuxièmes en lecture, cinquièmes en sciences et sixièmes en mathématiques parmi les étudiants des 32 pays sur lesquels porte l'étude[12].

Bien que ces évaluations du rendement des étudiants ne soient pas directement comparables, le Canada a sensiblement amélioré son classement par rapport aux autres pays avec le temps, puisqu'il est passé du groupe des pays occupant le milieu du classement à celui des pays de tête selon les dernières évaluations faites dans le cadre de la TEIEMS et du PISA. Nous devrions être fiers de ces réalisations.

12 Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada : *À la hauteur: La performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences*, décembre 2001.

Le tableau qui suit montre les résultats moyens des élèves par matière pour certains des principaux pays avec lesquels le Canada est en concurrence.

CES DERNIÈRES ANNÉES, LES CHANGEMENTS SURVENUS DANS LES NIVEAUX DES COMPÉTENCES RECHERCHÉES ET DES ATTENTES EN MATIÈRE D'APPRENTISSAGE ONT AMENÉ LES PROVINCES ET TERRITOIRES À RÉFORMER LEURS SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE.

En le faisant, les provinces et les territoires ont cherché à améliorer la qualité de l'apprentissage, à apporter des améliorations au cadre d'apprentissage et à augmenter le degré de responsabilisation envers le public.

Résultats du PISA
Élèves de 15 ans

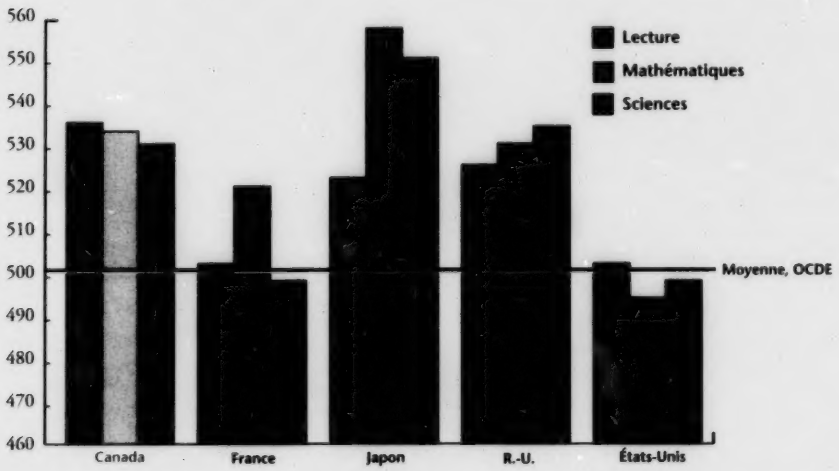

Source : Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).
À la hauteur : la performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences,
Développement des ressources humaines Canada, Statistique Canada et Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 2001.

LA QUALITÉ ET L'EFFICACITÉ DE L'ENSEIGNEMENT CONTINUENT NÉANMOINS DE SUSCITER DES PRÉOCCUPATIONS.

La majorité des élèves réussissent bien, mais une minorité importante d'élèves et de finissants du secondaire obtiennent de moins bons résultats. Selon les données de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes de 1994, un diplômé du secondaire sur quatre, âgé de 16 à 25 ans, a un niveau d'alphabétisation inférieur à celui qui est généralement considéré nécessaire pour poursuivre ses études (niveau 3, voir ci-dessous)[13]. Il en résulte que de nombreux jeunes Canadiens quittent l'école secondaire sans avoir acquis le niveau d'alphabétisation nécessaire pour pouvoir évoluer efficacement dans l'économie du savoir.

LES ENFANTS AUTOCHTONES CONSTITUENT LE GROUPE LE PLUS DÉFAVORISÉ DE LA POPULATION SCOLAIRE CANADIENNE.

Ce constat est le reflet du niveau d'instruction insuffisant de nombreux jeunes adultes autochtones. Selon les données du recensement de 1996, 41 p. 100 des Autochtones canadiens de 25 à 34 ans n'avaient pas terminé leurs études secondaires, alors que cette proportion était de 18 p. 100 pour les Canadiens non autochtones du même groupe d'âge[14]. Les enfants et les jeunes autochtones d'âge scolaire réussissent habituellement moins bien à l'école que les jeunes non autochtones. Beaucoup d'enfants autochtones accusent un retard par rapport au niveau normal d'instruction pour leur âge, particulièrement dans des domaines cruciaux comme la lecture, les mathématiques et les sciences[15]. Ces retards augmentent considérablement leur propension à manquer d'assiduité et à abandonner leurs études tôt ou tard. Il est clair que des efforts concertés sont nécessaires pour aider à hausser les niveaux d'instruction générale des Autochtones canadiens.

L'INSTRUCTION EST ESSENTIELLE AU SUCCÈS DES JEUNES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

Plus un jeune s'instruit et acquiert des compétences, meilleures sont ses chances de trouver un emploi, de le conserver et de gagner un bon salaire. Les jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires connaissent un taux de chômage supérieur à 18 p. 100, comparativement à 7 p. 100 pour ceux qui possèdent un diplôme universitaire[16]. En outre, un jeune qui a acquis une bonne instruction en profite toute sa vie sur les plans professionnel et salarial, tandis que les jeunes qui sont peu instruits et insuffisamment qualifiés éprouvent de plus en plus de difficultés sur le marché du travail.

13 Statistique Canada et Organisation de coopération et de développement économiques *(OCDE), Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, 1994-1995.

14 Statistique Canada, *Recensement* de 1996. Ces taux de décrochage diffèrent de ceux qui sont indiqués ailleurs dans le document en raison de différences aux niveaux de l'âge des populations, des méthodes d'enquête et de la période de référence.

15 Gouvernement du Québec, *Bulletin statistique de l'éducation*, 1998.

16 Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2001.

Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes – Niveaux d'alphabétisation

Niveau 1 – Ce niveau désigne des capacités de lecture très faibles; la personne peut, par exemple, avoir de la difficulté à déterminer, à partir des renseignements indiqués sur l'emballage, quelle dose exacte de médicament il faut donner à un enfant.

Niveau 2 – Les gens de ce niveau peuvent seulement se servir de textes simples, présentés clairement et dans lesquels les tâches à accomplir ne sont pas trop complexes.

Niveau 3 – Ce niveau est considéré dans plusieurs pays comme un seuil minimum à maintenir. Il indique approximativement le niveau de compétences nécessaire pour terminer des études secondaires et entrer au collège.

Niveaux 4 et 5 – Les capacités de lecture des gens de ce niveau augmentent constamment, car il leur faut pouvoir manipuler plusieurs sources d'information à la fois ou résoudre des problèmes plus complexes.

LES JEUNES SAVENT QU'IL LEUR FAUT ÉTUDIER POUR SE PRÉPARER À UNE CARRIÈRE.

Chez les jeunes de 15 à 24 ans, le taux de fréquentation scolaire à temps plein est aujourd'hui de l'ordre de 60 p. 100 alors qu'il n'était que d'environ 45 p. 100 au début des années 80[17]. À 10 p. 100, le pourcentage des jeunes de 15 à 24 ans qui ne vont pas à l'école et qui ne travaillent pas a atteint un creux historique. Durant les années 90, le taux d'abandon des études secondaires chez les jeunes de 20 à 24 ans a chuté de 17 à 12 p. 100[18].

DANS LE CONTEXTE MONDIAL D'AUJOURD'HUI, OÙ L'IMPORTANCE DES COMMUNICATIONS NE CESSE D'AUGMENTER DANS TOUS LES DOMAINES, LA CAPACITÉ DE COMMUNIQUER EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS EST UN PRÉCIEUX ATOUT.

À l'ère de la concurrence mondiale, les jeunes Canadiens qui apprennent à parler les deux langues officielles du pays augmentent leur compétitivité sur les marchés de l'emploi, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Sur le plan culturel, le bilinguisme ouvre les portes d'une vision différente du monde. Sur le plan économique, la capacité de communiquer dans les deux langues augmente l'accès aux marchés et aux emplois et facilite la mobilité des Canadiens, ce qui permet aux travailleurs ayant les compétences nécessaires d'occuper les emplois là où ils se trouvent.

17 Ibid.

18 Développement des ressources humaines Canada, *Profil des jeunes Canadiens sur le marché du travail — Deuxième rapport annuel au Forum des ministres du marché du travail*, 2000.

Taux d'abandon des études secondaires chez les jeunes de 18 et 19 ans et de 20 à 24 ans au Canada de 1990 à 1999

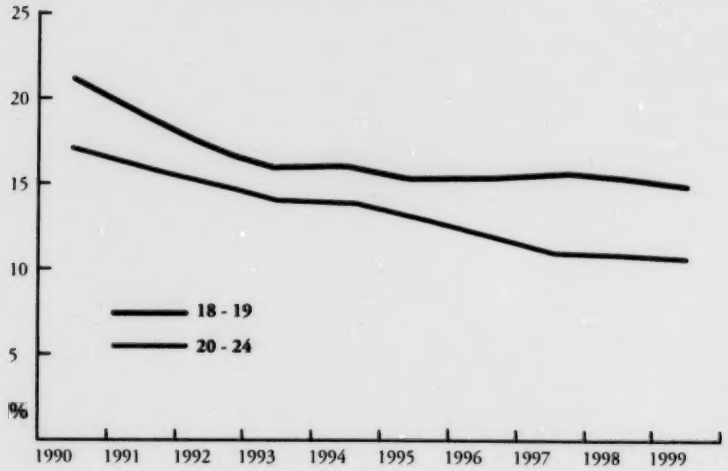

Nota : Le taux de décrochage (ou d'abandon) indique la proportion des membres d'un groupe d'âge donné qui ne sont pas des étudiants et qui ont quitté l'école à n'importe quel moment sans obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Source : Enquête sur la population active

MÊME SI LA PLUPART DES JEUNES SE TIRENT BIEN D'AFFAIRE, UN BON NOMBRE D'ENTRE EUX RISQUENT, À CAUSE DE LEUR MANQUE DE COMPÉTENCES, DE CONNAÎTRE DES DIFFICULTÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL PENDANT TOUTE LEUR VIE.

Au cours des cinq prochaines années, on s'attend à ce que moins de 6 p. 100 des nouveaux emplois exigent moins qu'un diplôme d'études secondaires, tandis que plus de 70 p. 100 exigeront au moins une certaine formation postsecondaire[19]. Les jeunes qui ne possèdent pas une attestation d'études secondaires verront ce handicap déjà important s'aggraver encore davantage sur le marché du travail de demain.

BEAUCOUP DE JEUNES CANADIENS FONT FACE À D'AUTRES DÉFIS QUI AUGMENTENT LEUR RISQUE D'AVOIR DE LA DIFFICULTÉ À S'INTÉGRER AU MARCHÉ DU TRAVAIL.

Les obstacles rencontrés par les jeunes handicapés sur le marché du travail nuisent à leur participation. Seulement 58 p. 100 des jeunes qui sont handicapés font partie de la population active, alors que ce taux est de 86 p. 100 chez ceux qui ne le sont pas[20]. Cela est attribuable, d'une part, au niveau de scolarité relativement faible des jeunes handicapés et, d'autre part, au manque d'adaptation des milieux de travail à leurs besoins particuliers.

Les jeunes Autochtones sont aux prises avec différents problèmes qui peuvent limiter leur participation au marché du travail, notamment leur manque d'instruction, le manque d'information sur les choix de carrière, l'éloignement de nombreuses réserves, la difficulté d'obtenir un premier emploi, la transition de la vie dans une réserve à la vie hors-réserve et les différences entre les cultures autochtones et les autres cultures. Il faudra augmenter les taux de réussite des Autochtones dans leurs études secondaires et leur accès à l'éducation postsecondaire. Il faudra aussi améliorer l'information sur les résultats obtenus par les Autochtones dans leur apprentissage et sur le marché du travail, ainsi que notre compréhension des mesures à prendre pour favoriser des transitions des études au travail efficaces.

Enfin, certains jeunes immigrants arrivent difficilement à trouver un emploi parce qu'ils sont peu familiers avec le marché du travail, qu'ils ne parlent pas couramment une des langues officielles du Canada ou qu'ils sont peu instruits ou qualifiés. Les jeunes immigrants arrivés au Canada en bas âge réussissent mieux sur le marché du travail que ceux qui sont arrivés à l'adolescence ou au début de l'âge adulte. En outre, les perspectives d'emploi des jeunes immigrants s'améliorent progressivement à mesure qu'augmente la durée de leur séjour au Canada. En 1996, 20 p. 100 des jeunes immigrants n'avaient pas d'emploi, ce qui est supérieur à la moyenne de 15,3 p. 100 pour les jeunes nés au Canada[21].

19 Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, *Emploi-Avenir : Le monde du travail : aperçus et tendances*, 2000.

20 *Recensement* de 1996; les jeunes de 15 à 34 ans qui étudient à temps plein sont exclus.

21 Recensement et Enquête sur la population active, 1996.

2.2. CE QUE NOUS FAISONS PRÉSENTEMENT

LES GOUVERNEMENTS ONT FAIT DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES.

La coopération entre les gouvernements augmente considérablement la portée de ces investissements.

Ces dernières années, le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux se sont entendus sur la nécessité d'investir davantage dans les services aux enfants. Forts d'une vision commune de l'aide à apporter aux enfants – entérinée par les gouvernements et énoncée dans le **Plan d'action national pour les enfants** – nous progressons constamment dans l'établissement d'un système complet d'aide aux enfants et aux familles au Canada.

Les parents ont besoin de politiques et de programmes qui les aident à concilier leurs responsabilités professionnelles et familiales et à financer ce qu'il leur en coûte pour subvenir aux besoins de leurs enfants. Dans le cadre de la **Prestation nationale pour enfants** (PNE), le gouvernement du Canada et les provinces et territoires luttent contre la pauvreté chez les enfants et aident les parents à faire la transition vers l'emploi par le biais de transferts et de services directs.

Par le biais de la **Prestation fiscale canadienne pour enfants** (PFCE), le gouvernement du Canada procure directement une aide financière aux familles canadiennes avec enfants. Depuis 1998, le gouvernement du Canada affecte plus d'argent au Supplément de la PNE, qui s'ajoute à la PFCE pour les familles à faible revenu avec enfants. En tout, il fournira en 2004 environ 8 milliards de dollars par année à 90 p. 100 des familles canadiennes avec enfants au moyen de la PFCE proprement dite et du Supplément de la PNE.

Prestation nationale pour enfants (PNE)

La PNE a considérablement amélioré la façon dont est fournie l'aide pour les enfants en créant un dispositif national de prestations pour enfants basées sur le revenu et versées en dehors du cadre du système d'aide sociale. La contribution du gouvernement du Canada à cette initiative a consisté à augmenter de 2,4 milliards de dollars, par le biais du Supplément de la PNE, l'aide accordée aux familles à faible revenu dans le cadre de la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Cela a eu pour effet d'augmenter le revenu disponible d'environ 1,2 million de familles à faible revenu comptant en tout environ 2,1 millions d'enfants. Les administrations provinciales, territoriales et autochtones ont apporté des rajustements à leurs programmes de soutien du revenu et investi environ 600 millions de dollars dans le financement de prestations et de services reliés à la PNE.

Ce que la PNE représente pour les familles canadiennes

En 2001, une famille à faible revenu ayant **un enfant** avait droit à un maximum de 2 372 dollars par année en prestations pour enfants, ce qui représente une augmentation de 56 p. 100 par rapport à 1996.

En 2001, une famille à faible revenu ayant **deux enfants** avait droit à un maximum de 4 544 dollars par année en prestations pour enfants, ce qui représente une augmentation de près de 80 p. 100 par rapport à 1996.

En 2001, une famille à faible revenu ayant **trois enfants** avait droit à un maximum de 6 719 dollars en prestations pour enfants, ce qui représente une augmentation de 85 p. 100 par rapport à 1996.

L'Entente fédérale-provinciale-territoriale sur le développement de la petite enfance permettra de verser 2,2 milliards de dollars aux provinces et territoires sur une période de cinq ans pour appuyer l'établissement de programmes et de services de développement de la petite enfance. Le gouvernement du Canada finance également le développement de la petite enfance dans le cadre de mesures comme le Programme d'action communautaire pour les enfants, le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones et le programme de services de garde à l'intention des Premières Nations et des Inuits.

Les parents ont besoin de programmes qui leur permettent de passer plus de temps avec leurs enfants. C'est pourquoi le gouvernement du Canada a apporté aux **prestations de maternité et parentales du régime d'assurance-emploi** des améliorations qui permettront aux parents de rester à la maison pendant une période maximale de douze mois pour s'occuper d'un enfant nouvellement né ou adopté. C'est souvent quand leurs enfants sont le plus jeunes, et leurs besoins le plus grands, qu'il est le plus difficile pour les parents d'harmoniser leurs responsabilités professionnelles et familiales. Les améliorations apportées aux prestations de maternité et parentales ont sensiblement amélioré les choix qui s'offrent aux parents.

Prestations de maternité et parentales

Le 31 décembre 2000, le gouvernement du Canada a doublé la durée des prestations de maternité et parentales du régime d'assurance-emploi afin que les parents puissent passer plus de temps auprès de leurs enfants durant la première année de leur vie, dont l'importance est cruciale. En plus de permettre aux parents de consacrer plus de temps à leurs enfants, les changements apportés ont rendu ces prestations plus accessibles et plus flexibles, et mieux adaptées aux réalités actuelles des parents qui travaillent.

Le Réseau scolaire canadien (Rescol) est une initiative pilotée par Industrie Canada et menée en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le monde de l'éducation et le secteur privé. Doté d'un budget annuel de 30 millions de dollars, **Rescol** favorise l'intégration d'applications des technologies de l'information dans le système d'éducation canadien afin d'aider les élèves à se familiariser avec ces nouvelles technologies et avec Internet pour pouvoir mener plus efficacement leurs activités de recherche et de communication.

Dans le cadre du **Programme des langues officielles dans l'enseignement**, le gouvernement du Canada fournit une aide financière aux provinces et territoires pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

Dans le cadre de sa **Stratégie emploi jeunesse**, souvent en partenariat avec les provinces et territoires, les Premières Nations, les entreprises, les syndicats et les collectivités, le gouvernement du Canada investit plus de 450 millions de dollars par année dans des stages, des emplois d'été, des projets de service communautaire et la communication d'information sur le marché du travail.

Pour la conception de plusieurs de ces initiatives, le gouvernement du Canada a collaboré avec les ministères provinciaux et territoriaux dans plusieurs secteurs, notamment avec les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux et de la santé, le Conseil ministériel fédéral-provincial-territorial sur la refonte des politiques sociales, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et le Forum des ministres du marché du travail.

Le Canada devrait tendre à devenir une société où tous les enfants réussissent leur apprentissage

- où les enfants acquièrent un développement physique, affectif et social, des compétences linguistiques, des aptitudes à la lecture, à l'écriture et au calcul ainsi que des connaissances générales à la hauteur de leurs capacités;

- où les enfants sont déjà prêts à apprendre tout au long de leur vie, de façon qu'ils puissent acquérir les capacités dont ils ont besoin pour leur épanouissement présent et futur.

Conseil ministériel fédéral-provincial-territorial
sur la refonte des politiques sociales
Un débat public sur le Plan d'action national pour les enfants : Élaboration d'une vision collective
Juin 2000

La pierre angulaire du développement d'une culture de l'apprentissage est la mise en place d'une solide infrastructure de connaissances et d'information basée sur la collecte de données, la conduite de recherches fondées sur des constatations factuelles et la réalisation d'expériences. Par exemple, les connaissances acquises grâce aux recherches effectuées dans le cadre de l'initiative **Comprendre la petite enfance**, ont commencé à donner de précieux indices concernant

l'influence, sur le développement des enfants en bas âge, du milieu dans lequel ils évoluent. On s'en servira pour augmenter la capacité des collectivités de surveiller le développement des enfants et de répondre efficacement aux besoins qui se présenteront. Le gouvernement du Canada a un rôle important à jouer dans l'établissement de cette base de connaissances qui nous donnera l'assurance de faire les bons choix en matière de politique.

2.3 CE QUE NOUS DEVRONS FAIRE

POUR QUE LE CANADA PUISSE RELEVER EFFICACEMENT LES DÉFIS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE L'ÉCONOMIE DU SAVOIR, IL FAUT QUE TOUS NOS ENFANTS ET NOS JEUNES PUISSENT RÉALISER LEUR POTENTIEL D'APPRENTISSAGE.

Chacun doit être encouragé à acquérir de solides compétences de base, ainsi que le goût de continuer de s'instruire tout au long de sa vie.

À cette fin, le gouvernement du Canada propose l'objectif global national et les jalons suivants :

Donner à nos enfants et à nos jeunes le meilleur départ possible dans la vie.

Les jalons suivants devraient faire partie des repères à établir pour mesurer nos progrès dans la réalisation de cet objectif :

- Hisser le Canada parmi les trois premiers pays au monde au chapitre des résultats en mathématiques, en sciences et en lecture.
- Rendre tous les jeunes Canadiens aptes à se servir d'un ordinateur et d'Internet à la fin de leurs études primaires.
- Assurer à tous les diplômés du secondaire un niveau d'alphabétisation suffisant pour pouvoir évoluer dans l'économie du savoir.
- Doubler la proportion de diplômés du secondaire qui possèdent une connaissance pratique des deux langues officielles.

Pour pouvoir atteindre cet objectif national et les jalons mentionnés, il faudra mieux comprendre les rapports entre les résultats obtenus sur le plan de l'apprentissage et les principaux facteurs qui influent sur ces résultats à la maison, à l'école et dans la collectivité; mesurer et communiquer de l'information sur les résultats du perfectionnement des compétences, y compris dans des domaines comme la lecture, les mathématiques, les sciences et l'acquisition des langues officielles. Cette base de connaissances et d'information nous donnera l'assurance de pouvoir comprendre les relations observées, mesurer les résultats obtenus et, en bout de ligne, prendre des mesures efficaces. Le gouvernement du Canada est prêt à poursuivre et intensifier ses efforts pour assurer la réalisation d'activités suffisantes de recherche et de mesures à l'appui de cet objectif.

2.4 LA FORME QUE POURRAIT PRENDRE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Dans son budget de décembre 2001, le gouvernement du Canada a annoncé son intention de consacrer 185 millions de dollars durant les deux prochaines années pour améliorer les programmes et services s'adressant aux enfants autochtones. Le gouvernement travaillera avec les collectivités autochtones afin d'étendre la portée des programmes de développement de la petite enfance, réduire la fréquence de la manifestation du syndrome d'alcoolisme fœtal et des effets de l'alcool sur le fœtus, et mieux venir en aide aux enfants des Premières Nations vivant dans les réserves qui ont des besoins particuliers à l'école. Le gouvernement s'est aussi engagé à poursuivre ses investissements dans le programme **Rescol**. Le gouvernement du Canada étudiera d'autres mesures qu'il pourrait prendre pour améliorer l'aide apportée aux enfants et aux jeunes et qui feront l'objet de discussions avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les autres intervenants :

AIDER AU FINANCEMENT DE PROGRAMMES ET DE SERVICES DE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE

En collaboration avec les Autochtones, le gouvernement du Canada donnera suite aux engagements énoncés dans le budget de 2001 relativement aux enfants autochtones.

De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement du Canada continuera à donner suite aux engagements pris dans l'**Entente sur le développement de la petite enfance**, y compris ceux de faire rapport annuellement au public des progrès accomplis aux niveaux de l'amélioration et de l'expansion des services et de produire régulièrement des rapports sur les indicateurs du bien-être des enfants. Ces rapports fourniront aux Canadiens, au gouvernement du Canada et à ses partenaires de l'information qui leur sera utile dans leurs démarches pour établir à l'échelle de tout le pays une base solide et complète de programmes et de services de développement de la petite enfance.

AMÉLIORER LES RÉSULTATS SCOLAIRES DES ENFANTS ET DES JEUNES DES PREMIÈRES NATIONS DANS LES RÉSERVES

Le gouvernement du Canada travaillera avec ses partenaires pour améliorer les résultats scolaires des enfants autochtones dans les écoles des réserves. Les efforts pourraient principalement porter sur :

- l'amélioration de la capacité de lecture de tous les étudiants;
- l'amélioration de l'accès à l'enseignement des mathématiques, des sciences et de la technologie nécessaires dans la nouvelle économie et des résultats connexes;
- l'amélioration des pratiques de recrutement et de maintien en poste des enseignants dans les réserves.

AIDER LES JEUNES CANADIENS À RÉUSSIR LA TRANSITION DES ÉTUDES AU TRAVAIL

Le gouvernement du Canada examinera les façons d'améliorer sa **Stratégie emploi jeunesse** pour mieux l'adapter aux nouvelles réalités du marché du travail, pour venir plus efficacement en aide aux jeunes qui se heurtent à des obstacles particuliers dans leurs démarches pour se trouver du travail, et pour aider les jeunes à augmenter leurs compétences afin de réussir leur transition des études au travail.

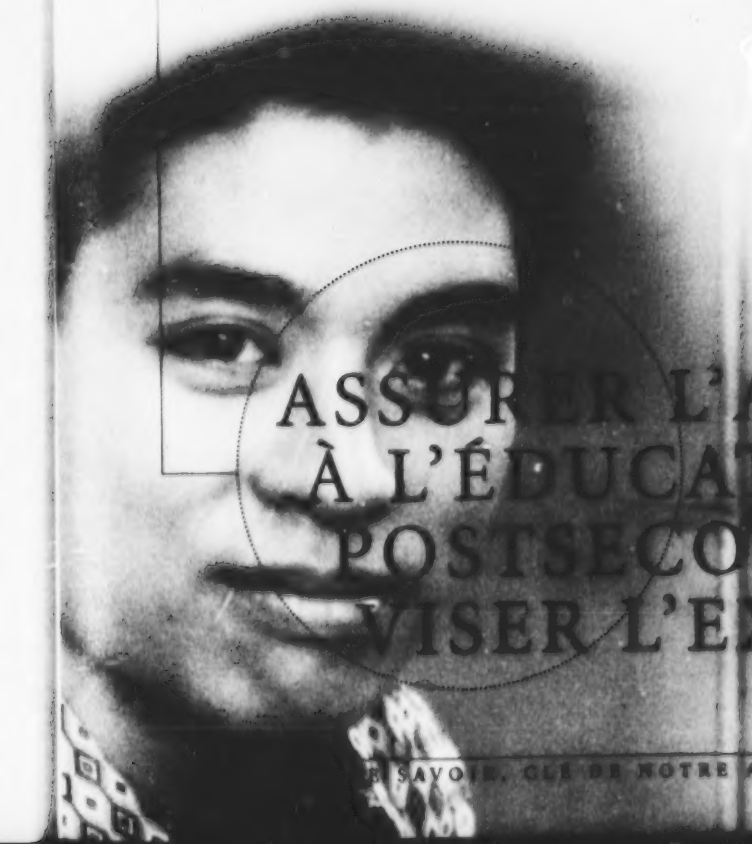

ASSURER L'ACCÈS À L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET VISER L'EXCELLENCE

La plupart des nouveaux emplois créés dans l'économie canadienne requièrent déjà des études postsecondaires et il en sera de même de la quasi-totalité des emplois qui seront créés au 21e siècle. Les perspectives d'emploi des Canadiens qui n'ont pas ce niveau de scolarité s'assombrissent rapidement. Toutefois, l'importance de l'éducation postsecondaire ne réside pas uniquement dans la possibilité qu'elle nous donne de réaliser individuellement et collectivement notre potentiel économique. L'éducation postsecondaire est également importante parce qu'elle nous permet de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons, de jouer avec plus de confiance notre rôle de citoyen d'une société démocratique et de mener une vie plus satisfaisante.

3.1 LA SITUATION ACTUELLE

L'enseignement postsecondaire au Canada est principalement dispensé par les collèges communautaires publics, les cégeps, les universités et les établissements de formation privés. Il est donné sous forme de programmes d'études à temps plein et à temps partiel, de programmes menant à un diplôme ou à un certificat et de formules mixtes telles que les programmes de stages pour apprentis et d'alternance travail-études.

CE RÉSEAU D'UNIVERSITÉS, DE COLLÈGES COMMUNAUTAIRES ET D'ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS EST UN DES PLUS COMPLETS AU MONDE.

Dans plusieurs régions du pays, les universités sont d'importants pôles d'investissement et des incubateurs de savoir et de talent qui favorisent un bouillonnement d'activités économiques. Les universités canadiennes pilotent le quart des activités de recherche menées au pays et forment les travailleurs ayant les compétences de pointe dont les entreprises et l'industrie ont besoin[22]. Le réseau de collèges communautaires établi dans plus de 900 collectivités s'acquitte bien de son rôle, qui est d'offrir un enseignement de qualité non seulement aux diplômés de nos écoles secondaires, mais également à des adultes déjà actifs sur le marché du travail, dont beaucoup n'ont pas terminé leurs études secondaires.

22 OCDE, *Principaux indicateurs – sciences et technologie*, 2000-2001.

ACCÈS À L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

LE CANADA EST LE PAYS OÙ ON TROUVE LA PLUS FORTE PROPORTION DE DIPLÔMÉS D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE CHEZ LES PERSONNES EN ÂGE DE TRAVAILLER.

Comme le montre le tableau qui suit, 39 p. 100 des Canadiens de 25 à 64 ans avaient terminé des études collégiales ou universitaires en 1999, un sommet parmi les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)[23].

TOUTEFOIS, L'AVANTAGE DU CANADA DIMINUE À MESURE QUE LE TAUX D'INSCRIPTION AUGMENTE DANS LES COLLÈGES ET LES UNIVERSITÉS DES AUTRES PAYS.

Le nombre d'inscriptions dans les universités et les collèges communautaires du Canada a commencé à stagner vers la fin des années 1990, après avoir augmenté constamment pendant plusieurs décennies. Cette stagnation découle d'une légère hausse du taux d'inscription à temps plein et d'une baisse considérable du taux d'inscription à temps partiel. Durant la même période, les inscriptions à des programmes d'études postsecondaires ont augmenté en moyenne de 20 p. 100 dans les pays membres de l'OCDE[24].

Pour des raisons démographiques, le nombre d'inscriptions augmentera au cours des dix prochaines années. Cependant, il faudra faire le nécessaire pour que les inscriptions et, par conséquent, les taux de participation, augmentent au rythme voulu pour maintenir la croissance dans l'économie du savoir. Tous les établissements d'enseignement devront se donner les moyens nécessaires pour répondre à une clientèle dont la diversité s'accentue. Les établissements et les gouvernements doivent comprendre la nature impérative de cette réalité et ils devront travailler ensemble, chacun dans leur sphère de compétence, pour offrir des possibilités d'apprentissage à de plus en plus de

23 OCDE, *Regards sur l'éducation : Les indicateurs de l'OCDE*, 2001.

24 Ibid.

Pourcentage de la population âgée de 25 à 64 ans ayant terminé des études postsecondaires en 1999

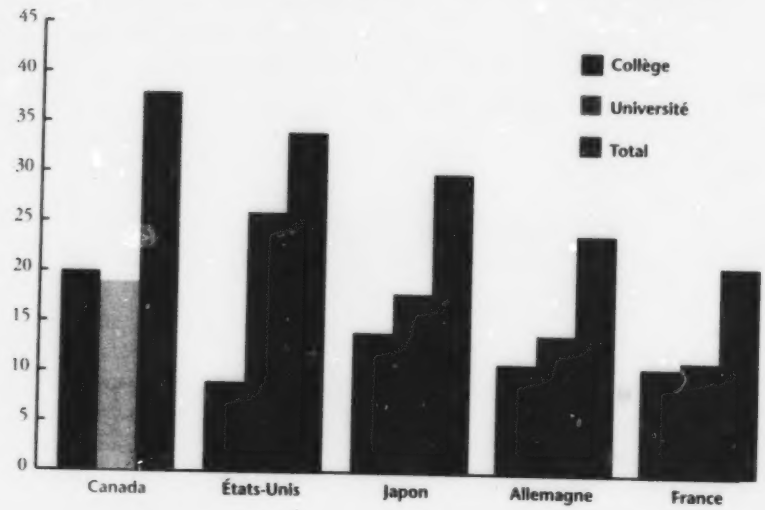

Source : OCDE, *Regards sur l'éducation, 2001*.

citoyens par des moyens plus novateurs que jamais. C'est chez les adultes actifs sur le marché du travail, les jeunes moins avantagés qui décident de ne pas poursuivre leurs études postsecondaires et les personnes qui font partie d'un groupe menacé d'exclusion que les possibilités d'augmentation des inscriptions sont les plus fortes.

ACCROÎTRE LA PARTICIPATION DE TOUS LES CANADIENS

MALGRÉ L'AUGMENTATION CONSTANTE JUSQU'À RÉCEMMENT DES TAUX D'INSCRIPTION À DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES, UN ÉCART IMPORTANT SÉPARE MANIFESTEMENT LES CANADIENS À REVENU FAIBLE, MOYEN ET ÉLEVÉ EN CE QUI CONCERNE LA POURSUITE D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES.

Selon les données de 1998 de Statistique Canada, le taux d'inscription à des études universitaires est deux fois plus élevé chez les Canadiens à revenu élevé que chez leurs concitoyens à faible revenu[25]. Ce genre d'écart n'existe pas au niveau des collèges communautaires. Les programmes offerts par ces établissements sont généralement moins coûteux et plus « dispersés » géographiquement, ce qui les rend plus accessibles pour beaucoup de Canadiens. À long terme, il est rentable d'investir dans les études postsecondaires. Même si le montant d'argent qu'une personne peut s'attendre à gagner pendant sa vie dépend de son domaine d'études, les gens qui sont prêts à investir pour obtenir un diplôme d'études postsecondaires et qui sont en mesure de le faire en retirent des avantages considérables. Il faut donc prendre des mesures à l'égard de facteurs tels l'aversion pour l'endettement, le manque d'information ou les réactions défavorables face aux coûts croissants de

25 Statistique Canada, *Le Quotidien*, « Participation aux études postsecondaires et revenu familial », 7 décembre 2001.

Pourcentage de personnes de 18 à 21 ans qui, en 1998, avaient fréquenté l'université et le collège entre 1993 et 1998, par revenu familial (après impôt)

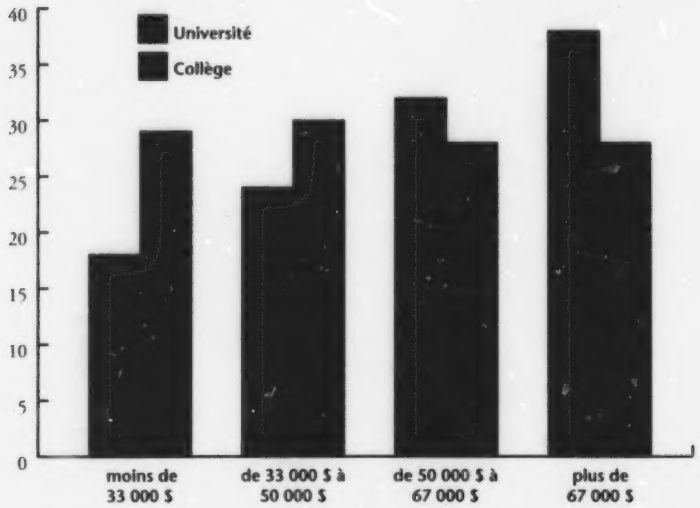

Nota : Le nombre de personnes de 18 à 21 ans est divisé en quatre quartiles fondés sur le revenu familial après impôt. Les collèges comprennent les collèges communautaires, les institutions d'arts appliqués et de technologie et les cégeps.

Source : *Études sur la famille et le travail* de Statistique Canada fondées sur l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*, 1998.

l'éducation, qui peuvent dissuader les Canadiens moins avantagés de faire des études postsecondaires.

POUR BON NOMBRE D'AUTOCHTONES, IL EST DIFFICILE D'OBTENIR UN DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES.

La croissance rapide de la population autochtone, particulièrement dans l'Ouest du pays, augmente l'importance de traiter les problèmes liés à l'accès des Autochtones à l'éducation postsecondaire ainsi qu'aux résultats qu'ils obtiennent. La proportion de détenteurs d'un diplôme d'études postsecondaires est nettement moindre chez les Autochtones que chez les non-Autochtones[26]. Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il s'agit d'un problème. Il a accordé des sommes importantes pour favoriser la poursuite des études postsecondaires chez les Premières Nations et les Inuits et le nombre d'inscriptions est passé de moins de 12 000 en 1985 à plus de 26 000 aujourd'hui. Toutefois, d'importants problèmes subsistent. Les faibles résultats obtenus au niveau secondaire constituent souvent un obstacle à la poursuite d'études postsecondaires. Même les jeunes Autochtones qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires ne possèdent souvent pas de compétences suffisantes en lecture, en mathématiques et en sciences pour réussir au niveau postsecondaire.

26 Statistique Canada, *Recensement de 1996.*

27 Statistique Canada et OCDE, *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, 1994-1995.

LES PERSONNES HANDICAPÉES SONT MOINS SUSCEPTIBLES DE DÉTENIR UN DIPLÔME D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES QUE LES AUTRES CANADIENS.

Le nombre peu élevé d'étudiants handicapés inscrits à un programme d'études postsecondaires est attribuable aux nombreux obstacles qui se dressent devant eux. Bien que les **Subventions canadiennes pour études** puissent couvrir entièrement ou partiellement les dépenses exceptionnelles que les étudiants handicapés doivent prendre en charge, ceux-ci peuvent être plus réticents à poursuivre des études postsecondaires pour des raisons rattachées à leur handicap. Par exemple, les personnes handicapées prennent parfois plus de temps pour achever leur programme d'études et peuvent avoir plus de difficultés à décrocher un emploi, surtout un emploi d'été, qui les aiderait à payer leurs études.

LES FAIBLES NIVEAUX D'ALPHABÉTISATION CONSTITUENT UN OBSTACLE MAJEUR À L'ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES.

Environ le quart des diplômés du secondaire n'ont pas les compétences nécessaires en lecture et en écriture pour poursuivre leur apprentissage. Ces lacunes empêchent un grand nombre de jeunes de suivre une formation post-secondaire[27]. Le pourcentage d'abandon des études secondaires, soit 12 p. 100, demeure également un obstacle appréciable.

LES PROGRAMMES POUR APPRENTIS SONT UNE COMPOSANTE VITALE, MAIS PEU VALORISÉE, DE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE AU CANADA.

Malgré l'expansion de la population active, le nombre d'étudiants ayant terminé un programme pour apprentis

enregistré n'a pas augmenté au cours de la dernière décennie, ce qui a contribué à créer de sérieuses pénuries de main-d'œuvre qualifiée dans certains métiers. Il y a donc amplement possibilité d'accroître la participation à de tels programmes. Étant donné que les apprentis touchent une rémunération pendant leur formation, les stages pour apprentis sont particulièrement pratiques pour les jeunes qui veulent augmenter leur potentiel de gains salariaux, mais qui doivent continuer de subvenir à leurs besoins pendant qu'ils acquièrent la formation nécessaire pour le faire.

Les travailleurs des métiers spécialisés jouent un rôle essentiel dans le façonnement et le maintien de la place du Canada dans l'économie du savoir. Les programmes pour apprentis constituent un moyen reconnu et efficace d'acquérir des compétences précieuses, puisqu'ils combinent expérience pratique et enseignement en classe.

Apprentis

Nous devons examiner sérieusement les moyens d'améliorer les programmes pour apprentis. Le Canada connaît une pénurie de travailleurs de métier, et la situation s'aggravera dans les prochaines années. Les programmes pour apprentis actuels ne nous permettent pas de faire face à ce problème.

Le Conference Board du Canada
Rendement et potentiel 2000–2001

RÉPONDRE AUX NOUVELLES DEMANDES CONCERNANT L'ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES

MALGRÉ LES RÉCENTES DIMINUTIONS DES INSCRIPTIONS ET LES PROBLÈMES D'ÉGALITÉ D'ACCÈS, LA DEMANDE GLOBALE D'ADMISSION À DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DEVRAIT AUGMENTER DANS LES 10 À 15 PROCHAINES ANNÉES.

Cela s'explique essentiellement par l'augmentation de la population des 18-24 ans (l'« écho » du baby-boom), dont les effets commencent tout juste à se faire sentir. On assistera aussi à une forte augmentation ponctuelle des inscriptions par suite de l'élimination graduelle de la 13e année en Ontario.

Compte tenu des taux d'inscription actuels, on prévoit que le nombre d'étudiants à temps plein dans les collèges et les universités augmentera de 150 000, soit de plus de 20 p. 100, d'ici 2015[28]. Ce chiffre pourrait être encore beaucoup plus élevé si les efforts visant à augmenter les taux d'inscription à des programmes d'études postsecondaires sont fructueux.

LES UNIVERSITÉS ET LES COLLÈGES SE PRÉPARENT À UNE AUGMENTATION DES INSCRIPTIONS, MAIS ILS DOIVENT FAIRE FACE À DIFFÉRENTS PROBLÈMES, ALLANT DE LA VÉTUSTÉ DE LEURS INSTALLATIONS AU RECRUTEMENT DE PROFESSEURS.

Nos établissements doivent disposer d'infrastructures modernes et de qualité pour attirer des professeurs et des étudiants, car la concurrence à ce niveau augmente de plus en plus. Certains établissements ont reporté l'entretien de leurs infrastructures physiques et technologiques, préférant consacrer les ressources limitées dont ils disposent à l'enseignement et à la recherche. L'Association canadienne du personnel administratif universitaire estime que la somme des coûts d'entretien reportés par les universités est de l'ordre de 3,6 milliards de dollars, et que la valeur des travaux requis à brève échéance est de 1,2 milliard de dollars[29]. L'Association des collèges communautaires du Canada a elle aussi constaté l'urgence de remédier aux problèmes associés au report de travaux d'entretien. Selon Statistique Canada, les dépenses en immobilisations ont chuté de façon importante depuis 1985, mais ont augmenté dans les dernières années[30].

28 Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, Estimations de Recherches socio-économiques; Analyse et Prévisions.

29 Association canadienne du personnel administratif universitaire, *http:// www.aucc.ca/fr/comm/avril1000.htm*, 10 avril 2000.

30 Statistique Canada, *Le Quotidien*, 30 juillet 2001.

Estimation du nombre de professeurs requis par les universités canadiennes entre 2000 et 2010

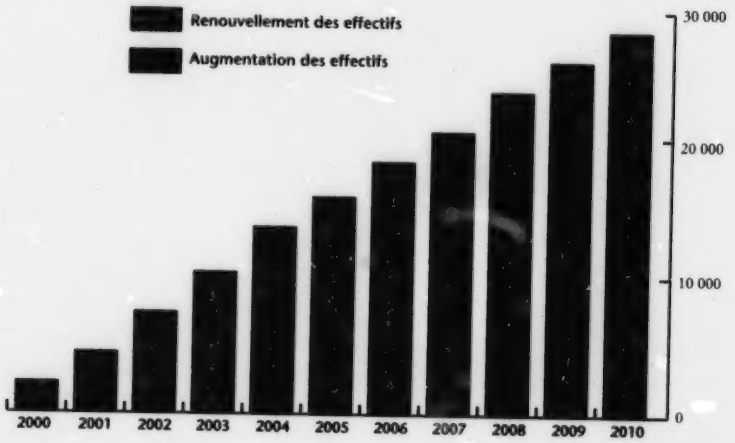

Source : Estimation de l'AUCC fondée sur les données de Statistique Canada

La retraite imminente de nombreux membres de leur personnel enseignant compromettra encore davantage la capacité d'accueil des établissements. L'Association des universités et des collèges du Canada prévoit que l'augmentation du nombre d'étudiants et le départ à la retraite de nombreux enseignants durant les dix prochaines années créeront un déficit de 25 000 à 30 000 professeurs[31]. Le recrutement de professeurs débutants ne pourra pas compenser totalement le départ de membres chevronnés du corps enseignant.

FORMATION DE PERSONNES HAUTEMENT QUALIFIÉES

Au cours des quinze dernières années, le nombre de personnes ayant des compétences techniques hautement spécialisées (comme les scientifiques et les ingénieurs) s'est accru. Cependant, le Canada fait piètre figure aux cycles supérieurs, notamment à celui du doctorat, se classant derrière la plupart des autres pays membres de l'OCDE, soit au 15e rang sur 22 pays[32]. Selon le Conseil consultatif des sciences et de la technologie, les entreprises de différents secteurs arrivent déjà difficilement à recruter et à conserver des travailleurs hautement qualifiés dans des domaines spécialisés. Ces défis prendront de l'ampleur et se généraliseront dans l'avenir à moins que des mesures ne soient prises[33].

Le document parallèle d'Industrie Canada fournit des renseignements détaillés sur les défis que nous devrons relever pour former des travailleurs hautement qualifiés et sur les initiatives possibles pour améliorer le soutien aux études de cycles supérieurs.

LA RÉUSSITE DANS L'ÉCONOMIE DU SAVOIR REPOSE DE PLUS EN PLUS SUR LA CAPACITÉ D'INNOVER, DE RÉSOUDRE DES PROBLÈMES ET DE COMMUNIQUER.

Les entreprises les plus performantes attribuent une large part de leur succès à la polyvalence de leurs employés. Un

31 Association des universités et collèges du Canada, *Dossiers de recherche*, mars 2000, volume 4, no 1.

32 OCDE, *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, juin 1999.

33 Groupe d'experts sur les compétences du Conseil consultatif des sciences et de la technologie, *Viser plus haut : Compétences et esprit d'entreprise dans l'économie du savoir*, 2000.

vaste éventail de compétences est aussi nécessaire pour évoluer dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Le travail d'équipe est un rouage essentiel des processus de production, et les compétences en matière de relations interpersonnelles sont en train de devenir un facteur déterminant de succès en affaires. C'est pourquoi la formation dans des disciplines comme les arts et les sciences humaines et sociales est de plus en plus valorisée comme étape de préparation à l'emploi. Il faut aussi souligner l'importance des techniques d'enseignement et d'apprentissage multidisciplinaires qui favorisent l'acquisition d'aptitudes à concevoir de nouvelles idées et à travailler en équipe.

IL Y A PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE DANS LES MÉTIERS HAUTEMENT SPÉCIALISÉS.

Les entreprises qui adoptent le plus de nouvelles technologies sont aussi celles qui investissent le plus dans la formation et qui disposent de la main-d'œuvre la plus qualifiée. La demande de travailleurs de métier hautement spécialisés est très élevée, et le nombre de Canadiens formés dans ces secteurs est insuffisant. Cette pénurie pourrait sérieusement limiter notre croissance économique dans les prochaines années.

Apprentissage en ligne

L'université Athabasca, qui offre des cours de formation à distance depuis 1970, a de plus en plus recours à l'apprentissage virtuel. À l'heure actuelle, quelque 20 000 étudiants sont inscrits. Les résultats d'une enquête récente montrent que l'Université se compare très favorablement aux universités traditionnelles de l'Alberta du point de vue de la satisfaction des étudiants à l'égard du contenu des cours et des professeurs.

CAPACITÉ D'ADAPTATION DE NOS INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

LES PROGRÈS DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION, NOTAMMENT LES NOUVELLES MÉTHODES D'APPRENTISSAGE EN LIGNE, POURRAIENT ACCROÎTRE ÉNORMÉMENT L'ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES.

Grâce à la mise en place et à la diffusion de pratiques d'apprentissage en ligne efficaces partout au Canada et dans le monde, un plus grand nombre d'apprenants de tous les âges pourront profiter de possibilités d'apprentissage accrues. L'apprentissage en ligne peut aider les établissements à répondre aux pressions croissantes causées par l'augmentation du nombre d'inscriptions et à élargir les méthodes d'enseignement traditionnelles. Cette forme d'apprentissage donne accès aux meilleurs établissements du monde, mais elle augmente aussi la concurrence à l'échelle internationale. Le Comité consultatif de l'apprentissage en direct a reconnu dans son rapport l'importance de cette forme d'apprentissage. Ses recommandations soulignent la nécessité d'en améliorer la qualité et de la rendre plus accessible[34]. Pour pouvoir profiter de l'apprentissage en ligne, il faudra prendre des mesures concertées en matière d'investissement technologique, de perfectionnement professionnel et de diffusion des meilleures pratiques.

NOS INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE DOIVENT AUSSI S'ADAPTER À LA MOBILITÉ DE LA POPULATION CANADIENNE.

Les progrès réalisés récemment sur le plan de l'harmonisation des politiques et pratiques des établissements d'enseignement postsecondaire en matière de

34 Comité consultatif pour l'apprentissage en ligne, *L'évolution de l'apprentissage en ligne dans les collèges et les universités*, 2001.

reconnaissance des crédits et des diplômes pourraient être accélérés afin de favoriser la mobilité des étudiants et des travailleurs. Bon nombre de Canadiens possèdent des compétences et des connaissances précieuses, mais celles-ci sont souvent sous-utilisées et sous-évaluées puisque les employeurs et les établissements d'enseignement ne les reconnaissent pas officiellement. De plus, les difficultés que pose chez nous la reconnaissance des compétences acquises hors du cadre de programmes d'études ou dans d'autres pays constituent un problème important pour de nombreuses personnes et privent l'économie de leurs compétences. La reconnaissance de l'apprentissage hors du système d'enseignement régulier, ne menant pas à l'obtention de crédits, inciterait un plus grand nombre d'adultes à enrichir leurs compétences en plus d'éliminer un obstacle majeur à la pleine participation des Canadiens sur le marché du travail et de faciliter leur mobilité.

LES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES SONT BIEN PLACÉS POUR FORMER LES TRAVAILLEURS AYANT LES COMPÉTENCES QUE RECHERCHENT LES EMPLOYEURS DES SECTEURS PRIVÉ ET PUBLIC.

Parce qu'ils sont bien implantés dans les régions et qu'ils mettent l'accent sur les programmes de formation professionnelle, les collèges sont bien placés pour relever beaucoup des défis que présente le perfectionnement des compétences : ils offrent des services expressément conçus pour les adultes, comme des programmes de formation reliés à leur emploi, l'apprentissage à distance ainsi que des programmes flexibles et de courte durée. En misant sur ces services, les collèges du Canada sont bien placés pour améliorer les occasions d'apprentissage offertes aux travailleurs adultes.

3.2 CE QUE NOUS FAISONS PRÉSENTEMENT

Les gouvernements provinciaux et territoriaux apportent un soutien essentiel à l'enseignement postsecondaire par le biais de programmes d'aide financière aux étudiants, d'investissements dans des infrastructures et diverses formes de subventions de fonctionnement. Le gouvernement du Canada aide les provinces et territoires en leur fournissant un financement global, par l'entremise du **Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux** (TCSPS). Le gouvernement du Canada s'est engagé à majorer le TCSPS de 21 milliards de dollars sur cinq ans.

De plus, le gouvernement du Canada travaille étroitement avec les provinces et les territoires à l'élaboration et à l'exécution de programmes d'aide financière aux étudiants.

Le **Programme canadien de prêts aux étudiants** (PCPE), grâce à la bonification d'intérêt, rend les études postsecondaires plus abordables pour bon nombre de Canadiens. En 1999-2000, le PCPE a fourni une aide sous forme de prêt ou de bourse à environ 450 000 Canadiens. L'aide accordée est

Subventions canadiennes pour études

Le budget fédéral de 2001 prévoit l'amélioration des mesures d'aide offertes aux personnes handicapées qui font des études supérieures. La subvention maximale couvrant les dépenses exceptionnelles que doivent engager les étudiants handicapés passe de 5 000 dollars à 8 000 dollars. Par ailleurs, les prêts d'études maximums versés à certains étudiants handicapés peuvent être insuffisants par rapport à l'évaluation de leurs besoins. Ces étudiants recevront dorénavant une subvention supplémentaire pouvant aller jusqu'à 2 000 dollars par année. Ces améliorations au programme des **Subventions canadiennes pour études** permettront aux étudiants handicapés d'assumer les frais élevés rattachés à leurs besoins.

transférable partout au Canada pour que les étudiants aient la possibilité d'étudier dans la province ou le territoire de leur choix.

Le gouvernement du Canada et les provinces et territoires qui participent au PCPE continuent de chercher ensemble des moyens de simplifier les programmes de prêts étudiants. Les ententes intégrées de prêts aux étudiants que la Saskatchewan et l'Ontario ont signées avec le gouvernement du Canada constituent un bon exemple de coopération entre les gouvernements pour aider les gens à augmenter leurs compétences.

Le gouvernement du Canada offre également des bourses d'études afin d'aider des étudiants dans le besoin à faire des études postsecondaires. Les **Subventions canadiennes pour études** sont offertes aux étudiants qui ont des personnes à charge, aux personnes handicapées, aux étudiants à temps partiel qui éprouvent des difficultés financières et aux femmes inscrites à certains programmes de doctorat. En 1999-2000, plus de 64 000 étudiants ont reçu une subvention canadienne pour études, y compris 4 500 étudiants handicapés et 54 340 étudiants ayant des personnes à charge.

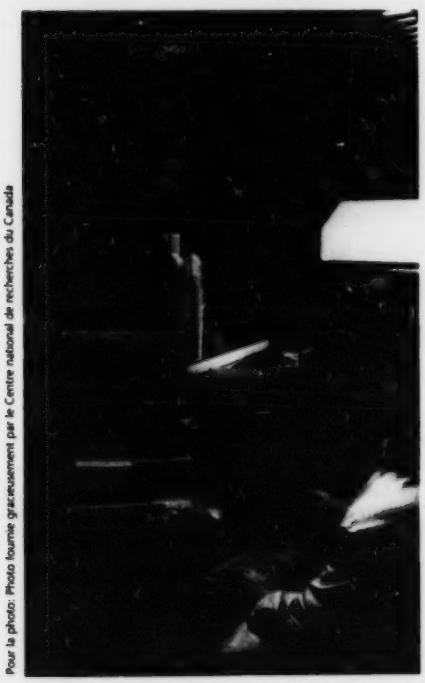

Pour la photo: Photo fournie gracieusement par le Centre national de recherches du Canada

Le gouvernement du Canada verse environ 290 millions de dollars par année pour soutenir la poursuite d'études postsecondaires chez les Premières nations et les Inuits.

Dans le cadre du **Programme des langues officielles dans l'enseignement**, le gouvernement du Canada procure une aide financière aux provinces et territoires au titre de l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

L'investissement de 2,5 milliards de dollars du gouvernement du Canada dans la **Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire** permet à quelque 100 000 étudiants admissibles d'obtenir une aide pouvant atteindre 3 000 dollars par année, ce qui représente un montant annuel total de 300 millions de dollars.

La **Subvention canadienne pour l'épargne-études** encourage les Canadiens à épargner en prévision des études postsecondaires de leurs enfants. Ce programme verse des subventions pouvant atteindre 400 dollars par année aux bénéficiaires d'un **Régime enregistré d'épargne-études**.

Le gouvernement du Canada a considérablement étendu l'application de ses crédits d'impôt pour études et pour frais de scolarité et a adopté des dispositions de report afin de permettre aux étudiants et aux familles de réclamer un plus grand remboursement des dépenses qu'ils ont engagées pour des études postsecondaires.

Pour poser un premier geste afin d'aider les universités et les collèges à recruter des professeurs à l'étranger, le gouvernement du Canada a levé les restrictions visant le recrutement à l'étranger en éliminant l'obligation d'afficher les offres d'emploi au pays avant de le faire à l'étranger.

Le gouvernement du Canada a également fourni des fonds pour financer des activités de recherche et d'innovation dans les établissements d'enseignement postsecondaire, notamment :

- le versement de dotations par l'entremise de la **Fondation canadienne pour l'innovation**;
- la mise sur pied de cinq centres scientifiques de **Génome Canada**;
- la création du **Programme des chaires de recherche du Canada**;
- l'augmentation des fonds versés aux conseils subventionnaires de recherche;
- la création des **Instituts de recherche en santé du Canada** au sein du système de conseils subventionnaires de recherche.

Ces investissements contribuent déjà à renforcer l'aspect novateur de l'économie – un facteur essentiel de croissance, de prospérité et d'amélioration des possibilités d'emploi pour les Canadiens.

Les gouvernements ont joint leurs efforts pour mesurer les résultats de l'éducation postsecondaire par le biais d'initiatives comme le *Rapport sur les attentes du public relatives à l'enseignement postsecondaire au Canada* du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada). D'autres recherches liées à l'établissement de profils des activités d'enseignement au niveau postsecondaire permettent de mieux évaluer le rendement des diplômés sur le marché du travail et de cerner les motivations et les obstacles potentiels au chapitre du perfectionnement et de l'acquisition de compétences. Elles nous aideront aussi à comprendre les éléments qui fonctionnent dans les pratiques d'apprentissage des jeunes et des adultes.

Grâce à **Compétences Canada** et au **Forum canadien sur l'apprentissage** le gouvernement du Canada collabore avec les provinces et territoires, les employeurs, les éducateurs et les syndicats pour faire la promotion des carrières dans le domaine des métiers et le domaine technique comme option de premier choix pour les jeunes Canadiens. Le gouvernement appuie en outre des programmes pour apprentis en aidant financièrement les participants à ces programmes par l'intermédiaire du régime d'assurance-emploi.

3.3 CE QUE NOUS DEVRONS FAIRE

IL FAUT QUE PLUS DE CANADIENS TERMINENT DES ÉTUDES COLLÉGIALES OU UNIVERSITAIRES OU DES PROGRAMMES POUR APPRENTIS.

Il faudra, pour cela, encourager la poursuite d'études en réduisant les obstacles financiers et autres auxquels sont confrontés les étudiants venant de familles à revenu faible ou moyen.

Le système d'enseignement post-secondaire doit lui-même être renforcé et adapté afin de pouvoir accueillir plus d'étudiants et d'être à la hauteur des nouveaux défis et des nouvelles possibilités, comme l'apprentissage en ligne.

À cette fin, le gouvernement du Canada propose l'objectif global national et les jalons suivants :

Permettre à tous les Canadiens d'avoir accès à une éducation postsecondaire de haute qualité.

Les jalons suivants devraient faire partie des repères à établir pour mesurer nos progrès vers cet objectif :

- Donner à tous les diplômés du secondaire la possibilité de faire des études postsecondaires, sous une forme ou une autre.
- Faire passer de 39 p. 100 à 50 p. 100, durant la prochaine décennie, la proportion des Canadiens de 25 à 64 ans qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires, y compris une part accrue de personnes dans les groupes à risque.
- Doubler, durant la prochaine décennie, le nombre d'apprentis ayant terminé un programme de certification, en le portant à 37 000.
- Augmenter de 5 p. 100 par année d'ici 2010 le nombre d'admissions à des programmes de maîtrise et de doctorat dans les universités canadiennes.

Pour atteindre l'objectif national et les jalons proposés, il faudra mieux comprendre les rapports entre les résultats scolaires des diplômés et leur intégration au marché du travail. Il faudra aussi faciliter l'accès des étudiants à de l'information sur les compétences, l'apprentissage et les perspectives de carrière.

3.4 LA FORME QUE POURRAIT PRENDRE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Dans son budget de décembre 2001, le gouvernement du Canada a annoncé des mesures visant à améliorer le soutien apporté aux programmes pour apprentis, y compris la modification des règles du régime d'assurance-emploi qui régissent le délai de carence de deux semaines et l'adoption d'une mesure permettant de déduire de l'impôt les dépenses extraordinaires d'outillage des apprentis mécaniciens de véhicules. Le gouvernement a aussi annoncé des changements aux Subventions canadiennes pour études afin de mieux venir en aide aux étudiants handicapés. Le gouvernement examinera d'autres mesures qu'il pourrait prendre dans le domaine de l'éducation postsecondaire.

Ces mesures feront l'objet de discussions avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les autres intervenants. Elles consistent notamment à :

RENDRE L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE PLUS ACCESSIBLE AUX CANADIENS À FAIBLE REVENU

Le gouvernement du Canada travaillera avec les provinces et territoires afin de s'assurer de la mise en œuvre efficace des modifications aux **Subventions canadiennes pour études** en faveur des étudiants handicapés. Le gouvernement discutera également d'autres améliorations qui pourraient être apportées à l'aide financière accordée aux étudiants afin de mieux aider les étudiants dans le besoin et de les encourager à poursuivre leurs études au niveau postsecondaire.

ENCOURAGER LES TRAVAILLEURS CANADIENS À REVENU FAIBLE OU MOYEN À FAIRE DES ÉTUDES POSTSECONDAIRES TOUT EN CONTINUANT DE TRAVAILLER

Le gouvernement du Canada discutera des améliorations possibles à apporter aux programmes d'aide financière aux étudiants afin d'aider les travailleurs canadiens à revenu faible ou moyen à parfaire leur éducation en faisant des études à temps partiel. L'objectif de ces discussions sera de voir comment il serait possible d'aider les adultes à revenu faible ou moyen à augmenter leurs compétences et leurs connaissances tout en continuant à travailler.

FAVORISER LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS ET DES APPRENANTS ADULTES ET FACILITER LEUR ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES

Le gouvernement du Canada souhaite d'explorer avec les provinces et territoires les meilleures façons de faciliter la mobilité des étudiants et des apprenants adultes en facilitant le transfert de crédits entre les établissements d'enseignement postsecondaire et la reconnaissance des acquis et de l'expérience.

ENCOURAGER LES CANADIENS À FAIRE CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS

Le gouvernement du Canada discutera avec ses partenaires des moyens possibles d'encourager davantage de Canadiens à faire carrière dans les métiers spécialisés.

METTRE À PROFIT L'EXPERTISE DES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES

Le gouvernement du Canada examinera les moyens d'appuyer les collèges communautaires dans le rôle important qu'ils jouent pour aider les Canadiens à acquérir les compétences dont ils auront besoin à l'avenir.

Le gouvernement du Canada discutera aussi avec ses partenaires et les divers intervenants de la meilleure façon d'augmenter le nombre de personnes hautement qualifiées afin de stimuler l'innovation dans l'économie canadienne. Le document parallèle d'Industrie Canada énonce une série de mesures qui pourraient être prises pour faire en sorte que plus de Canadiens fassent des études supérieures, notamment en créant des incitatifs financiers pour les étudiants de deuxième et troisième cycles, en doublant le nombre de bourses de maîtrise et de doctorat accordées par les conseils subventionnaires et en établissant un programme coopératif de formation en recherche.

Toutes ces propositions s'inscrivent dans l'approche intégrée adoptée par le gouvernement du Canada pour soutenir l'innovation, améliorer la recherche et accroître l'accès aux études postsecondaires.

Pour demeurer compétitif, et pour pouvoir suivre le rythme de l'évolution technologique, le Canada doit assurer le renouvellement et le perfectionnement constants des compétences de sa main-d'œuvre. Nous ne pouvons plus espérer que des travailleurs parviennent à exercer d'affilée pendant toute leur carrière avec des compétences acquises pendant leur jeunesse. La plupart devront au contraire parfaire continuellement leurs compétences pendant toute leur vie active. Avoir les compétences et les connaissances que recherchent les employeurs peut vraiment aider à accéder à un meilleur emploi et à une meilleure qualité de vie.

Les exigences professionnelles continuent d'augmenter dans tous les secteurs

Proportion des emplois reliés au savoir et à la gestion par rapport à l'emploi total 1971-1996

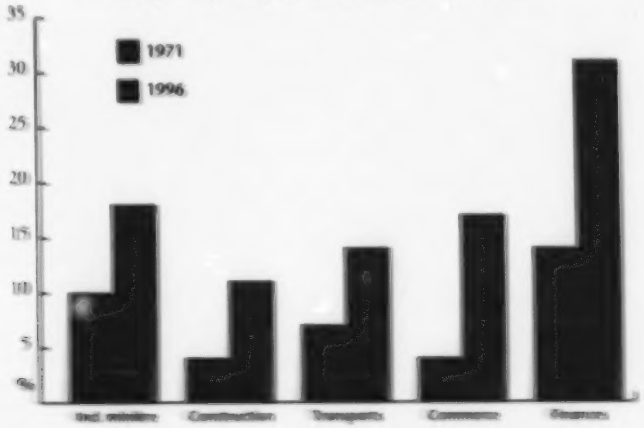

Source : Lavoie, Roy et Thornton, Direction générale de la recherche appliquée, DRHC

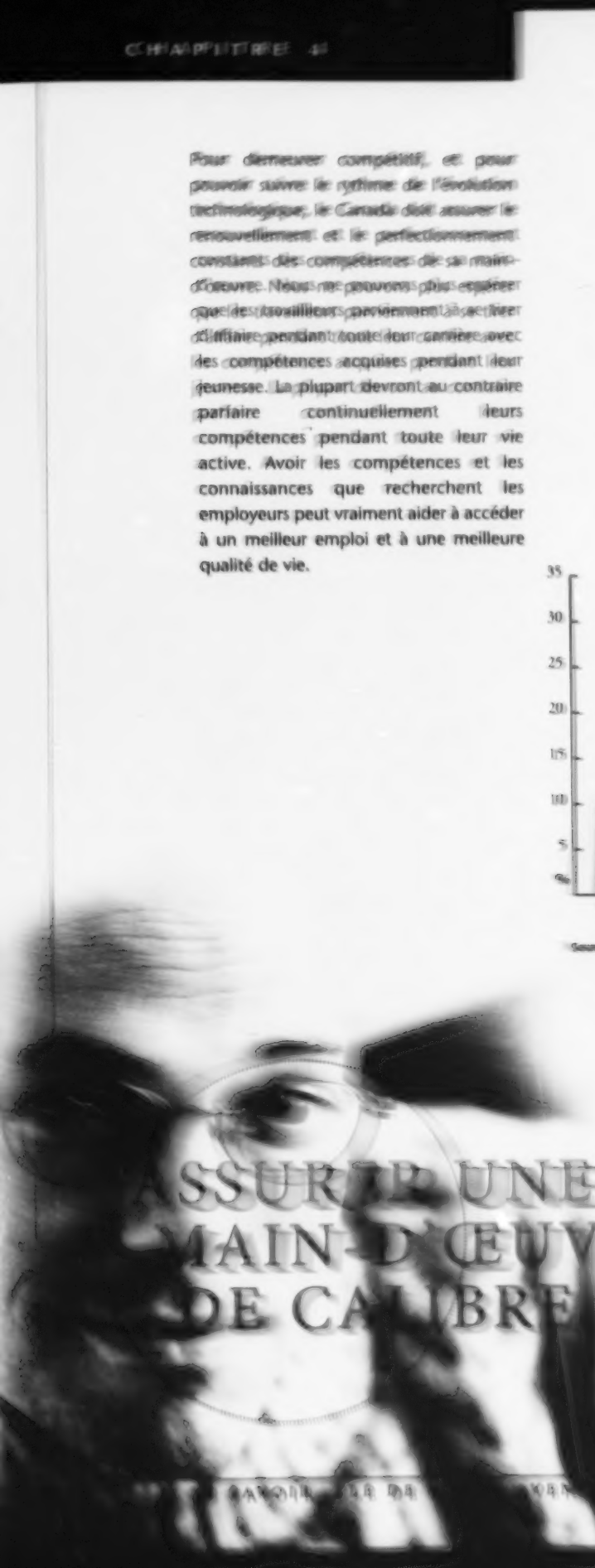

ASSURER UNE MAIN-D'ŒUVRE DE CALIBRE MONDIAL

Étant donné que la moitié des gens qui travailleront en 2015 sont déjà sur le marché du travail et qu'on prévoit une diminution du nombre de jeunes dans la population, le Canada doit prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour s'assurer de pouvoir répondre aux besoins de l'économie sur le plan des compétences[35]. Les efforts visant à assurer l'existence d'un bassin suffisant de main-d'œuvre pour l'avenir devront être axés à la fois sur l'augmentation de la participation au marché du travail des gens qui en ont été exclus et l'attraction au pays de travailleurs immigrants qualifiés. Nous devrons aussi offrir continuellement aux travailleurs des possibilités d'augmenter et de parfaire leurs compétences et d'en acquérir de nouvelles pour satisfaire aux exigences professionnelles de la nouvelle économie.

Notre infrastructure d'apprentissage doit comprendre un système complet et accessible d'apprentissage pour adultes, implanté dans toutes les régions du pays. Ce système doit mettre à profit non seulement les ressources de l'enseignement postsecondaire au Canada – universités, collèges, instituts de technologie, instituts de formation privés et programmes pour apprentis – mais aussi celles des employeurs et des syndicats. Il doit permettre aux adultes d'acquérir des compétences reliées à leur emploi et aussi leur offrir l'occasion de parfaire leurs compétences de base, notamment en lecture, en écriture et en calcul. Ces compétences sont indispensables pour pouvoir acquérir d'autres connaissances.

35 Basé sur des données historiques de Statistique Canada. Projection de la Direction générale de la recherche appliquée de DRHC à partir du modèle de projections démographiques PMEDS-D.

La croissance de la population active va ralentir

Taux de croissance annuel moyen de la population active de 1955-1959 à 2025-2029

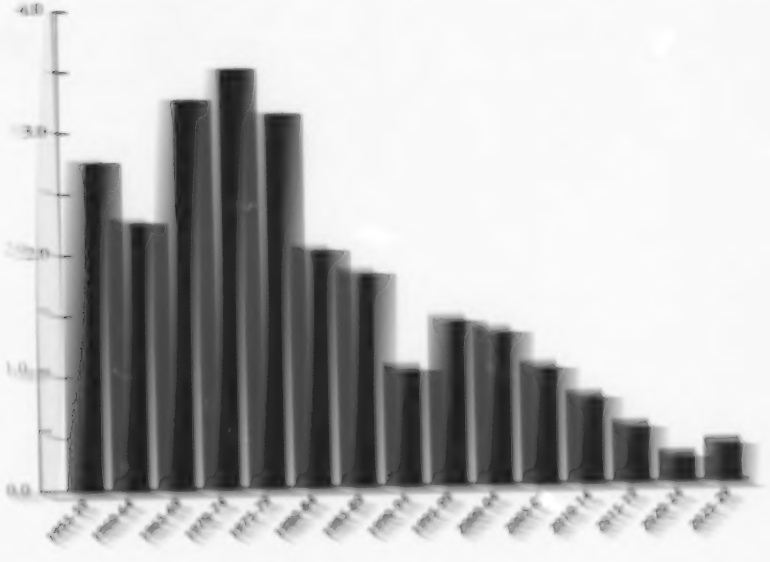

Sources : Données historiques de Statistique Canada; projection de la Direction générale de la recherche appliquée de DRHC à partir du modèle de projections démographiques PMEDS-D.

LES CANADIENS SONT CONSCIENTS DE LA NÉCESSITÉ DE CONTINUELLEMENT AUGMENTER LEURS CONNAISSANCES ET LEURS COMPÉTENCES.

Mais, au Canada, les possibilités d'apprentissage pour les adultes n'augmentent pas suffisamment rapidement pour répondre aux exigences de l'économie du savoir. La proportion des Canadiens d'âge adulte qui reçoivent une formation en milieu de travail stagne depuis le début des années 1990. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la participation des travailleurs canadiens à des activités d'apprentissage structuré se situe dans la moyenne des pays industrialisés[36].

LES PERSONNES PEU QUALIFIÉES SONT NETTEMENT DÉFAVORISÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU CANADA.

Le manque d'alphabétisation constitue un important obstacle à l'intégration ou à la réintégration au marché du travail. Même si, dans l'ensemble, les Canadiens sont plus instruits que jamais, près de huit millions d'entre eux – soit plus de 40 p. 100 de la population canadienne en âge de travailler – n'ont pas les capacités de lecture et d'écriture nécessaires pour évoluer efficacement dans la nouvelle économie[37]. De plus, les exigences mêmes en matière d'alphabétisation ont changé – ce qui était suffisant à l'époque industrielle ne l'est plus pour assurer le succès dans l'économie du savoir.

LA RÉUSSITE DES AUTOCHTONES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EST SOUVENT PARSEMÉE DE NOMBREUSES EMBÛCHES.

Parmi ces obstacles, il y a le faible taux d'alphabétisation et le manque de compétences en mathématiques, en sciences et en informatique (compétences que beaucoup d'employeurs exigent maintenant tant dans les nouveaux secteurs que dans le secteur plus traditionnel de l'exploitation des ressources naturelles). Un autre obstacle est le manque de compétences de base. En outre, pour beaucoup d'Autochtones qui vivent dans des régions éloignées, les possibilités d'emploi et d'avancement professionnel sont limitées. En milieu de travail, des problèmes peuvent aussi surgir par suite d'un manque de compréhension des différences culturelles.

Formation des Autochtones pour les aider à s'intégrer au marché du travail

En 1997, la société Alliance Pipeline Ltd. et la Federation of Saskatchewan Indian Nations ont conclu une entente de collaboration dans la formation des travailleurs autochtones pour l'industrie de la construction. À la fin de 1999, 1 380 personnes avaient ainsi reçu une formation conforme aux exigences syndicales, obtenu leur accréditation syndicale et mis leurs nouvelles compétences en pratique dans l'exercice d'un emploi. La Pipeline Contractors Association of Canada et quatre syndicats de métier ont collaboré au succès de cette entente.

Il y a amplement de preuves que des compétences adéquates en lecture, en écriture et en calcul, et dans l'utilisation d'outils technologiques, sont des prérequis importants pour assurer la productivité et le perfectionnement constant de la main-d'œuvre canadienne. C'est une question qui doit préoccuper le secteur privé et le secteur public.

Maureen Cavan, présidente, ABC CANADA
Sommet national sur l'alphabétisation et la productivité
Octobre 2000

36 OCDE, *Perspectives de l'emploi*, 1999.

37 OCDE, *La littératie à l'ère de l'information : Rapport final de l'enquête internationale sur la littératie des adultes*, 2000.

38 Statistique Canada, *Recensement de 1996*.

LES PERSONNES HANDICAPÉES FONT FACE À DES OBSTACLES QUI LES EMPÊCHENT DE PARTICIPER PLEINEMENT AU MARCHÉ DU TRAVAIL.

Elles sont, proportionnellement, deux fois moins nombreuses dans la population active que les autres Canadiens. De nombreux facteurs nuisent à leur réussite sur le marché du travail, dont leur faible niveau d'instruction, les attitudes et comportements des employeurs et le manque d'adaptation de leur milieu de travail à leurs besoins. Près d'un travailleur canadien sur quatorze présente une forme quelconque d'incapacité physique ou intellectuelle[38].

LES JEUNES QUI MANQUENT DE QUALIFICATIONS ONT GÉNÉRALEMENT DE FAIBLES REVENUS, DE FAIBLES TAUX D'EMPLOI ET DES EMPLOIS PEU DURABLES.

Par exemple, chez les jeunes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, le taux de chômage est supérieur à 18 p. 100 et le taux d'emploi est de 42 p. 100 seulement. À l'opposé, les taux de chômage et d'emploi chez les jeunes qui possèdent un diplôme d'études universitaires sont respectivement de 7 et de 74 p. 100. Durant les 20 dernières années, à cause de l'augmentation des exigences liées aux compétences, la situation relative sur le marché du travail des jeunes qui n'ont pas suffisamment d'instruction s'est détériorée.

Par ailleurs, une proportion importante des familles d'immigrants récemment arrivées au Canada se retrouve sous le seuil de faible revenu; cette proportion est passée de 23 p. 100 en 1985 à 39 p. 100 en 1997[39]. Pour tous ces groupes, la réussite sur le marché du travail dépend surtout de leur capacité de perfectionner leurs compétences.

39 Statistique Canada, *Enquête sur les finan des consommateurs*, 1986, 1998.

Pourcentage d'employés de 25 à 54 ans participant à des activités de formation professionnelle parrainées par l'employeur, 1995

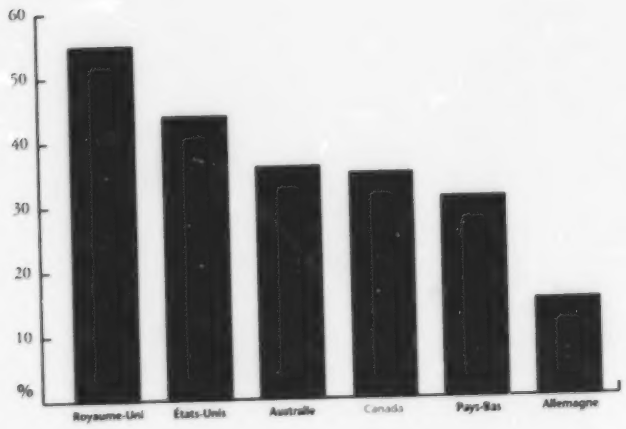

Source : OCDE, Perspectives de l'emploi, 1999.

ENTREPRISES ET SYNDICATS

BIEN QU'ELLES SOIENT GÉNÉRALEMENT CONSCIENTES DE L'IMPORTANCE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS L'AUGMENTATION DE LEUR PRODUCTIVITÉ, DE LEUR CAPACITÉ D'INNOVER ET DE LEUR COMPÉTITIVITÉ, BEAUCOUP D'ENTREPRISES NE FONT PAS SUFFISAMMENT POUR FAVORISER LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL DE LEURS EMPLOYÉS.

Les entreprises canadiennes investissent moins dans la formation de leur main-d'œuvre que les entreprises d'autres pays[40]. En 1995, 34 p. 100 des travailleurs canadiens ont reçu une formation reliée à leur emploi qui a été parrainée par leur employeur, contre 55 p. 100 au Royaume-Uni et 44 p. 100 aux États-Unis. Parmi les indicateurs de rendement des entreprises, un de ceux où le Canada fait le moins bonne figure est celui du perfectionnement des compétences[41]. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à cette situation. Ainsi, certaines entreprises peuvent hésiter à investir dans le perfectionnement de leurs employés parce qu'elles craignent que les employés qui en bénéficieraient les quittent, ce qui signifierait pour ces entreprises une perte de leur investissement. Les employés de petites entreprises ont deux fois moins de chances de recevoir une formation parrainée par leur employeur que ceux des moyennes et grandes entreprises. Par rapport aux grandes entreprises, les petites entreprises n'ont pas les ressources et l'expertise interne nécessaires pour investir dans le perfectionnement professionnel et la planification de leurs besoins en ressources humaines. Il peut aussi être difficile pour ces entreprises d'obtenir l'information dont elles ont besoin pour prendre des décisions en matière de perfectionnement professionnel.

Les entreprises sont bien placées pour aider leurs employés à acquérir des compétences de base en milieu de travail en même temps qu'elles les aident à développer des compétences directement reliées à l'emploi. Les compétences de base, comme savoir lire, écrire et calculer, travailler en groupe et se servir d'un ordinateur, sont généralement acquises à l'école et sont nécessaires pour occuper la plupart des emplois. Elles forment la base à partir de laquelle d'autres compétences peuvent être acquises et sont essentielles à l'apprentissage continu. Les travailleurs qui ont de solides compétences de base s'adaptent plus facilement et risquent moins de perdre leur emploi. Toutefois, les entreprises sont peut-être davantage disposées à appuyer l'acquisition de compétences directement reliées à un poste que l'acquisition de compétences de base.

LES SYNDICATS JOUENT UN RÔLE ESSENTIEL DANS LE PERFECTIONNEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

Beaucoup de syndicats agissent déjà pour augmenter les compétences de leurs membres, mais tous pourraient promouvoir davantage les possibilités d'apprentissage en milieu de travail. Dans certains secteurs, les syndicats sont l'intervenant le plus efficace pour organiser des activités de formation professionnelle. Les syndicats peuvent promouvoir l'amélioration constante des compétences des travailleurs et intervenir en leur nom pour les aider à obtenir les compétences de base qui leur sont essentielles.

40 OCDE, *Perspectives de l'emploi*, 1999.

41 Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada, *Les écarts en matière d'excellence*, août 2001.

Selon le *World Competitiveness Yearbook 2000*, de l'International Institute for Management Development, le Canada s'est classé 17e sur 47 au terme d'une enquête visant à déterminer le degré de priorité que les entreprises accordent à la formation de leurs employés. Cela place le Canada loin derrière la Suède, le Japon, la Norvège, l'Allemagne, les États-Unis et l'Australie.

LE SYSTÈME D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES AU CANADA

MALGRÉ L'EXISTENCE D'IMPORTANTS PROGRAMMES D'APPRENTISSAGE CONTINU SOUVENT TRÈS EFFICACES, LE SYSTÈME D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES PRÉSENTE DES LACUNES ET NE RÉPOND PAS TOUJOURS ADÉQUATEMENT AUX BESOINS DE TOUS LES ADULTES, PARTICULIÈREMENT CEUX QUI FONT PARTIE DE LA POPULATION ACTIVE.

L'information sur le marché du travail et sur les possibilités d'instruction est incomplète, ce qui limite la capacité des adultes de prendre les bonnes décisions concernant leur apprentissage. Ce problème est aggravé par le fait qu'il y a souvent absence de coordination des programmes et services d'apprentissage locaux.

LE MANQUE DE CAPACITÉS AUX NIVEAUX DE L'ÉVALUATION ET DE LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS EST UNE AUTRE IMPORTANTE LACUNE DE NOTRE INFRASTRUCTURE D'APPRENTISSAGE.

Beaucoup de Canadiens ont des compétences et des connaissances de grande valeur qui, trop souvent, restent sous-utilisées ou sous-rémunérées parce qu'elles ne sont pas officiellement reconnues par les employeurs ou les établissements d'enseignement. Une étude révélait récemment que la reconnaissance des acquis augmenterait de 4,1 à 5,9 milliards de dollars par année la somme des revenus des Canadiens[42]. Selon cette étude, plus de 540 000 Canadiens auraient avantage à faire reconnaître leurs acquis puisqu'ils pourraient gagner en moyenne entre 8 000 dollars et 12 000 dollars de plus chaque année. La reconnaissance de l'apprentissage non structuré, ne menant pas à l'obtention de crédits, encouragerait davantage d'adultes à acquérir de nouvelles connaissances. Cela ferait aussi tomber un important obstacle à la pleine participation de nombreux Canadiens au marché du travail et à leur mobilité professionnelle.

42 Conference Board du Canada, *La reconnaissance des travailleurs intellectuels : avantages économiques d'une meilleure appréciation de l'apprentissage et des titres de compétences au Canada*, 2001.

Reconnaissance des acquis

La reconnaissance des acquis procède de la prémisse selon laquelle l'apprentissage peut se faire à divers endroits comme, par exemple, à l'école, en milieu de travail, dans le cadre d'une expérience de vie ou dans un pays étranger. Elle consiste à déterminer, à documenter, à évaluer et à reconnaître des connaissances, aptitudes, attitudes et compétences acquises antérieurement. Cette reconnaissance peut servir à attester de la validité d'acquis pour répondre aux exigences de programmes d'études ou de formation, pour faire reconnaître des compétences ou des titres professionnels ou pour permettre à des gens d'accéder à un emploi ou de se prévaloir de possibilités d'avancement professionnel.

LE SECTEUR POSTSECONDAIRE DEMEURE UNE RESSOURCE CRUCIALE POUR L'APPRENTISSAGE DES ADULTES.

Les innovations visant à rendre le secteur postsecondaire plus accessible aux adultes sont nombreuses : cours en soirée et durant le week-end, cours à temps partiel et cours en ligne. Les cours offerts répondent davantage aux besoins des adultes et l'information est plus facile à obtenir. Néanmoins, les établissements

d'enseignement postsecondaire doivent trouver des moyens de devenir encore plus accessibles et flexibles, d'offrir des programmes et des services de meilleure qualité et d'augmenter leur clientèle adulte.

L'information sur la recherche, les innovations et les meilleures pratiques dans le domaine de l'apprentissage des adultes n'est pas assez largement diffusée. Plusieurs collèges et universités ont mené des recherches utiles sur l'apprentissage des adultes et mis au point d'importants outils pour le faciliter, mais les réseaux établis pour faire progresser la recherche et diffuser les connaissances acquises doivent être suffisamment financés et soutenus.

LES CONSEILS SECTORIELS NATIONAUX JOUENT UN RÔLE IMPORTANT DANS LA MOBILISATION DE L'INDUSTRIE POUR AIDER À COMBLER L'ÉCART ENTRE SES BESOINS ET LES CAPACITÉS DU SYSTÈME D'APPRENTISSAGE.

Par l'intermédiaire de conseils sectoriels, le gouvernement du Canada facilite et favorise la collaboration de différents partenaires – entreprises, travailleurs et établissements d'enseignement – afin de déterminer les meilleurs moyens de répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée d'une industrie.

La mission des conseils sectoriels est de définir et de prévoir les besoins en matière de compétences, de promouvoir l'apprentissage continu en milieu de travail, de faciliter la mobilité des travailleurs et leurs transitions sur le marché du travail, d'aider les travailleurs à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour évoluer dans le nouveau contexte économique et d'encourager le secteur privé à participer à la recherche de solutions aux problèmes de perfectionnement des compétences.

Le Conseil des ressources humaines en biotechnologie travaille avec des spécialistes en matière de planification des ressources humaines en vue d'offrir aux PME toute une gamme de services « virtuels » dans ce domaine. Le **Conseil canadien des ressources humaines dans l'industrie de l'environnement** a entrepris l'établissement sur Internet d'un service d'évaluation des compétences qui aidera les employeurs, dont un bon nombre de PME, à s'assurer que leurs employés possèdent les compétences nécessaires pour évoluer dans l'industrie de l'environnement.

Les partenariats sectoriels sont un moyen utile de répondre aux nouveaux besoins en matière de compétences, d'apporter des solutions aux problèmes de pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de permettre l'acquisition en milieu de travail de compétences de base essentielles pour participer à des activités d'apprentissage continu.

Le réseau des conseils sectoriels nationaux ne couvre actuellement que 25 p. 100 du marché du travail et les conseils existants œuvrent dans des secteurs traditionnels ou nouveaux de l'industrie, comme ceux de l'acier, du textile, de l'environnement, des technologies de l'information et de la biotechnologie. L'élargissement des partenariats sectoriels permettrait à plus d'entreprises d'entreprendre des activités de planification de leurs besoins en ressources humaines. L'amélioration des activités sectorielles augmenterait la formation donnée en milieu de travail, particulièrement dans les petites et moyennes entreprises.

4.2 CE QUE NOUS FAISONS PRÉSENTEMENT

Le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres partenaires ont pris ensemble diverses mesures pour encourager l'apprentissage à l'âge adulte et le perfectionnement des compétences.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA ET LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX TRAVAILLENT ENSEMBLE À APPORTER DES SOLUTIONS AUX PROBLÈMES QUI SE POSENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

Dans la plupart des provinces et territoires, les mesures de soutien et d'aide à l'emploi s'adressant aux clients du régime d'assurance-emploi sont administrées dans le cadre des **ententes fédérales-provinciales-territoriales sur le développement du marché du travail**. En vertu de ces ententes, des fonds de 1,95 milliard de dollars sont disponibles chaque année pour le financement de ces mesures. Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent également ensemble pour améliorer continuellement l'information sur le marché du travail afin d'aider les gouvernements, les employeurs et les travailleurs à mieux comprendre les tendances réelles et prévues du marché du travail, particulièrement dans les secteurs de l'économie où sont survenues des pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Il est important de permettre aux employeurs, aux travailleurs, aux chercheurs d'emploi et aux établissements d'enseignement d'avoir accès en temps utile à de l'information pertinente et exacte sur le marché du travail afin de leur permettre de prendre des décisions en connaissance de cause.

Les **ententes sur le développement du marché du travail** sont un partenariat important et efficace pour l'harmonisation des efforts qui sont faits pour aider les Canadiens en chômage à se trouver un nouvel emploi. Les programmes et services offerts dans le cadre de ces partenariats aident efficacement à remettre les gens au travail. Depuis la conclusion des premières ententes en 1996, certaines caractéristiques structurelles du marché du travail ont considérablement changé – les taux d'emploi demeurent élevés malgré le récent ralentissement cyclique de l'économie; des pénuries de main-d'œuvre apparaissent dans certains secteurs tandis que des périodes de chômage prolongé demeurent un problème dans d'autres; les travailleurs se trouvent confrontés à des défis différents et nouveaux parce que l'économie est de plus en plus axée sur le savoir. Pour faire face à ces changements dans la dynamique du marché du travail, les gouvernements devront adapter en conséquence les efforts qu'ils font pour venir en aide aux Canadiens qui n'ont pas d'emploi. Ils devront travailler ensemble pour que ces partenariats continuent d'apporter des solutions efficaces aux

nouveaux problèmes que pose l'évolution du marché du travail et des besoins des Canadiens en matière de compétences professionnelles.

Le gouvernement du Canada consacre annuellement plus de 320 millions de dollars au financement de sa **Stratégie de développement des ressources humaines autochtones**. Dans le cadre de ce programme de cinq ans, établi en avril 1999, il a conclu avec 79 organisations autochtones des ententes en vertu desquelles elles se chargent de la conception et de la mise en œuvre de programmes et de services d'emploi qui correspondent à leurs priorités et besoins particuliers. Cela comprend des mesures spéciales visant d'une part à aider les Autochtones à se préparer pour le travail et à trouver et conserver un emploi et, d'autre part, à renforcer les moyens d'action des collectivités. Les ententes portent également sur le financement de services de garde pour les enfants des Premières Nations et des collectivités inuites et d'initiatives en faveur des jeunes et des personnes handicapées dans les collectivités autochtones.

En vertu des ententes conclues dans le cadre du programme **Aide à l'employabilité des personnes handicapées**, le gouvernement du Canada consacre annuellement 193 millions de dollars au financement de programmes et services provinciaux destinés à aider les personnes handicapées à se trouver un emploi et à le conserver. Le gouvernement du Canada aide également à augmenter l'employabilité des personnes handicapées en finançant un **Fonds d'intégration** doté d'un budget annuel de 30 millions de dollars. Conformément à l'engagement qui a été pris dans le discours du Trône de 2001 de venir en aide aux personnes handicapées dans le domaine de l'acquisition des compétences, le gouvernement du Canada travaille avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres partenaires à l'élaboration d'une stratégie du marché du travail globale pour ce groupe. L'objectif ultime de cette stratégie sera d'améliorer la situation des personnes handicapées sur le plan de l'emploi en mettant l'accent sur la coordination des efforts qui sont faits pour augmenter leur employabilité et pour faire en sorte qu'elles soient en mesure de profiter de possibilités d'emploi déjà existantes ou à venir.

Le **Secrétariat national à l'alphabétisation** appuie les efforts d'alphabétisation des adultes dans le cadre de partenariats avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organisations non gouvernementales, les organismes d'alphabétisation, les associations de gens d'affaires, les organisations syndicales et le milieu de l'enseignement. Depuis 1988, le gouvernement du Canada a investi plus de 330 millions de dollars dans l'alphabétisation des adultes. Ces partenariats aident à rendre les programmes d'alphabétisation plus accessibles à plus de gens, à sensibiliser le public à l'importance de l'alphabétisation, à améliorer la communication et la coordination de l'information, à intensifier la recherche et à produire divers documents et outils d'apprentissage.

Les **conseils sectoriels** facilitent la collaboration de partenaires de l'industrie aux efforts qui sont faits dans le but d'aider les Canadiens à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour évoluer dans la nouvelle économie. Ils ont aidé à étendre la portée des démarches visant à améliorer le système de reconnaissance des acquis, à favoriser l'acquisition de compétences essentielles en milieu de travail et à établir des normes nationales en matière de compétences.

Le gouvernement du Canada appuie tout un éventail d'activités sectorielles dans le domaine des compétences, y compris des études des tendances de la main-d'œuvre, des activités de soutien de l'infrastructure des conseils sectoriels et des activités sectorielles liées à des projets comme la production d'information sur le marché du travail, l'établissement de normes professionnelles nationales, la conception de cours communs et le développement d'outils qui facilitent et encouragent le perfectionnement en milieu de travail.

Par exemple, le Conseil sectoriel de l'industrie du textile a innové en matière d'enseignement de compétences de base dans cette industrie en créant un programme de stages en gestion qui a été primé. Le Conseil du Service d'entretien et de réparation automobiles du Canada a mis au point un système d'apprentissage interactif à distance basé sur la diffusion par satellite de programmes de formation et d'études de haute qualité. Jusqu'ici, le nombre d'heures de diffusion de formation se chiffre à 3 000, et le nombre de connexions au système à 22 500. Le Programme d'encadrement/ mentorat du Conseil donne à des techniciens de l'automobile les compétences nécessaires pour appuyer l'apprentissage en milieu de travail. Ce programme est administré par des collèges communautaires.

Dans son budget de 2001, le gouvernement du Canada a annoncé une aide financière supplémentaire pour le financement des activités de conseils sectoriels exemplaires et pour l'établissement de nouveaux conseils dans des secteurs névralgiques de l'économie. Cette aide supplémentaire permettra aux conseils sectoriels d'intensifier leurs efforts pour apporter des solutions innovatrices aux problèmes occasionnés par l'évolution des besoins de compétences dans leur industrie et permettra aussi d'étendre la portée des activités des conseils sectoriels sur l'ensemble du marché du travail.

Le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux travaillent ensemble à promouvoir la mobilité des travailleurs des métiers spécialisés dans le cadre du **Programme du Sceau rouge**. Ce programme vise à faciliter la mobilité interprovinciale des travailleurs spécialisés en harmonisant les exigences professionnelles et les normes de reconnaissance des titres de compétence d'après l'Analyse nationale des professions. Dans le cadre du Forum des ministres du marché du travail, le gouvernement du Canada a travaillé avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour assurer un haut niveau de conformité aux dispositions du chapitre 7 de l'**Accord sur le commerce intérieur** (ACI). Le chapitre 7 de l'ACI vise à permettre aux travailleurs ayant compétence pour exercer un métier dans leur province ou territoire de se prévaloir des possibilités d'emploi qui s'offrent dans ce métier n'importe où au Canada. La concertation fédérale-provinciale-territoriale dans ce domaine a facilité la mobilité des travailleurs d'un bout à l'autre du Canada, ce qui a eu un effet positif sur le marché du travail.

Plusieurs ministères fédéraux s'associent à des partenaires locaux pour la mise en œuvre de programmes d'apprentissage. Il

Avant l'*Accord sur le commerce intérieur*, les ingénieurs devaient avoir travaillé dans leur province d'attache pendant cinq ans avant de pouvoir obtenir une accréditation dans une autre province. Depuis, cette condition a été éliminée, et tout ingénieur en règle peut désormais obtenir une accréditation immédiate dans l'ensemble des provinces.

peut s'agir d'autres ordres de gouvernement, d'organismes communautaires ou d'organisations du secteur privé. Depuis 1995, dans le cadre du **Programme d'accès communautaire**, Industrie Canada a investi 195 millions de dollars dans l'aménagement de sites publics d'accès à Internet dans les collectivités urbaines, rurales et éloignées. Dans le cadre du programme **Collectivités ingénieuses**, le gouvernement du Canada a engagé des dépenses de 60 millions de dollars sur trois ans pour appuyer le financement de projets pilotes portant sur des activités communautaires de développement économique, social et culturel faisant appel aux technologies de l'information. Et depuis 1998, Développement des ressources humaines Canada a investi 32 millions de dollars dans l'**Initiative des réseaux communautaires d'apprentissage**, qui favorise le renforcement des moyens d'action locaux en faisant appel à Internet pour permettre l'apprentissage individuel en ligne, la constitution de réseaux communautaires et la création de possibilités d'emploi.

En tant qu'employeur, le gouvernement du Canada a à cœur d'apporter les réformes nécessaires pour que la fonction publique du Canada continue d'évoluer et de s'adapter, afin qu'elle se distingue par son excellence et que ses membres aient les compétences voulues pour évoluer dans le contexte de l'économie et de la société du savoir.

4.3 CE QUE NOUS DEVRONS FAIRE

Assurer une main-d'œuvre de calibre mondial au Canada exigera un effort collectif soutenu sur plusieurs fronts. Le gouvernement du Canada propose à cet égard l'objectif global national et les jalons suivants en matière d'apprentissage à l'âge adulte :

Doter le Canada, dès maintenant et pour l'avenir, d'une main-d'œuvre plus compétente et plus adaptable.

Les jalons suivants devraient faire partie des repères à établir pour mesurer nos progrès dans la réalisation de cet objectif :

- Augmenter d'un million d'ici cinq ans le nombre d'apprenants adultes, hommes et femmes, de tous les groupes de la société.
- Faire augmenter du tiers, en cinq ans, les sommes que les entreprises canadiennes investissent par employé dans le perfectionnement de leur main-d'œuvre.
- Faire diminuer de 25 p. 100, durant la prochaine décennie, le nombre d'adultes canadiens faiblement alphabétisés.

Pour atteindre cet objectif national et ces jalons, nous devons nous assurer d'avoir toutes les connaissances et l'information nécessaires en intensifiant nos activités de recherche et en recueillant davantage d'information sur l'apprentissage et sur le marché du travail. Il est essentiel de disposer d'informations sur le rendement de l'économie et du marché du travail au Canada pour être en mesure de déceler et de diagnostiquer de nouveaux problèmes comme des pénuries de main-d'œuvre ou des lacunes au niveau des compétences. Il est également important d'effectuer de la recherche et de recueillir des donnés sur l'efficacité des interventions visant à appuyer le perfectionnement des compétences, l'apprentissage et la participation au marché du travail. Ainsi, le gouvernement du Canada expérimente, entre autres, de nouvelles formules visant à aider les parents seuls qui recoivent de l'aide sociale à devenir plus autonomes.

4.4 LA FORME QUE POURRAIT PRENDRE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Dans son budget de décembre 2001, le gouvernement du Canada s'est engagé à augmenter le soutien que reçoivent les conseils sectoriels. Il a aussi étendu l'admissibilité au crédit d'impôt pour études aux personnes qui reçoivent une aide imposable, notamment sous forme de prestations d'assurance-emploi, pour faire des études postsecondaires. Il a exonéré de l'impôt l'aide accordée au titre des frais d'inscription à des cours de formation de base des adultes dans le cadre de certains programmes gouvernementaux, dont le régime d'assurance-emploi.

Le gouvernement poursuivra les efforts entrepris pour doter le Canada d'une main-d'œuvre qui figurera parmi les meilleures au monde. Il examinera pour cela différentes possibilités d'intervention dans certains domaines pour aider les Canadiens à profiter d'occasions de s'instruire et à réaliser leurs aspirations, et pour augmenter notre bassin de main-d'œuvre. Il discutera de ces possibilités d'intervention avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les autres intervenants.

AUGMENTER LE NOMBRE DE CONSEILS SECTORIELS ET L'ÉTENDUE DE LEURS ACTIVITÉS

Le gouvernement du Canada travaillera avec les conseils sectoriels pour augmenter le nombre de secteurs industriels couverts et pour étendre la portée du travail qu'ils font en matière de planification des ressources humaines et de perfectionnement des compétences au sein des différents secteurs et auprès des petites et moyennes entreprises.

Le gouvernement du Canada discutera aussi avec les conseils sectoriels et d'autres partenaires de la possibilité d'instituer une norme d'excellence intersectorielle en matière de perfectionnement des compétences en milieu de travail, qui permettrait de reconnaître publiquement le mérite des entreprises qui établissent des programmes d'apprentissage exemplaires et d'aider à susciter un changement de culture concernant le perfectionnement des compétences et les efforts à faire pour rendre les milieux de travail plus dynamiques.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET LA DISSÉMINATION DE CONNAISSANCES ET D'INFORMATIONS SUR L'APPRENTISSAGE À L'ÂGE ADULTE

Le gouvernement du Canada examinera les moyens d'intensifier la recherche et de favoriser le développement et la diffusion de connaissances et d'informations sur les compétences et l'apprentissage à l'âge adulte. On pourrait, par exemple, effectuer de la recherche appliquée, y compris des études qui utiliseraient des modèles axés sur la collectivité comparables à l'initiative **Comprendre la petite enfance**; développer une expertise et recueillir de l'information, et assurer la diffusion de l'une et l'autre; développer et partager des ressources et des outils afin d'aider les adultes canadiens à acquérir des compétences. Ce travail pourrait porter sur l'apprentissage en ligne; la reconnaissance des acquis; les besoins de groupes particuliers comme les personnes handicapées; l'apprentissage en milieu de travail, y compris de compétences de base, notamment sur le plan de l'alphabétisation; et les façons de répondre aux besoins de compétences et d'apprentissage des Canadiens dans leur

collectivité. Le gouvernement du Canada travaillera à cet égard avec les provinces et les territoires aussi bien qu'avec les employeurs, les syndicats, les institutions d'enseignement postsecondaire, les conseils sectoriels et les organisations non gouvernementales.

FAVORISER L'APPRENTISSAGE EN MILIEU DE TRAVAIL ET ACCROÎTRE LES POSSIBILITÉS DE COMBINER LE TRAVAIL ET LES ÉTUDES

Le gouvernement du Canada examinera avec ses partenaires la possibilité d'offrir des incitatifs financiers aux employeurs qui aident leurs employés à acquérir des compétences de base. L'augmentation de leurs capacités de lecture, d'écriture et de calcul peut aider certains travailleurs à demeurer dans la population active et à améliorer leurs perspectives d'emploi.

Dans le cadre de ses échanges continus avec les provinces et territoires sur la question de l'aide financière aux étudiants, le gouvernement du Canada discutera de la possibilité de bonifier ses programmes de prêts pour les études à temps partiel afin d'inciter davantage les travailleurs adultes à revenu faible ou moyen à se perfectionner pendant qu'ils travaillent en leur donnant le moyen de le faire.

OPTIMISER L'UTILISATION DES RESSOURCES POUR LES MESURES ACTIVES D'AIDE À L'EMPLOI

À partir des partenariats actuels pour le développement du marché du travail, le gouvernement du Canada est disposé à travailler avec les provinces et les territoires pour optimiser l'utilisation des ressources disponibles afin de répondre aux besoins en matière de perfectionnement des compétences dans un marché du travail en évolution, et de tenir les Canadiens informés des résultats des efforts des gouvernements à cet égard.

FAVORISER LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES GENS QUI ONT DE LA DIFFICULTÉ À L'INTÉGRER

Le gouvernement du Canada examinera avec les provinces et territoires et d'autres partenaires certaines mesures ciblées de perfectionnement des compétences qui pourraient être prises pour venir en aide aux personnes handicapées, aux Autochtones, aux membres des minorités visibles, aux personnes peu alphabétisées ou ayant des compétences de base insuffisantes et à d'autres personnes pour qui il est particulièrement difficile de se tailler une place sur le marché du travail.

L'immigration contribue depuis longtemps à bâtir et à façonner le Canada. En plus de favoriser la croissance économique, la politique du Canada en matière d'immigration vise deux autres objectifs, notamment la réunion des familles, notre humanisme ainsi que la diversité sociale et culturelle.

Les talents, les aptitudes et les compétences des immigrants enrichissent le Canada. Au cours des prochaines décennies, l'immigration jouera un rôle encore plus important. Étant donné le vieillissement de la population et le faible taux de natalité, les besoins du Canada en travailleurs qualifiés et capables de s'adapter, y compris les besoins en travailleurs spécialisés dans certains secteurs clés, nécessiteront des efforts particuliers pour mieux sélectionner et attirer des immigrants possédant les compétences recherchées.

Pour que le Canada tire pleinement profit de leurs compétences et de leurs aptitudes, il est essentiel de faire en sorte que les immigrants s'intègrent bien au marché du travail et à la société. Il est également important de mieux se renseigner, particulièrement les employeurs, sur le large éventail de talents et de compétences que les immigrants ont à offrir.

5.1 LA SITUATION ACTUELLE

Entre 1991 et 1996, la main-d'œuvre canadienne a augmenté de 608 000 personnes, dont 431 000 immigrants. En raison des changements démographiques, on prévoit qu'en 2011 la croissance nette de la main-d'œuvre sera entièrement attribuable à l'immigration et qu'il en sera de même en 2031 pour la croissance nette de la population[43].

En 2000, le Canada a accueilli plus de 226 000 immigrants et réfugiés et environ 60 p. 100 d'entre eux entraient dans la catégorie économique – une des trois grandes catégories d'immigrants au Canada qui comprend les personnes qui immigrent à titre de travailleurs temporaires ou permanents[44]. Ces pourcentages sont de 50 p. 100 en Australie et de 12 p. 100 aux États-Unis. Pour ce qui est des autres immigrants, 27 p. 100 sont venus rejoindre leur famille et 12 p. 100 étaient des réfugiés.

43 Denton, Feaver et Spencer, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, Immigration, *Labour Force and the Age Structure of the Population*, 1999.

44 Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres*, 2000.

AIDER LES IMMIGRANTS À RÉALISER PLEINEMENT LEUR POTENTIEL

Contribution à la population active du Canada

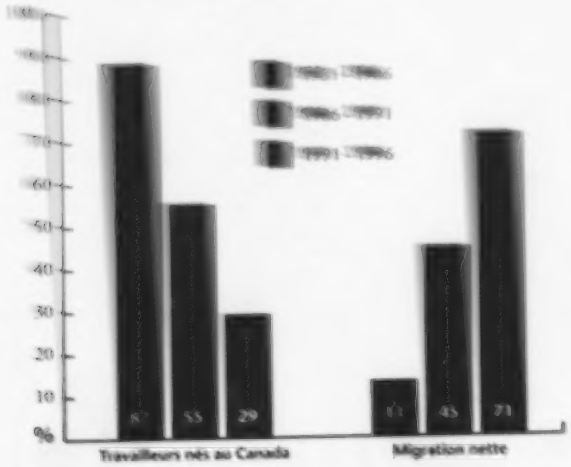

Source : Denton, Feaver et Spencer, Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada, *Immigration, Labour Force and the Age Structure of the Population*, 1999.

LA CONCURRENCE MONDIALE POUR LE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS S'INTENSIFIE. LE CANADA N'EST PAS LE SEUL PAYS À CHERCHER À ATTIRER CHEZ LUI DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS QUALIFIÉS.

De nombreux autres pays industrialisés doivent composer avec une baisse de la croissance de leur main-d'œuvre semblable à celle que nous connaissons, sinon pire. Ces pays déploient de plus en plus d'efforts pour attirer des immigrants qualifiés. Certains pays occidentaux réexaminent leurs systèmes d'immigration pour mieux les adapter à leurs besoins de main-d'œuvre et à leurs réalités économiques.

LE CANADA RÉUSSIT À ATTIRER DES IMMIGRANTS HAUTEMENT INSTRUITS.

Les immigrants récemment arrivés au Canada ont en moyenne un niveau d'instruction plus élevé que les Canadiens de naissance. En 2000, 58 p. 100 des immigrants en âge de travailler possédaient un diplôme d'études postsecondaires au moment de leur établissement, comparativement à 43 p. 100 de la population canadienne[45].

45 Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2000-2001; Citoyenneté et Immigration Canada, *Faits et chiffres*, 2000.

POURTANT, LES IMMIGRANTS RÉUSSISSENT DE MOINS EN MOINS BIEN SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

MÊME LORSQU'ILS ONT UNE FORMATION ÉQUIVALENTE

Il peut s'écouler jusqu'à dix ans avant que les revenus des immigrants ayant une formation universitaire rejoignent ceux de leurs homologues canadiens. En outre, en 1996, on observait une différence de près de 20 points de pourcentage entre le taux d'emploi des travailleurs nés au Canada ayant une formation universitaire (92 p. 100) et celui des immigrants ayant aussi fait des études universitaires (73 p. 100)[46]. Ces écarts s'élargissent avec le temps, ce qui est une indication de l'existence, dans le processus d'intégration des immigrants au marché du travail, de lacunes qui entrainent une sous-utilisation de leurs compétences.

Les difficultés que connaissent les immigrants sur le marché du travail expliquent en bonne partie la fréquence de la pauvreté chez les familles d'immigrants récemment établies. Le pourcentage des familles d'immigrants établies au Canada depuis dix ans au moins dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu est passé de 23 p. 100 en 1985 à 39 p. 100 en 1997[47].

LE CANADA POURRAIT AIDER DAVANTAGE LES IMMIGRANTS À RÉALISER LEUR PLEIN POTENTIEL

Même si les différences entre les objectifs d'immigration rendent les comparaisons difficiles, l'écart de revenu entre les immigrants qualifiés et les autres travailleurs diminue plus rapidement dans d'autres pays, comme l'Australie. Parce que l'intégration des immigrants est moins rapide ici qu'ailleurs, il nous sera plus difficile à l'avenir de recruter des travailleurs qualifiés à l'étranger. Faire en sorte que les immigrants puissent utiliser leurs compétences, dès qu'ils arrivent au pays, est dans le meilleur intérêt de ces derniers et bénéficiera à l'économie canadienne.

46 Statistique Canada, Recensement de 1996.

47 Direction générale de la recherche appliquée, Développement des ressources humaines Canada et Politique, planification et recherche stratégiques, Citoyenneté et Immigration Canada, Enquête sur les finances des consommateurs. Les chiffres de 1997 comprennent le nombre de demandeurs du statut de réfugié, mais pas ceux de 1985.

Pourcentage des immigrants et des personnes nées au Canada ayant une formation postsecondaire

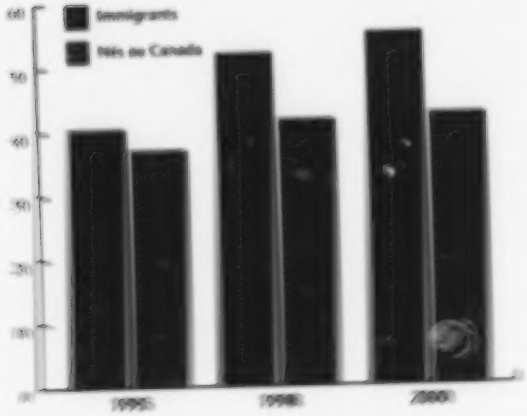

Fondé sur les travailleurs ayant 15 ans et plus

IL EST ESSENTIEL D'ENCOURAGER UNE MEILLEURE ACCEPTATION DES IMMIGRANTS DANS LA SOCIÉTÉ CANADIENNE, TANT POUR RÉALISER NOS OBJECTIFS ÉCONOMIQUES QUE POUR RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE.

Les immigrants ont besoin de meilleurs programmes d'établissement et d'intégration pour réussir à s'intégrer rapidement à la société et au marché du travail.

L'ATTITUDE DU PUBLIC ET DES EMPLOYEURS ET LEUR DEGRÉ DE SENSIBILISATION ONT UNE INFLUENCE DÉTERMINANTE SUR L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DES IMMIGRANTS.

L'attitude des employeurs influe beaucoup sur les perspectives d'emploi et les revenus des immigrants. La plupart des immigrants sont des membres de minorités visibles qui, comme ceux qui sont nés au Canada, peuvent avoir des obstacles particuliers à surmonter sur le marché de l'emploi.

Mieux les immigrants s'intégreront au marché du travail, mieux ils s'intégreront à la société. L'attitude et la sensibilisation du public et des employeurs sont des facteurs qui prennent de plus en plus d'importance maintenant que les immigrants proviennent d'un large éventail de pays.

L'IMMIGRATION A D'IMPORTANTES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

Pour optimiser la contribution économique et sociale de l'immigration au Canada, nous devons fournir aux nouveaux arrivants tout le soutien dont ils ont besoin pour mettre rapidement à profit leurs compétences et leur formation.

Les principaux facteurs déterminants de l'intégration fructueuse des immigrants sont :

- la maîtrise de la langue – les immigrants doivent maîtriser suffisamment la langue pour prendre leur place sur le marché du travail;
- une bonne scolarité – plus elle est élevée, meilleurs sont les résultats sur le marché du travail;
- les liens antérieurs avec le Canada – les immigrants qui ont travaillé ou étudié au Canada s'intègrent plus rapidement et ont un meilleur rendement sur le marché du travail;
- la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger – des processus efficaces d'évaluation et de reconnaissance des compétences peuvent améliorer l'accès à l'emploi;
- l'information sur le marché du travail – la communication aux immigrants, en temps opportun, de renseignements pertinents et appropriés à leurs besoins leur permet, avant et après leur arrivée, de préparer leur entrée sur le marché du travail canadien;
- l'expérience de travail au Canada – après leur arrivée au Canada, plus les immigrants acquièrent de l'expérience de travail pertinente rapidement, meilleurs sont leurs résultats sur le marché du travail;
- l'attitude du public et des employeurs – une attitude positive à l'endroit des immigrants accélère leur intégration au marché du travail.

5.2 CE QUE NOUS FAISONS PRÉSENTEMENT

La nouvelle *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* jette les bases d'un système d'immigration renouvelé. Elle vise à la fois à faciliter la sélection des immigrants, y compris les travailleurs hautement qualifiés venant de tous les coins du monde, et à protéger la santé et la sécurité de tous les Canadiens.

Depuis 1990, le Canada a accueilli plus de deux millions de nouveaux arrivants, immigrants ou réfugiés. Le gouvernement du Canada consacre actuellement plus de 330 millions de dollars par année au financement de différents programmes d'établissement et d'intégration principalement axés sur la formation linguistique des adultes.

L'immigration est un domaine de compétence partagée. En plus, les provinces et les territoires font d'importants investissements dans l'enseignement de l'anglais et du français aux enfants immigrants et dans les autres services publics dont se servent les immigrants. Le gouvernement du Canada continuera de travailler de concert avec les provinces et les territoires pour aider les immigrants à s'intégrer plus rapidement et plus facilement, et optimiser les retombées de l'immigration dans toutes les régions. Le gouvernement du Canada a conclu avec la plupart des provinces et des territoires un accord-cadre sur la coopération en matière d'immigration, une entente reliée à la sélection ou encore les deux. En ce qui a trait à la sélection, les ententes sur les candidats de la province signées depuis 1998 permettent au gouvernement provincial ou territorial concerné de désigner un nombre convenu d'immigrants économiques qu'il désire accueillir. Aux termes de l'accord de 1991 avec le Québec, la province sélectionne la plupart des immigrants qu'elle accueille. En vertu d'ententes conclues avec le Québec, le Manitoba et la Colombie-Britannique, les programmes d'établissement et d'intégration sont élaborés et administrés par le gouvernement provincial et ces provinces reçoivent une compensation du gouvernement du Canada.

5.3 CE QUE NOUS DEVRONS FAIRE

Le gouvernement du Canada propose l'objectif global national et les jalons suivants pour ce qui est des aspects du marché du travail qui se rattachent à l'immigration :

> ***Faire en sorte que le Canada continue d'attirer les immigrants qualifiés dont il a besoin et les aide à réaliser pleinement leur potentiel dans la société et sur le marché du travail du Canada.***

Les jalons suivants devraient faire partie des repères à établir pour mesurer nos progrès vers la réalisation de cet objectif :

- Faire passer de 58 p. 100 en 2000 à 65 p. 100 en 2010 le pourcentage des immigrants adultes ayant une formation postsecondaire;
- Réduire de moitié, pour des niveaux d'instruction et de qualification comparables, l'écart entre le revenu des immigrants actifs sur le marché du travail et celui des travailleurs nés au Canada.

5.4 LA FORME QUE POURRAIT PRENDRE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Un important défi pour le Canada est de recruter les immigrants qualifiés dont il a besoin pour soutenir l'innovation, la productivité et la croissance économique.

Le gouvernement du Canada collaborera avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les municipalités, les employeurs et d'autres partenaires pour sélectionner et attirer des immigrants hautement qualifiés. Le document parallèle sous la responsabilité du ministère de l'Industrie propose des mesures visant à permettre au Canada de continuer à accueillir les immigrants qualifiés dont il a besoin.

Pour aider les immigrants à mettre pleinement à profit leurs compétences, le gouvernement du Canada devra travailler avec tous ses partenaires pour que les immigrants soient bien intégrés au marché du travail canadien. Il faudra notamment faciliter la reconnaissance et l'évaluation des titres de compétences acquis à l'étranger et faire mieux connaître tout ce que les immigrants peuvent apporter aux employeurs.

Le gouvernement examinera des mesures qui feront l'objet de discussions avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les intervenants et tiendront compte du partage des responsabilités dans le cadre des ententes fédérales-provinciales-territoriales concernant l'immigration. Voici certaines de ces mesures :

DÉVELOPPER UNE APPROCHE INTÉGRÉE ET TRANSPARENTE À L'ÉGARD DE LA RECONNAISSANCE DES TITRES DE COMPÉTENCES ACQUIS À L'ÉTRANGER.

La reconnaissance des compétences des immigrants qualifiés par les établissements, les associations et les employeurs du Canada constitue un aspect essentiel de leur intégration sur le marché du travail. Pour y parvenir, le gouvernement du Canada propose de collaborer avec les provinces et les territoires, les organismes de réglementation, les employeurs et les autres intervenants afin de mettre en place des mécanismes équitables, transparents et comparables d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger avant et après l'arrivée des immigrants qui exercent une profession ou un métier réglementé et ceux qui possèdent une formation et de l'expérience dans une profession ou un métier non réglementé.

MIEUX APPUYER L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS AU MARCHÉ DU TRAVAIL DU CANADA.

Pour bien s'intégrer au marché du travail, il est essentiel que les immigrants soient en mesure de communiquer efficacement au travail. À cette fin, des cours de langue avancés, qui leur fourniraient les outils adéquats pour communiquer au travail, pourraient leur être offerts;

L'expérience de travail au Canada permet aux immigrants de comprendre le milieu de travail et de s'y adapter. En encourageant et en aidant les employeurs à embaucher des immigrants, notamment par le biais de stages, nous permettrons aux immigrants d'acquérir l'expérience dont ils ont besoin pour améliorer leur rendement sur le marché du travail et pour réaliser pleinement leur potentiel;

Fournir aux immigrants des renseignements adaptés sur le marché du travail et leur offrir des mesures d'aide à la recherche d'emploi, avant et après leur arrivée, leur permettra de mieux comprendre le marché du travail au Canada et, par conséquent, de s'y intégrer plus rapidement et efficacement.

AIDER LES IMMIGRANTS À RÉALISER PLEINEMENT LEUR POTENTIEL TOUT AU LONG DE LEUR VIE PROFESSIONNELLE.

Nous voudrons examiner les moyens de voir à ce que le Canada dispose des renseignements et des connaissances nécessaires pour optimiser à long terme les retombées de l'immigration sur le marché du travail et dans la société. Les méthodes choisies pourraient comprendre la réalisation de sondages permettant de prendre appui sur les recherches existantes et l'examen des approches internationales qui se sont avérées fructueuses.

UN APPEL À L'ACTION

Les gouvernements, les milieux patronaux et syndicaux, les organismes sans but lucratif et les diverses collectivités du pays cherchent tous de nouveaux moyens plus efficaces de faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes aient les outils dont ils ont besoin pour occuper pleinement leur place dans l'économie et la société axées sur le savoir. En travaillant ensemble, nous pourrons accomplir plus, plus vite.

En publiant ce document, le gouvernement du Canada cherche à engager les provinces et territoires, et d'autres partenaires, dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action national en matière de compétences et d'apprentissage pour le 21e siècle. Le but de cette démarche, axée sur le dialogue, est de dégager un large consensus sur les objectifs généraux à établir à l'échelle nationale et sur les mesures collectives à prendre pour les atteindre. Notre plan d'action en matière de compétences et d'apprentissage en plus de celui dont fait foi le document d'Industrie Canada qui l'accompagne, s'inscrivent dans nos [illegible]ux en vue de bâtir une [illegible]ice et une société forte.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA CONSULTERA LES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX AU SUJET DES MESURES QU'IL PROPOSE ET EXPLORERA LES DOMAINES OÙ IL POURRAIT Y AVOIR COLLABORATION.

À partir de nos partenariat actuels, le gouvernement travaillera avec les provinces et territoires dans le cadre des forums multilatéraux existants ainsi qu'au niveau bilatéral.

Avec les ministères provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux, par exemple, le gouvernement étudiera les moyens d'intensifier la collaboration qui existe déjà dans le cadre de l'Entente sur le développement de la petite enfance et poursuivra le travail amorcé en vue de l'établissement d'une stratégie complète d'intégration des personnes handicapées au marché du travail. Dans le cadre des travaux du Forum des ministres du marché du travail, les gouvernements pourraient déterminer les possibilités d'intervention en matière,

par exemple, d'alphabétisation, d'information sur le marché du travail, de mesures actives d'emploi dans le cadre du régime d'assurance-emploi et de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger. En collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), le gouvernement voudrait examiner les moyens par lesquels on pourrait augmenter l'efficacité de l'aide financière aux étudiants et déterminer les mesures à prendre pour élargir l'accès à l'éducation postsecondaire et établir des indicateurs d'apprentissage.

LE GOUVERNEMENT DU CANADA ENGAGERA ÉGALEMENT UN LARGE ÉVENTAIL DE PARTENAIRES ET D'INTERVENANTS DANS DES DISCUSSIONS SUR LES OBJECTIFS NATIONAUX ET LES MOYENS À PRENDRE POUR LES ATTEINDRE.

À titre d'exemple, le gouvernement organisera une série d'ateliers sur les pratiques ayant prouvé leur efficacité dans des domaines comme le perfectionnement des compétences en milieu de travail, l'alphabétisation, les métiers spécialisés et l'apprentissage en ligne.

Afin de tenir les Canadiens informés des progrès accomplis et d'assurer l'imputabilité, le gouvernement du Canada travaillera avec les provinces et les territoires et d'autres intervenants pour développer les mesures nécessaires afin d'établir des indicateurs qui permettront de mesurer nos succès et d'informer les Canadiens des résultats obtenus. Afin de guider nos actions communes, nous allons également prendre ensemble les mesures nécessaires pour assurer la publication en temps opportun de données et de résultats de recherche exacts et pertinents.

L'atteinte de nos objectifs exigera un engagement collectif à long terme et nécessitera des efforts soutenus de la part de tous les gouvernements au Canada et des citoyens dans toutes les régions du pays et dans tous les secteurs de l'économie. Le plus grand atout du Canada a toujours été la qualité, la mobilité et le professionnalisme de sa main-d'œuvre. Nous devons veiller à ce qu'il en soit toujours ainsi, dans notre intérêt et celui de nos enfants.